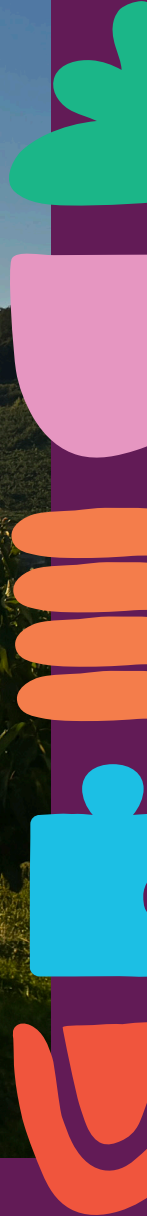




# RAPPORT D'ACTIVITÉS

12 mois d'actions  
de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

2025



# SOMMAIRE

p 4	L'année en images	
	<b>La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.....</b>	<b>6</b>
p 7	17 communes membres et leurs habitants	
p 8	Les compétences de la CCPA	
p 9	Le fonctionnement des instances	
p 10	Les élus communautaires	
p 12	Zoom sur L'Arborescence	
p 13	Les Ressources Humaines	
p 17	Le service commun achat - commande publique	
p 18	Les finances	
p 20	Le service informatique	
p 21	Le service communication	
p 22	Le service patrimoine	
p 23	Le Système d'Information Géographique (SIG)	
	<b>Se loger.....</b>	<b>24</b>
p 25	Aménagement du territoire	
p 24	Habitat	
	<b>Se déplacer.....</b>	<b>29</b>
p 30	Voirie communautaire	
p 31	Service mobilités	
	<b>Travailler.....</b>	<b>33</b>
p 34	Zones d'activité communautaires	
p 36	Compétence commerce	
p 38	Entrepreneuriat - coworking	
p 36	Espace France Services	
	<b>Se soigner.....</b>	<b>41</b>
p 42	Développement social	
p 43	Maison Sport Santé	
	<b>S'engager.....</b>	<b>45</b>
p 46	Service assainissement	
p 51	Service transition écologique	
	<b>Se nourrir.....</b>	<b>55</b>
p 56	Service agriculture	
	<b>Économiser.....</b>	<b>58</b>
p 59	Service déchets	
	<b>Grandir.....</b>	<b>61</b>
p 62	Relais Petite Enfance	
p 64	Coordination petite enfance et parentalité	
p 66	Conseil Local de Santé Mentale	
p 67	Info Jeunes Pays de L'Arbresle	
p 68	Coordination jeunesse	
	<b>Se divertir.....</b>	<b>69</b>
p 70	La culture	
p 71	Service des sports	
p 76	Service tourisme	

# Édito.



**Madame, Monsieur,**

L'année 2025 a marqué une étape importante pour la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, avec la concrétisation de projets structurants et des résultats tangibles au service des habitants.

**L'inauguration du nouveau siège communautaire**, conçu selon des principes de sobriété énergétique, et la transformation de l'ancien bâtiment en **pôle de services « L'Arborescence »** traduisent notre volonté d'allier performance, proximité et réemploi des ressources.

Parallèlement, **nos investissements se sont poursuivis à un niveau soutenu**, qu'il s'agisse de la voirie, des équipements publics, du développement des mobilités douces ou encore du soutien à l'habitat, avec des dispositifs concrets d'aide aux ménages et aux communes.

**L'action économique a également été renforcée**, à travers l'accompagnement des entreprises, le soutien aux commerces de proximité et le développement de nouveaux espaces dédiés à l'entrepreneuriat au sein de L'Arborescence.

Enfin, nous avons poursuivi **nos engagements en matière de transition écologique** avec des réalisations mesurables : développement du photovoltaïque, intégration de critères environnementaux dans la commande publique, actions de réduction des déchets et préservation des ressources naturelles.

Ces avancées sont le fruit d'un travail collectif mené avec l'ensemble des élus, des agents et de nos partenaires, que je remercie sincèrement pour leur engagement.

Bonne lecture,

**Pierre-Jean ZANNETTACCI**

Président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

# L'année 2025 en images.

**15 JANVIER**

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA CCPA À DOMMARTIN



**29 MARS**

INAUGURATION BASSIN DE LA FALCONNIÈRE



**12 JUIN**

INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE  
ET D'ASSAINISSEMENT



**DU 3 MAI AU 13 JUIN**

SEMAINES DE L'ENVIRONNEMENT



**2 JUILLET**

POOL PARTY À L'ARCHIPEL

**5 JUILLET**

INAUGURATION DU SIÈGE DE LA CCPA  
ET DU PARCOURS LES MURMURES DU TEMPS



**13 SEPTEMBRE**

FESTIVAL LES MURMURES DU TEMPS



**18 DÉCEMBRE**

INAUGURATION DE L'ARBORESCENCE



**12 JUILLET**

INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS MOBILITÉS  
À DOMMARTIN



**2 DÉCEMBRE**

FÊTE DE L'HIVER















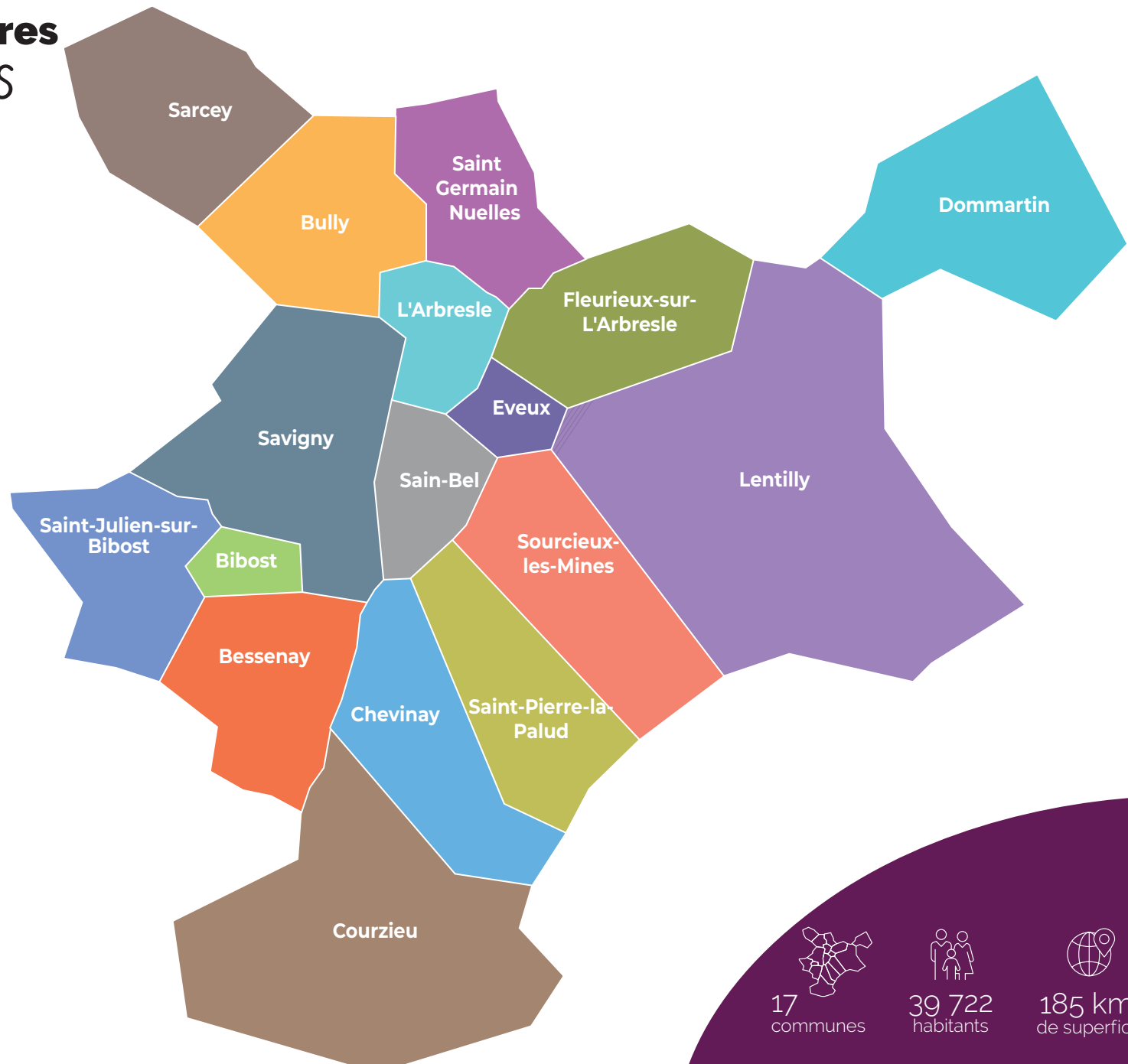
**RENDEZ-VOUS  
EN 2026 !**

LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU PAYS DE L'ARBRESLE



# 17 communes membres ET LEURS HABITANTS

	<b>L'Arbresle :</b> 6 616 Arbreslois
	<b>Bessenay :</b> 2 432 Bessenais
	<b>Bibost :</b> 558 Bibolands
	<b>Bully :</b> 2 180 Bullylois
	<b>Chevinay :</b> 599 Chevinois
	<b>Courzieu :</b> 1 204 Courzerois
	<b>Dommartin :</b> 2 680 Dommartinois
	<b>Eveux :</b> 1 210 Eveusiens
	<b>Fleurieux-sur-L'Arbresle :</b> 2 363 Fleurinois
	<b>Lentilly :</b> 6 703 Lentillois
	<b>Sain-Bel :</b> 2 601 Sain-Belois
	<b>Saint Germain Nuelles :</b> 2 153 Germinuellois
	<b>Saint-Julien-sur-Bibost :</b> 615 Saint-Juliennois
	<b>Saint-Pierre-la-Palud :</b> 2 646 Saint-Pierrois
	<b>Sarcey :</b> 1 003 Sarceyrois
	<b>Savigny :</b> 2 021 Savignois
	<b>Sourcieux-les-Mines :</b> 2 138 Sourcieurois



\* Au 1<sup>er</sup> janvier 2025

  
17  
communes

  
39 722  
habitants

  
185 km<sup>2</sup>  
de superficie

# Les compétences DE LA CCPA

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- **Schéma de cohérence territoriale** (SCOT) et schéma de secteur.
- Actions de **développement économique**
- Création, aménagement, entretien et gestion de **zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale**
- Politique locale du **commerce et soutien aux activités commerciales** d'intérêt communautaire.
- **Promotion du tourisme**, dont la création d'offices de tourisme.
- Aménagement, entretien et gestion **des aires d'accueil des gens du voyage** et des **terrains familiaux locatifs**.
- **Collecte et traitement des déchets** des ménages et déchets assimilés.
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** (GEMAPI) sur le bassin versant de l'Yzeron, sur le bassin versant de l'Azergues et sur le bassin versant Brévenne Turdine.

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
- **Politique du logement** et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la **voirie d'intérêt communautaire**
- **Action sociale** d'intérêt communautaire
- **Assainissement collectif et non collectif**

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Petite enfance**
- Accompagnement des actions « petite enfance » conduites dans les communes.
- Création et gestion de relais petite enfance.
- Autorité organisatrice du Service Public de la Petite Enfance :
  - Recensement des besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire
  - Information et accompagnement des familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans ainsi que des futurs parents
  - Soutien de la qualité des modes d'accueil du jeune enfant

- **Jeunesse**

- Accompagnement des actions jeunesse conduites dans les communes du territoire.
- Information jeunesse, dont la création et la gestion d'Info Jeunes Pays de L'Arbresle.

- **Mobilité**

- **Santé**

- Élaboration et mise en œuvre d'un programme local de santé communautaire.
- Participation à la réalisation et à l'aménagement de l'EHPAD « maison de retraite intercommunale Les Collonges ».

- **Numérique**

- Élaboration et mise en œuvre d'un schéma intercommunal de développement numérique.
- Établissement, entretien et exploitation de réseaux de communications électroniques.

- **Patrimoine**

- Création, aménagement et gestion des bâtiments de la gendarmerie de L'Arbresle.
- Aménagement, entretien et gestion de la retenue d'eau dite « Bassin de la Falconnière » à Sourcieux-les-Mines.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs : L'Archipel ; Le boulodrome de Grands Champs ; Le complexe sportif de Grands Champs ; Le plateau d'éducation physique de Grands Champs ; Le complexe rugbystique du Pays de L'Arbresle ; Les tennis couverts non démontables à vocation communautaire

- **Gestion des eaux pluviales urbaines**

- **Compétences complémentaires GEMAPI**

- **Culture**

- Création d'un parcours culturel et touristique.
- Création, entretien et animation du parcours « Les Murmures du temps » ;
- Soutien aux actions et événements culturels ayant un rayonnement sur plusieurs communes du territoire.
- Construction, entretien et fonctionnement de l'Espace Découverte
- Mise en œuvre d'un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC), en partenariat avec l'Etat et les autres collectivités concernées, comprenant la coordination, l'animation et la conduite d'actions d'éducation artistique et culturelle à l'échelle intercommunale

- **Maison France Services**

# Le fonctionnement *DES INSTANCES*

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle assure en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en œuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 46 conseillers communautaires élus au suffrage universel direct pour 6 ans. Chaque commune membre dispose de représentants au sein du Conseil communautaire.

Le Conseil se réunit pour décider des orientations générales, des projets et des actions à mettre en œuvre. C'est lui qui vote le budget.

Il se réunit environ 8 fois par an pour délibérer et adopter les décisions qui guident les actions de la CCPA.

## LE PRÉSIDENT

Il est chargé d'administrer la structure intercommunale et d'appliquer les décisions des instances communautaires. Ses principales missions sont : préparer et exécuter le budget, prendre les décisions, mettre en œuvre les politiques communautaires, et encadrer les agents.

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 16 membres : le Président, les Vice-Présidents et les élus délégués.

Il prépare les décisions et orientations communautaires, et règle les affaires pour lesquelles le Conseil Communautaire lui a donné délégation.

Toutes les communes sont représentées dans cette instance.

## LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle regroupe l'ensemble des Maires des communes membres. Elle prépare les grandes décisions communautaires et propose des évolutions du territoire. Cette instance oriente politiquement l'action communautaire.

Elle renforce le dialogue entre les Maires, et entre l'EPCI et ses communes membres.

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions sont composées d'élus communautaires et municipaux des communes membres. Elles sont présidées de droit par le Président de la Communauté de communes, qui peut déléguer cette fonction à un Vice-président ou une Vice-présidente, qui assure la responsabilité, l'animation et le suivi de ces commissions. Elles travaillent à l'élaboration des projets et des actions de la Communauté de communes, et font des propositions qui sont ensuite soumises au Bureau, et/ou au Conseil communautaire.



GESTION  
DES  
ASSEMBLÉES



7

CONSEILS  
COMMUNAUTAIRES  
Procès verbaux  
et ordres du jour à  
retrouver sur le site  
internet de la CCPA



24

BUREAUX



329

DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL

150

DÉLIBÉRATIONS  
BUREAU

93

ARRÊTÉS DU  
PRÉSIDENT

# Les élus COMMUNAUTAIRES



Le Président  
**Pierre-Jean ZANNETTACCI**  
> Maire de L'Arbresle



**Florent CHIRAT**  
**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
Agriculture  
Tourisme  
> Maire de Saint-Julien-sur-Bibost



**Franck CHAVEROT**  
**Délégué**  
Agriculture  
> Maire de Bibost



**Noël ANCIAN**  
**2<sup>e</sup> Vice-Président**  
Développement  
économique  
> Maire de Saint Germain Nuelles



**Charles-Henri BERNARD**  
**Délégué**  
Développement  
économique  
> Maire de Bully



**Virginie CHAVEROT**  
**3<sup>e</sup> Vice-Présidente**  
Mobilité, Transports  
> Lentilly



**Morgan GRIFFOND**  
**4<sup>e</sup> Vice-Président**  
Transition,  
Environnement,  
déchets  
> Maire de St-Pierre-La -Palud



**Daniel LOMBARD**  
**Délégué**  
Déchets  
> Bessenay



**Diogène BATALLA**  
**5<sup>e</sup> Vice-Président**  
Finances  
Informatique &  
Mutualisation  
> Maire de Fleurieux-sur-L'Arbresle



**Olivier LAROCHE**  
**Délégué**  
Mutualisation  
> Maire de Sarcey



**Jean-Bernard CHERBLANC**  
**6<sup>e</sup> Vice-Président**  
Solidarités  
> Maire de Courzieu



**Alain THIVILLIER**  
**7<sup>e</sup> Vice-Président**  
Aménagement  
du territoire  
> Maire de Dommartin



**Yvan MOLLARD**  
**Délégué**  
Sport  
> Sain-Bel



**Frédéric TERRISSE**  
**Délégué**  
Jeunesse, culture  
et vie associative  
> Sourcieux-Les-Mines



**Christian MARTINON**  
**8<sup>e</sup> Vice-Président**  
Voirie, Pluvial et  
assainissement  
> Savigny



**Bertrand GONIN**  
**Délégué**  
Pluvial et  
assainissement  
> Maire de Éveux



**Yves BERTHAULT**  
Dommartin



**Cédric BLANC**  
Suppléant  
St-Julien-sur-Bibost



**Marlène BOURBON**  
Sarcey



**Sarah BOUSSANDEL**  
L'Arbresle



**Annick BRUN PEYNAUD**  
Bully



**Maria CHEMARIN**  
Courzieu



**Richard CHERMETTE**  
Maire de Chevinay



**José DOUILLET**  
L'Arbresle



**Claire DOUVIER**  
Suppléante  
Bibost



**Karine FOREST**  
Maire de  
Bessenay



**Yvette FRAGNE**  
L'Arbresle



**Bernard GONNON**  
St-Pierre-la-Palud



**Alexandra GOUDARD**  
Lentilly



**Philippe GRIMONET**  
Lentilly



**Monique LAURENT**  
Maire de Savigny



**Catherine LAVET**  
Dommartin



**Elvine LEON**  
Fleurieux-sur-  
L'Arbresle



**Christine LOPEZ**  
Sain-Bel



**Thierry MAGNOLI**  
Lentilly



**Jacques MALIGEAY**  
Bessenay



**Geneviève MARION**  
Saint Germain  
Nuelles



**Sheila MC CARRON**  
L'Arbresle



**Lucie MONCOUTIE**  
Sourcieux-Les-  
Mines



**Frédérique MOULIGNEAU**  
Fleurieux-sur-  
L'Arbresle



**Nicole PAPOT**  
Lentilly



**Frédéric PAULOIS**  
Suppléant  
Chevinay



**Gilles PEYRICHOU**  
L'Arbresle



**Martine PUBLIE**  
St-Germain-  
Nuelles



**Raymond REVELLIN CLERC**  
Maire de Sain-Bel



**Geneviève RIBAILLER**  
Eveux



**Annie ROSTAGNAT**  
St-Pierre-La-Palud



**Dominique ROSTAING-  
TAYARD**  
L'Arbresle



**Nathalie SORIN**  
Maire de Lentilly

# L'Arborescence

## UN NOUVEL ESPACE DÉDIÉ AUX HABITANTS DU PAYS DE L'ARBRESLE



L'ancien siège communautaire, rebaptisé L'Arborescence, est resté un lieu de service public central : accueil physique et téléphonique de la CCPA, Espace France Services, permanences de partenaires (CAF, CARSAT, conciliateur de justice...).

Depuis septembre 2025, il est également devenu un **pôle d'activités et de services en accueillant l'espace Info Jeunes Pays de L'Arbresle, le Canevas 2.0, un hôtel d'entreprises, mais aussi des salles en location** pouvant accueillir des entretiens individuels, formations et réunions.

Conçue comme une véritable **maison du territoire**, L'Arborescence est ainsi devenu un lieu de vie, d'échanges et de soutien, où chaque habitant peut trouver les informations et les services adaptés à ses besoins.

**Pour en savoir plus :** [consultez le dossier consacré à L'Arborescence dans le dernier numéro du magazine Terre d'Avenir en cliquant ici](#).



### L'ancien siège se réinvente

Récup' et réemploi ont été les maîtres mots du réaménagement de L'Arborescence !

Les meubles du Point Information Jeunesse et du Canevas 2.0 ont été déménagés, les chaises et bureaux réutilisés, les espaces optimisés, pour accueillir les nouveaux services dans des espaces réinventés tout en limitant les dépenses.



# LES RESSOURCES HUMAINES

## MISSIONS DU SERVICE

- Conseil et participation à la définition de la politique RH de la collectivité
- Pilotage et suivi de la masse salariale
- Gestion des effectifs, des emplois et des compétences
- Recrutements
- Formation et gestion des compétences (marché mutualisé de formation prévention 18 collectivités)
- Evaluation professionnelle
- Gestion administrative et statutaire (carrières, rémunération, retraite, discipline, contentieux, etc.)
- Organisation et gestion des temps de travail (cycles, horaires, etc.)
- Accompagnement des agents et des services (conseils, orientation, conduite du changement)
- Mise en œuvre des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail
- Prévention des risques professionnels et accompagnement des agents en reclassement
- Animation du dialogue social et des instances représentatives
- Elaboration des paies et des déclarations sociales



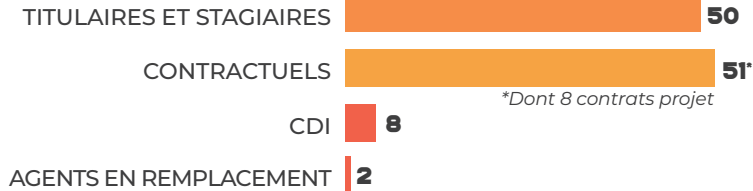
## Faits marquants 2025

- Protection sociale complémentaire : la CCPA a intégré la convention de participation conclue avec la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) pour la garantie prévoyance maintien de salaire. 48 agents ont adhéré au contrat groupe du CDG au 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Réorganisation des services : assainissement, finance, patrimoine
- Evolution de l'indemnisation du congé de maladie ordinaire (CMO) au 1<sup>er</sup> mars 2025 : la loi de finances réduit à 90 % le traitement perçu par l'agent (3 mois à 90 %, 9 mois à 50 %)
- Travail sur la nouvelle convention 2026 / 2028 du service commun
- Rapport de la CRC : contrôle sur la période 2019-2023

## EFFECTIFS CCPA 2025

EFFECTIF TOTAL  
AU 31/12/2025 :

**114** AGENTS



LA MASSE SALARIALE  
REPRÉSENTE

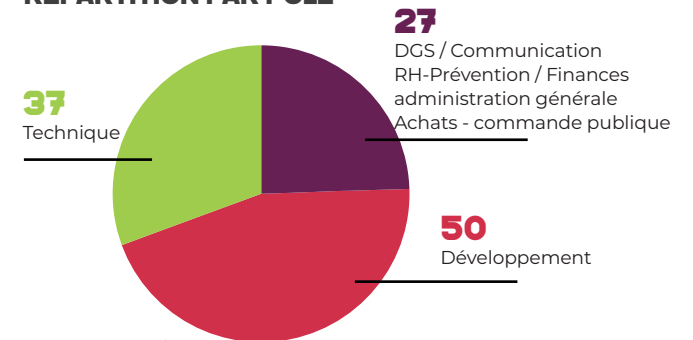
**26 %**

DU BUDGET  
DE FONCTIONNEMENT

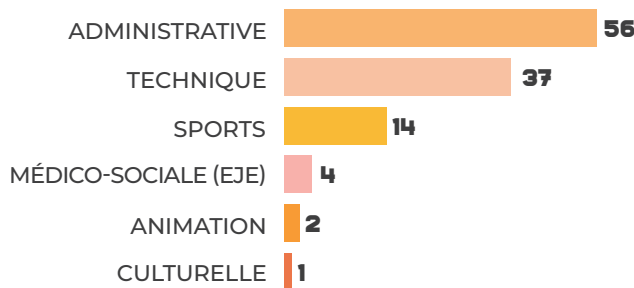
## RÉPARTITION PAR SEXE



## RÉPARTITION PAR PÔLE

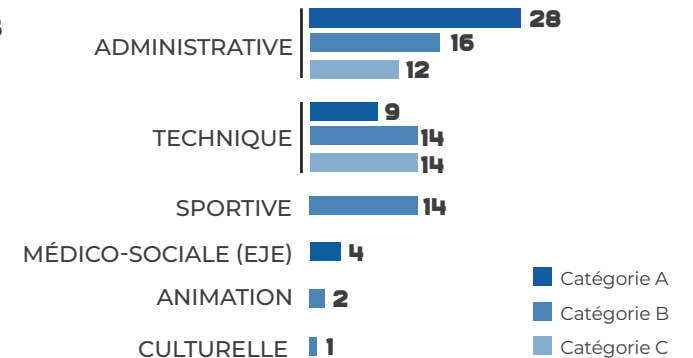


## RÉPARTITION PAR FILIÈRE\*



\*Les apprentis ne sont pas concernés

## RÉPARTITION PAR CATÉGORIE & FILIÈRE\*



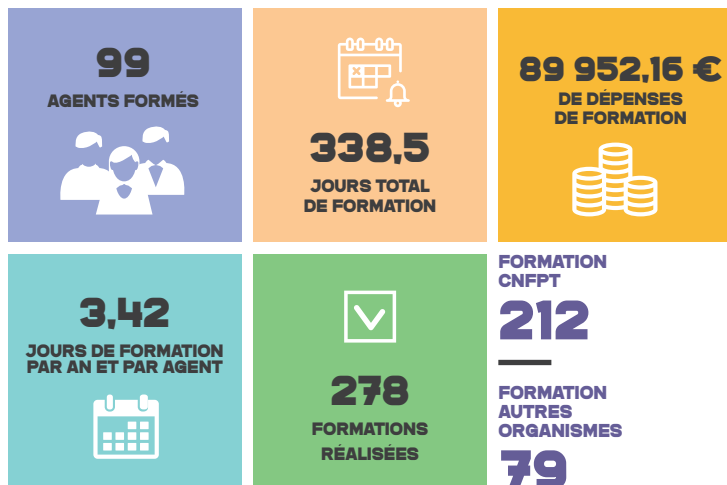
\*Les apprentis ne sont pas concernés

■ Catégorie A  
■ Catégorie B  
■ Catégorie C

# Les ressources HUMAINES

## FORMATIONS 2025

La grande majorité des formations a été assurée par le CNFPT dans le cadre de la cotisation obligatoire.



### LES FORMATIONS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

16 actions de formation, soit 127 jours de formation :

- Formation continue obligatoire des conseillers de prévention
- Formation continue obligatoire des assistants de prévention
- Evacuation incendie et manipulation extincteur
- Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Recyclage PSE1 + PSE2
- Recyclage CAEPMNS
- Habilitation électrique BS BE Manœuvre initiale
- Habilitation électrique BS BE Manœuvre recyclage
- Signalisation temporaire des chantiers sur la voirie
- Certibiocides
- Traitement et hygiène des eaux de piscines
- AIPR concepteur
- Conduite d'engins réglementation CACES et responsabilités employeur
- Sécurisation des travaux en hauteur mettant en œuvre des échelles, escabeaux et marches-pieds
- Webinaire : l'impact du vieillissement sur la santé au travail
- Premiers secours en santé mentale

### LES FORMATIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DES INTRA / UNION 2025

#### Intra - CCPA

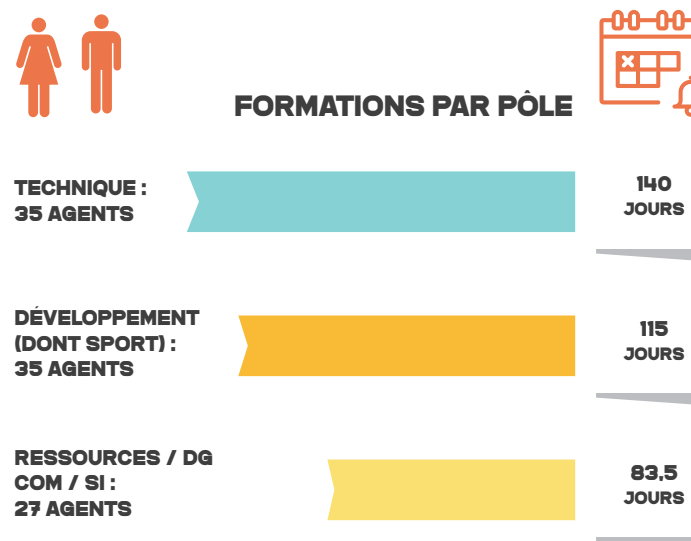
- Outils collaboratifs – Teams M365 : 30 agents
- Mieux s'organiser – gagner en efficacité : 13 agents

#### UNION - CCPA pilote des actions de formation :

- Sensibilisation à la laïcité pour les ATSEM et agents périscolaires : 15 agents
- L'utilisation, l'entretien et la manipulation de la tronçonneuse en sécurité : 8 agents
- Sensibilisation à l'Intelligence Artificielle : 14 agents
- Hygiène alimentaire en distribution de repas – Normes HACCP : 11 agents
- Sécurisation des travaux en hauteur mettant en œuvre des échelles, escabeaux et marche-pieds : 16 agents
- Signalisation temporaire des chantiers sur la voirie : 16 agents

SOIT AU TOTAL **123** AGENTS

formés sur le territoire CCPA (CCPA et communes du Pays de L'Arbresle)



# Les ressources HUMAINES

## COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

En 2025, les représentants du personnel et les élus représentant la collectivité se sont réunis lors de **7 SÉANCES.**

### ILS ONT ÉMIS UN AVIS SUR LES DOSSIERS SUIVANTS :

- Service marché public - contrat de projet
- Règlement intérieur de L'Arborescence
- Tableau des emplois effectifs au 31/12/2025
- Délibération accroissement temporaire et saisonnier d'activité 2026
- Protection sociale complémentaire : santé / prévoyance
- Contrat de projet - conseiller numérique
- Rapport social unique 2024
- Organisation spatiale - pôle technique
- Organisation du service mobilité
- Volontariat territorial en administration - chargé de mission animation et valorisation des acteurs et filières locales
- Poste service communication - régularisation administrative
- Organisation de L'Arborescence
- Organisation du service des sports rentrée septembre 2025
- Service comptabilité - régularisation administrative de poste
- Bien se protéger lors des pics de chaleur
- Rapport médecine cdg 2024
- Lettre de cadrage assistant de prévention
- Organisation du service affaires administratives et juridiques
- Organisation spatiale service finances / communication / marchés publics et pôle développement
- Fiche intégration et départ agent
- Projets délibérations accroissement temporaire et saisonnier d'activité 2025
- Rapport d'activité assistante sociale 2024
- Mutualisation 2026 / 2028
- Signalement en matière de santé publique et environnement
- Bien vivre ensemble - aménagement extérieur du siège
- Organisation du service technique patrimoine
- Organisation des services finances, assainissement et patrimoine
- Rapport et plan d'action égalité professionnelle hommes / femmes 2025
- Prise en charge des frais de déplacements professionnels
- Procédure de marché pour les conventions protection sociale - Complémentaire - prévoyance et santé 2026 - 2031
- Nouvelle convention cadre CNFPT
- Plan de formation 2025
- Validation charte IA

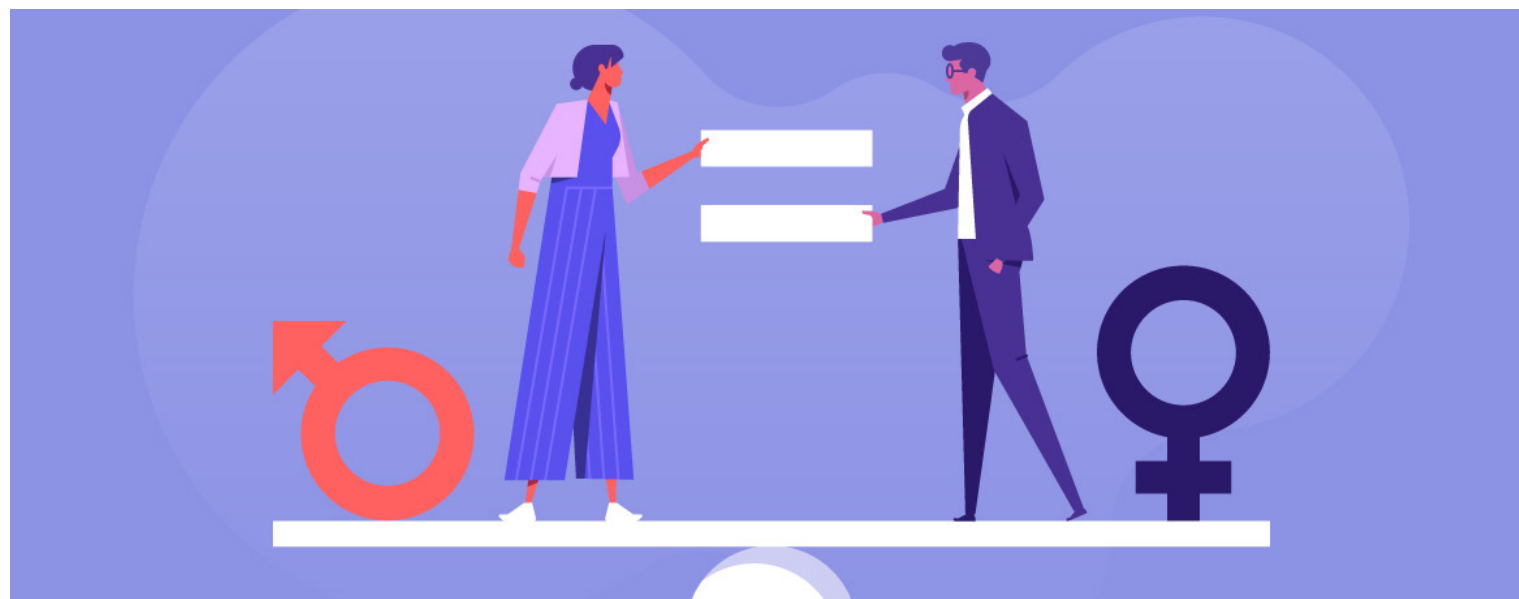


### Egalité Hommes / Femmes :

La loi impose à la CCPA de produire deux documents sur l'égalité hommes – femmes :

- un rapport sur la situation en matière d'égalité professionnelle hommes/femmes. Ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote.
- un plan d'action pour l'égalité professionnelle hommes / femmes. Ce plan doit être voté chaque année mais il peut être pluriannuel

[Cliquez ici pour consulter le plan 2025](#)



# Les ressources HUMAINES

## SERVICE COMMUN RESSOURCES HUMAINES

Le Service Commun Ressources Humaines aide les collectivités à optimiser leurs ressources humaines et développe l'expertise au service du territoire. Il est aussi responsable de la gestion des carrières et des paies des communes des collectivités adhérentes.

En 2025, le périmètre du service commun RH est resté le même qu'en 2024 à savoir 10 communes et 1 syndicat : Bessenay, Bully, L'Arbresle, Courzieu, Fleurieux-sur-L'Arbresle, Saint Germain Nuelles, Saint-Julien-sur-Bibost, Sarcey, Savigny, Sourcieux-les-Mines, SIVOM de la Giraudière.

Cela représente 341 agents permanents, 52 agents non permanents et 94 élus soit un total de 487 dossiers et 16 trains de paie.



### L'ACTIVITÉ DU SERVICE COMMUN RH EN CHIFFRES :

**1 081 498** ARRÊTÉS  
**5 921 699,5** JOURS DE FORMATION  
**CONTRATS ET AVENANTS**  
**BULLETINS DE PAIE**

## SERVICE COMMUN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

14 communes et 2 syndicats adhèrent à ce service : Bessenay, Bibost, Bully, Chevinay, Courzieu, Éveux, Fleurieux-sur-L'Arbresle, L'Arbresle, Sain-Bel, Saint Germain Nuelles, Saint-Julien-sur-Bibost, Sarcey, Savigny, Sourcieux-les-Mines, le SIVOM de la Giraudière et le Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT).

Soit environ 370 agents et plus de 100 CDD.

### DE NOMBREUSES ACTIONS CIBLÉES SUIVANT LES BESOINS DES COLLECTIVITÉS :

- Mise en place des accueils prévention et adaptation au poste de travail des nouveaux agents
- Suivi et analyse des accidents susceptibles d'être liés au service
- Finalisation de l'aménagement de L'Arborescence
- Dotations en matériel : balisage de chantier temporaire, masques multi gaz...
- Homologations des engins de service hivernal
- 4 collectivités ont réalisé leur D.U.E.R.P. (Document unique d'évaluation des risques professionnels) conjointement avec le CDG69.
- Retours des rapports des visites d'inspections du CDG69
- Suivi des séances du CST
- Accompagnement des collectivités sur les travailleurs isolés.
- Sensibilisation des agents aux stockages et manipulations des produits chimiques

**La prévention sur le territoire a permis la baisse du nombre d'accidents du travail et donc la baisse du taux moyen de cotisation employeur pour les accidents du travail (AT).**  
 Moyenne Taux AT hors CCPA : 1,52 % (-0,34)  
 Taux AT CCPA : 1,32 % (-0,23)

### MARCHÉ FORMATION PRÉVENTION

15 communes, 2 syndicats et la CCPA ont adhéré à ce groupement de commandes en 2 lots :

- **Lot 1 :** Formations règlementaires donnant lieu à une habilitation ou certificat – CERTIGO
- **Lot 2 :** Formations dans le domaine de la prévention, sécurité et de la santé – SAFETY FIRST

Le service formation de la CCPA est l'unique interlocuteur avec les organismes.

### Bilan 2025 :

- 14 formations soit 20,5 jours de formation
- 6 communes soit 153 agents formés
- Type de formation : CACES (tous types), tracteur agricole, évacuation incendie, manipulation extincteur, AIPR concepteur / opérateur / encadrant, SST initiale, Gestes Premiers Secours, Habilitation électrique BS BE
- Manœuvre initiale.
- Coût : 19 671,56 €

### MARCHÉ ACHAT EPI

#### (Equipements de Protection Individuels)

7 communes, 1 syndicat et la CCPA ont adhéré au groupement de commandes.

Le service prévention mutualisé reste pilote de ce marché public (environ 200 agents à équiper).

**29 734 €** de dépenses en 2025

pour les collectivités suivantes : Bully, Chevinay, Éveux, Lentilly, Sain-Bel, Sarcey, Saint-Julien-sur-Bibost

# LE SERVICE COMMUN ACHAT - COMMANDE PUBLIQUE

## NOS ACHATS SOUTIENNENT L'ÉCONOMIE LOCALE ET NOS EMPLOIS

Pour son fonctionnement et ses investissements, en 2025, la CCPA a conclu

**74** MARCHÉS avec des fournisseurs pour un total de **35,5** MILLIONS D'€.

Parmi les entreprises, on observe que **51 d'entre elles, soit 68,9 %**, sont situées dans le Rhône, atteignant même 89,29 % pour les marchés de travaux.

De plus, la CCPA a mis en place des mesures concrètes (avances à 30 % pour certains marchés, simplification des dossiers) afin de faciliter l'accès des PME locales aux marchés publics, avec un impact direct sur le **développement économique du territoire**.

Afin de **soutenir l'emploi local**, pour certaines prestations, la CCPA impose aux fournisseurs d'employer des personnes en **insertion professionnelle**.

L'année 2025 a permis de réaliser **1 409** HEURES D'INSERTION.

Cette démarche, ciblant particulièrement **les jeunes (10 %), les femmes (20 %) et les seniors (20 %)**, a permis à **10 bénéficiaires** d'accéder à un contrat de travail. Les salariés en insertion impliqués poursuivent leur parcours d'insertion. L'un d'entre eux a notamment obtenu un contrat de professionnalisation dans le secteur des espaces verts.

Avec l'objectif de mettre en place un **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables** en 2026, la CCPA affirme sa volonté de transformer chaque euro qu'elle dépense en levier de développement durable pour notre territoire.

Ainsi en 2025, **95 %** **DES MARCHÉS ONT INTÉGRÉ DES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES** (+5 % par rapport à 2024), illustrant l'engagement de la collectivité dans la lutte contre le changement climatique.

## ÉCONOMIES ET SÉCURITÉ JURIDIQUE

### GRÂCE À LA MUTUALISATION DU SERVICE ACHAT - COMMANDE PUBLIQUE AVEC LES COMMUNES

La mutualisation permet de regrouper nos moyens et nos compétences pour **réaliser des économies d'échelle significatives** grâce aux groupements de commandes.

En 2025, **10** MARCHÉS (1 lot = 1 marché) ont été lancés en groupements de commandes, tels que la signalisation horizontale, les assurances, le papier reprographie, les fournitures administratives.

La mutualisation permet également de développer **une expertise partagée** que chaque commune ne pourrait acquérir seule.

C'est ainsi que **49** MARCHÉS COMMUNAUX ont été lancés et notifiés par le service pour les communes de Bessenay, Bibost, Courzieu, Dommartin, L'Arbresle, Saint Germain Nuelles, Saint-Julien-sur-Bibost et Sarcey.

**Soutien juridique** : dans un contexte de jurisprudence particulièrement riche, le soutien juridique apporté par le service est essentiel pour renforcer la transparence, l'égalité de traitement et le contrôle de l'exécution des marchés publics, notamment sur les décomptes, pénalités et modifications contractuelles.

Au total le service a géré **123** MARCHÉS en 2025



# LES FINANCES

## UNE ORGANISATION AUTOUR DE 7 BUDGETS

### 1 BUDGET DE STOCK

Pour l'aménagement des zones d'activités économiques (acquisition foncière, aménagement, viabilisation et commercialisation)

### 4 BUDGETS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF

**DONT 1 BUDGET PRINCIPAL** pour les services publics et les missions d'intérêt général financé par la fiscalité prélevée sur le territoire, par les dotations de l'Etat et d'autres recettes directes ;

**LE BUDGET DÉCHETS** financé par la taxe sur les enlèvements des ordures ménagères (TEOM) ;

**LE BUDGET FORME ET LOISIRS :**

**LE BUDGET COWORKING.**

### 2 BUDGETS À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES**

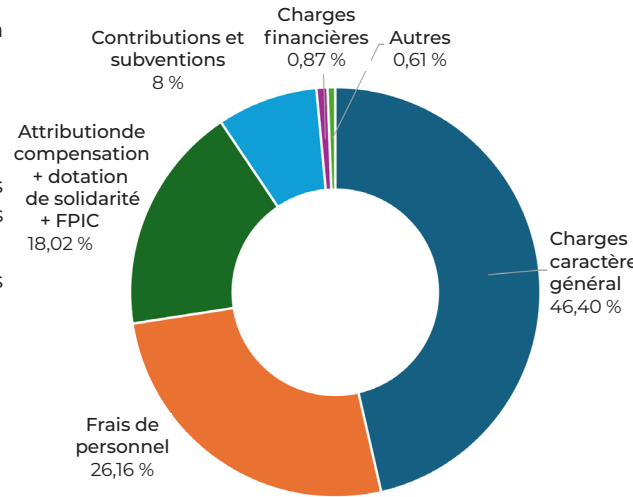
**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

# 22 154 K €

DE DÉPENSES RÉELLES

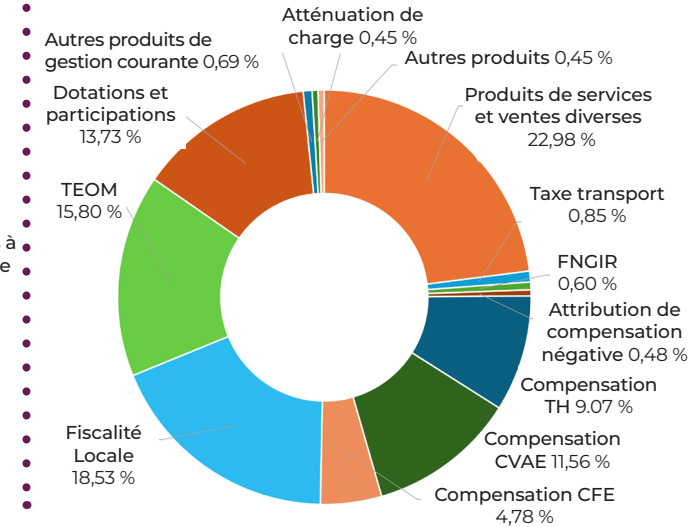
### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR TYPE DE CHARGES :



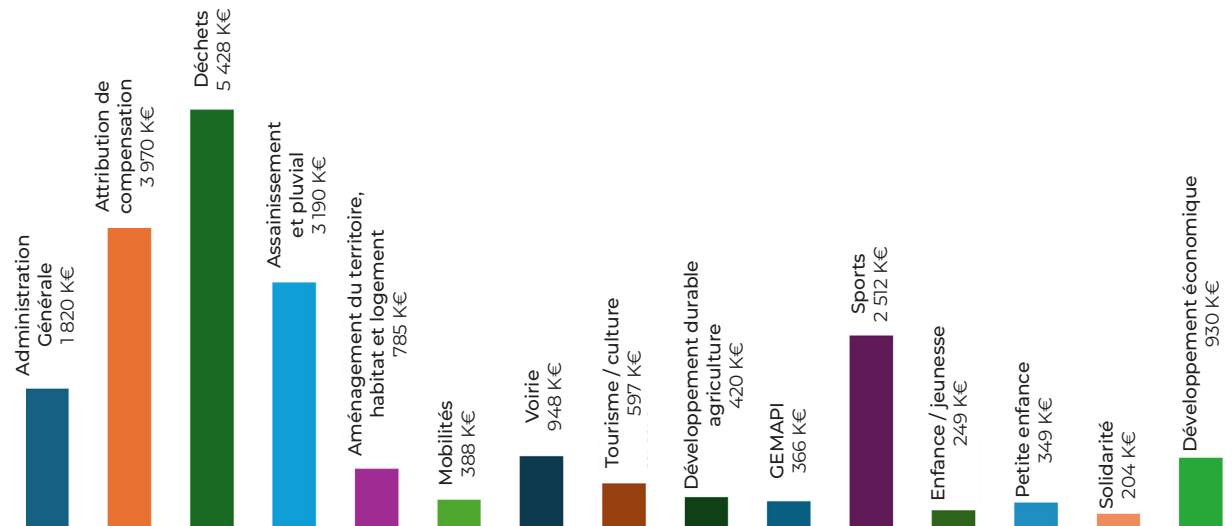
# 29 838 K €

DE RECETTES RÉELLES

### RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors résultat reporté) :



### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES :



## L'ACTIVITÉ DU SERVICE FINANCES EN 2025

### 6 AGENTS À TAUX PLEIN

QUELQUES CHIFFRES :

**3 930** FACTURES

**5 626** MANDATS

**1 810** BONS DE COMMANDE

**1 408** TITRES

# Service FINANCES

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**10 850 K€**

DE DÉPENSES RÉELLES

Dont 8 513 K€ de dépenses d'équipements (c'est à dire qui augmentent le patrimoine de la CCPA)

**3 320 K€**

DE RECETTES RÉELLES

Dont subventions, fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, autofinancement reporté...

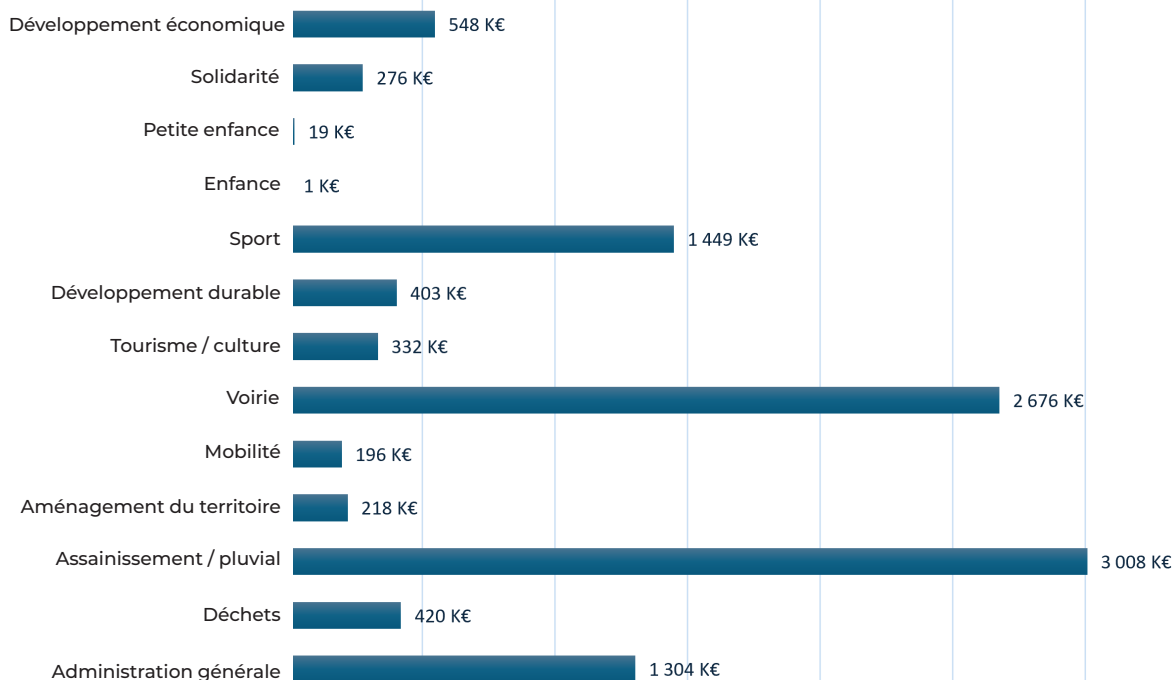


### APERÇU DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR 2024 - 2025 :

Nouveau siège communautaire	<b>7 M€</b>
Voirie communautaire	<b>3,6 M€</b>
Voie verte Lentilly La Tour	<b>400 K€</b>
Voie verte L'Arbresle Sain-Bel 1 <sup>ère</sup> phase	<b>650 K€</b>
Terminus TCL Sain-Bel	<b>200 K€</b>
Travaux ZAE Grandes Terres Dommartin	<b>460 K€</b>
Parcours Les Murmures du Temps	<b>2 M€</b>
Toiture complexe sportif Sain-Bel	<b>1,5 M€</b>
Bassin d'orage Emile Zola L'Arbresle	<b>2,4 M€</b>
Station d'épuration Taylan Savigny	<b>580 K€</b>
Station d'épuration St Julien S/Bibost	<b>640 K€</b>
Extension station Le Planin à Bibost	<b>425 K€</b>
Mise en séparatif réseaux Le Guéret Lentilly	<b>320 K€</b>

**AU TOTAL 20,2 M€**

### RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES EN 2025 :



# SERVICE INFORMATIQUE

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'année 2025 est le début du projet d'intelligence artificielle, piloté par le service informatique. Ce projet doit répondre aux objectifs d'acculturation des agents et d'identification des cas d'usage dans les métiers de la CCPA.

**Ainsi, le service informatique a :**

- Identifié un partenaire pour l'accompagner dans cette démarche. Le cabinet OnePoint a été retenu.
- Rédigé une charte d'utilisation de l'IA, validée par le CST.



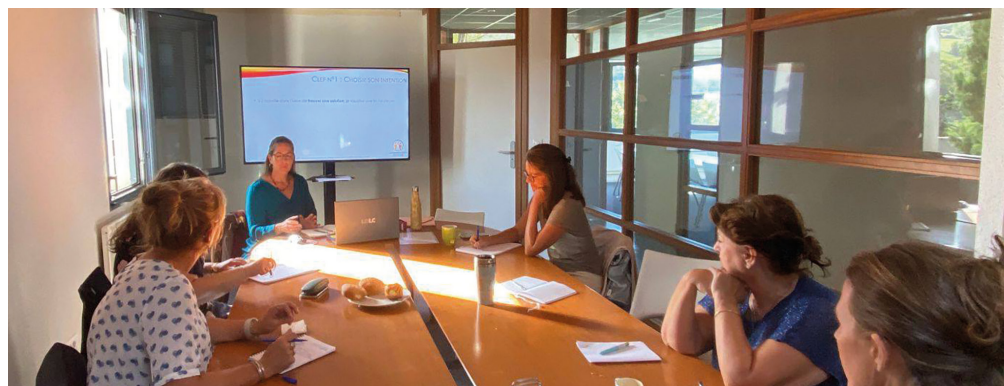
## GROUPEMENT DE COMMANDE INFOGÉRANCE

L'année 2025 a été marquée par la mise en place du nouveau marché d'infogérance avec le titulaire Ambition. De nombreuses difficultés de communication ont émaillé le changement de titulaire durant les premiers mois.

Un nouveau marché d'infogérance a été proposé aux communes dans le cadre d'un groupement de commande.

Le service informatique a suggéré d'adhérer au marché Telecom, couvrant la téléphonie fixe, mobile et la fibre optique, porté par la centrale d'achat du numérique et des télécommunications (CANUT).

Dans ce dispositif, la CCPA prend en charge les frais d'adhésion, permettant ainsi aux communes de profiter des avantages du marché sans aucun surcoût.



## ARBORESCENCE

Le service informatique a piloté la modernisation des salles de réunion de L'Arborescence dans l'objectif de répondre aux nouveaux usages du bâtiment.

Le service informatique a revu l'architecture du réseau informatique dans le triple objectif de garantir un niveau de service en adéquation avec les usages des entreprises, de répondre aux obligations réglementaires et de garder un niveau de sécurité informatique élevé.

## ACHAT INFORMATIQUE

En ce qui concerne les achats de matériels informatiques, le service informatique a poursuivi la politique d'achat "Verte" privilégiant les matériels reconditionnés : cette année, plus de 84 % des matériels (PC, smartphones, écrans) achetés sont reconditionnés.

## PERSPECTIVES 2026

**IA :** L'année 2026 verra la mise en œuvre opérationnelle du projet : acculturation des agents en janvier 2026 et identification des cas d'usages avec étude d'impacts (RH, financier, sécurité des données) au premier semestre 2026.

**Gestion du courrier :** La solution WebGFC sera déployée après l'étude et l'identification des différents flux courriers (entrant et sortant). Le paramétrage sera réalisé par le service informatique.

**Cybersécurité :** La transposition en 2026 de la directive européenne NIS2 dans le droit français constituera une opportunité pour mener une analyse du niveau de sécurité du système d'information de la CCPA, afin de garantir sa conformité aux exigences de la directive.

# SERVICE COMMUNICATION



## MISSIONS DU SERVICE

**Le service communication valorise l'action et les projets de la Communauté de Communes auprès des habitants, des partenaires et des acteurs du territoire.**

Il définit et met en œuvre la stratégie de communication institutionnelle, en cohérence avec les orientations des élus. Il conçoit et réalise les supports d'information (magazine communautaire, plaquettes, affiches, signalétique), anime les outils numériques (site internet, réseaux sociaux) et assure les relations avec la presse. Il veille à la cohérence de l'identité visuelle et à la qualité des messages diffusés.

Le service communication accompagne également les services dans la promotion de leurs actions et événements, et contribue à la pédagogie des politiques publiques (gestion des déchets, développement économique, mobilités, etc.).

**Il participe ainsi à renforcer la visibilité, la transparence et l'attractivité de la collectivité sur son territoire.**

## LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CCPA

### • Le magazine "Terre d'Avenir"

2 numéros / an, 18 000 exemplaires diffusés dans tous les foyers de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. Le numéro 5 est paru en mai et le numéro 6 en octobre 2025.

### • Le rapport d'activités

### • Les sites internet

[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr), site institutionnel de la CCPA

["monpaysdelarbresle.fr"](http://monpaysdelarbresle.fr), site internet des acteurs de l'économie et du tourisme du Pays de L'Arbresle, géré par le service tourisme

["maisonsportsantepaysdelarbresle.fr"](http://maisonsportsantepaysdelarbresle.fr), site internet de la Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle



### • L'application PanneauPocket "CC du Pays de L'Arbresle"

+ 489 abonnés dans l'année 2025, soit 2 771 abonnés au 31 décembre. Environ 150 actu publiées dans l'année



### • Les pages Facebook

#### "Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle"

+ 963 abonnés dans l'année 2025, soit 5 129 abonnés au 31 décembre. 395 publications en 2025 (32 / mois)

#### "L'Archipel, aquacentre du Pays de L'Arbresle"

+ 47 abonnés dans l'année 2025, 3 935 abonnés au 31 décembre  
83 publications en 2025

"Info Jeunes Pays de L'Arbresle", gérée par le service jeunesse, 714 abonnés

"Le Canevas 2.0", gérée par le service entrepreneuriat, 398 abonnés

"Les Murmures du Temps", gérée par le service tourisme, 1 100 abonnés



### • Les pages Instagram

#### "Pays de L'Arbresle"

+ 287 abonnés dans l'année 2025, soit 1 646 abonnés au 31 décembre

#### "Info Jeunes Pays de L'Arbresle", gérée par le service jeunesse,

638 abonnés

#### "Les Murmures du Temps", gérée par le service tourisme, 701

abonnés



### • Les pages LinkedIn

#### "Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle"

+ 203 abonnés dans l'année 2025, soit 1 903 abonnés au 31 décembre

"Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle", gérée par le service des sports, 171 abonnés

"Le Canevas 2.0", gérée par le service entrepreneuriat, 554 abonnés

"Info Jeunes Pays de L'Arbresle", gérée par le service jeunesse, 108 abonnés.

• **Le service conçoit également tout au long de l'année de nombreux supports** : affiches, flyers, programmes, dépliants, stickers, panneaux... Selon les besoins et demandes des services.



# 19 768

abonnés aux pages de la CCPA

Tous sujets et tous supports confondus.

## LES ÉVÈNEMENTS

Plusieurs inaugurations et temps forts ont été organisés et couverts par le service communication en 2025 : cérémonie des vœux, inauguration du bassin de la Falconnière, inauguration du siège de la CCPA et du parcours Les Murmures du Temps, inauguration d'aménagements de voirie ou d'assainissement, festival Les Murmures du Temps, inauguration de L'Arborescence.



## LA COMMUNICATION INTERNE

Le service communication réalise une lettre interne adressée tous les 2 mois aux agents et élus de la CCPA. Il met à jour les documents internes tel que l'organigramme et le trombinoscope. Il organise aussi des événements internes, comme la cérémonie des vœux aux agents.

# SERVICE PATRIMOINE

## PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service patrimoine assure le suivi technique des bâtiments et pilote les opérations de construction.

Le service patrimoine a été renforcé et réorganisé face à l'augmentation du patrimoine bâti et non bâti.

Le service se compose désormais d'un responsable ingénieur territorial qui pilote :

- **Une unité exploitation** avec 1 chef d'équipe et 7 agents techniques et entretien.
- **Une unité maintenance / travaux** avec 1 technicien et 2 agents techniques.

## LE SERVICE PATRIMOINE GÈRE :

**13 886 m<sup>2</sup>**

### DE PATRIMOINE BÂTI

6 596 m<sup>2</sup> de plus à horizon 2026 (3 cours de tennis couverts en construction)

**148 510 m<sup>2</sup>**

### DE PATRIMOINE NON BÂTI

**27**

### VÉHICULES

De la flotte professionnelle CCPA

## PRINCIPALES ACTIONS 2025

### On notera pour l'année 2025 :

- La réfection et l'amélioration de l'isolation de la couverture du complexe sportif
- La réfection du sol sportif de l'aire de jeu du complexe sportif.
- La réhabilitation et le réaménagement de l'ancien siège de la CCPA : L'Arborescence.
- 383 interventions d'entretien et maintenance.

On notera aussi une forte affluence à L'Archipel qui reflète la qualité de l'équipement tant dans sa gestion que dans son entretien.



## LES PROJETS POUR 2026

- Le démarrage de la **construction des 3 tennis couverts** à Saint Germain Nuelles, Bessenay et Saint-Pierre-la-Palud.
- 44 opérations d'investissement



Bessenay



Saint Germain Nuelles



Saint-Pierre-la-Palud

## QUELQUES CHIFFRES

### BUDGET 2025 :

1 378 163.10 € TTC de fonctionnement réalisés.

2 261 025.36 € TTC d'investissement réalisés.

### BUDGET 2026 :

1 676 053.10 € TTC de fonctionnement budgétés.

3 993 707.72 € TTC d'investissement sur 40 opérations budgétées hors tennis couvert

### Opérations les plus onéreuses :

- Réfection du bouclage eau chaude sanitaire de L'Archipel
- Remplacement des portes coupes feu de L'Archipel
- Création d'une annexe de rangement au Rugby de Fleurieux-sur-L'Arbresle
- Renforcement de l'acoustique du siège communautaire

# SYSTEME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

## LE SIG A POURSUIVI SON DÉVELOPPEMENT EN 2025 AVEC :

### SUR LA PARTIE TECHNIQUE :

- La montée de version du logiciel d'application Arcopole Builder en 2.1 en prévision d'une refonte des applications en 2026-2027

### SUR LES PROCESSUS MÉTIERS :

- Refonte du processus de traitement des demandes de contrôles de branchement sur vente pour l'assainissement :

- Demande réalisée dorénavant en ligne sur le site de la CCPA (en plus de la demande papier) via un formulaire qui alimente notre base SIG (cf ci-contre).
- Réception de mails automatiques pour informer de la demande avec lien vers un formulaire terrain reprenant les informations de la demande en ligne
- Utilisation d'une tablette pour remplir le formulaire sur le terrain puis génération d'un rapport reprenant les informations du formulaire de manière automatique
- Mise à jour automatique d'un observatoire pour analyser les contrôles réalisés par commune, par période, par type et par avis de conformité (cf ci-dessous)
- Processus de mise à jour du réseau d'eau pluviale grâce à deux agents qui mettent à jour le SIG via des applications terrains dédiées

CCPA - Assainissement collectif

DEMANDE DE CONTRÔLE DE BRANCHEMENT SUR VENTE IMMOBILIERE

PROPRIETAIRE

Nom\*

Prénom\*

Mai\*

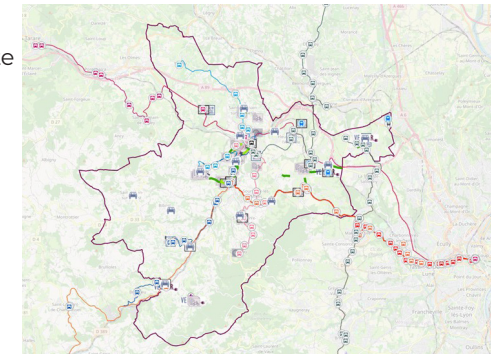
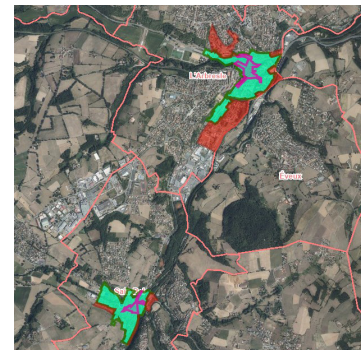
Téléphone\*

Adresse du bien à contrôler\*

Commencer à taper votre adresse et sélectionner adresse proposée

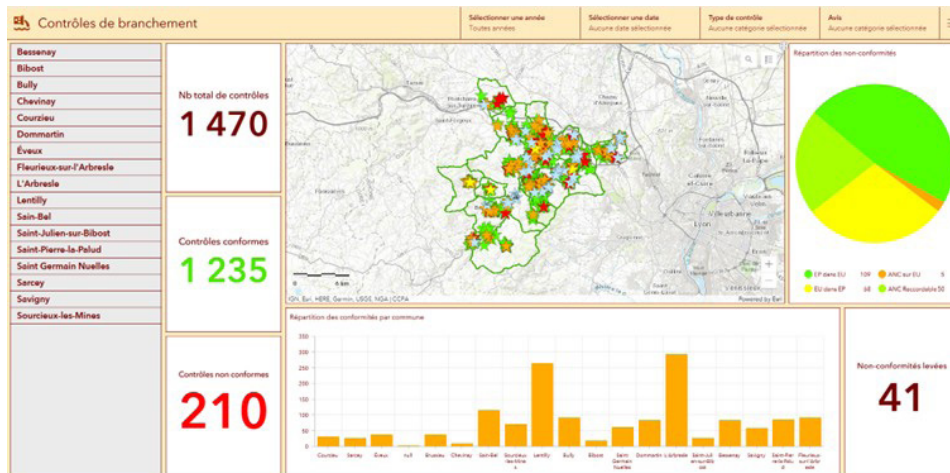
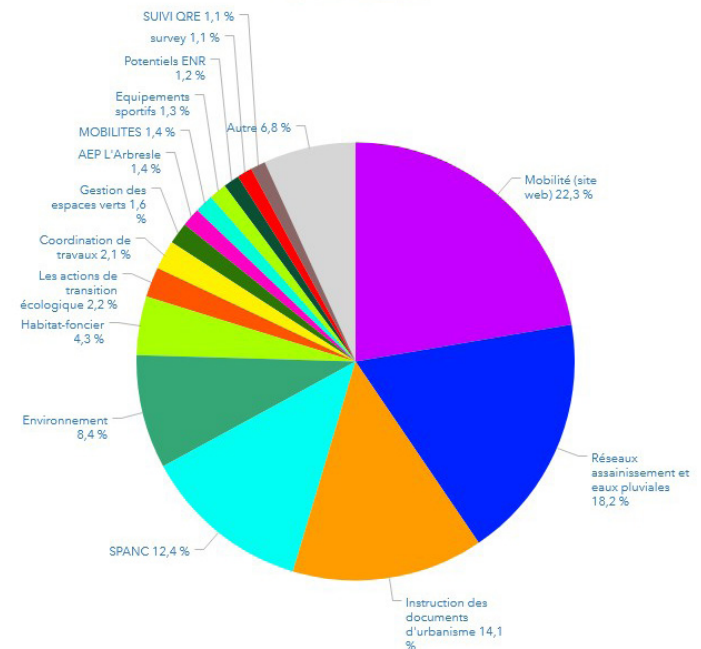
### SUR LES APPLICATIONS :

- Mise à jour de l'application mobilité sur le site de la CCPA avec les nouvelles lignes de bus



- Ajout des périmètres globaux dans l'application « habitat foncier » pour Sain-Bel et L'Arbresle.
- Maintien des applications métier

### APPLICATIONS LES PLUS UTILISÉES DANS LE SIG :





Pays  
de L'Arbresle.

TERRE  
DE RÉSIDENCE.

Se  
loger.



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



## PROJET D'AMÉNAGEMENT INTERCOMMUNAL PARTAGÉ



Accompagnés pendant un peu plus d'un an par l'Agence d'Urbanisme, les élus de la Communauté de Communes ont achevé en 2025 la rédaction du **Projet d'Aménagement Intercommunal Partagé (PAIP) du Pays de L'Arbresle**.

Ce PAIP vient donner les grandes orientations d'aménagement du territoire, à l'image d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et reprend la vision partagée des 17 communes.

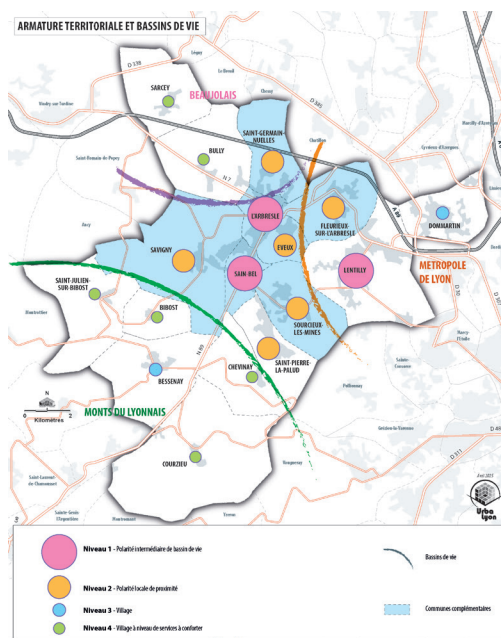
Il intègre à la fois les documents et réflexions sur lesquels les communes et la CCPA avaient déjà travaillé (ex-Mobilité, Habitat, Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) des communes, Schéma de COhérence Territoriale ...) mais également tous les échanges entre élus des communes qui ont eu lieu tout au long de la démarche d'élaboration (8 ateliers ou Comités de PILotage).

**Ce document vient traduire les engagements de la CCPA et s'articule autour de 4 grands axes, chacun déclinés en orientations :**

- Préserver la qualité du cadre de vie pour tous les usagers du territoire
- Proposer un développement cohérent et maîtrisé du territoire, s'appuyant sur la complémentarité et la solidarité des communes
- Renouveler l'approche urbaine pour répondre aux défis de demain
- Protéger le socle naturel et agricole du territoire

Afin de faire perdurer la dynamique enclenchée par ces travaux collaboratifs, des temps d'échanges opérationnels entre communes ont d'ores et déjà été engagés (Atelier autour du parcours résidentiel) et perdureront sur 2026.

Ces travaux seront accompagnés par l'Agence d'Urbanisme.



## APPUI TECHNIQUE AUX COMMUNES

En juin 2025, la CCPA a créé un nouveau poste avec l'arrivée d'une cheffe de projet Aménagement urbain.

Dans un premier temps destiné à L'Arbresle et Sain-Bel, petites villes de demain, le poste va s'ouvrir aux autres communes de la CCPA souhaitant bénéficier d'un accompagnement technique dans leur projet d'aménagement urbain (centre bourgs, places, aménagements spécifiques).

Différents niveaux d'appui seront ainsi apportés, de l'émergence des projets jusqu'au premières études de faisabilité.

## DES COMMISSIONS QUALITÉ URBAINE

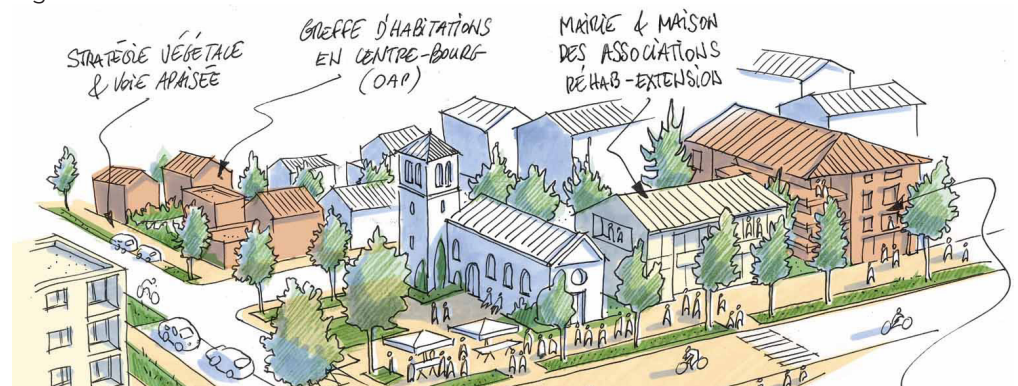
Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est une association qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement.

Depuis plusieurs années, les architectes-conseils du CAUE accompagnent la CCPA, les communes et les habitants dans la définition de leurs projets afin de préserver la qualité paysagère du territoire.

Depuis 2024, pour aller plus loin dans cette volonté de produire une offre de qualité au service de l'attractivité du territoire, la CCPA a étendu l'action du CAUE avec l'organisation de commissions qualité urbaine autour des projets présentant un enjeu spécifique.

Véritable espace de dialogue réunissant le porteur de projets, les communes, l'architecte conseil, les instructeurs du droit des sols (CCPA et Syndicat de l'Ouest Lyonnais) et les architectes des bâtiments de France, elles visent à pousser les porteurs de projets à améliorer la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets.

**En 2025, 4 Commissions Qualité Urbaine ont été organisées**, pour 6 projets en zones économiques, des projets communaux ou intercommunaux et des programmes de logements collectifs.



## Aménagement *DU TERRITOIRE*

### PETITES VILLES DE DEMAIN



#### AMÉNAGEMENTS DANS SAIN-BEL POUR SÉCURISER LES CIRCULATIONS PIÉTONNES, CYCLABLES ET ROUTIÈRES.

A la suite des réflexions engagées lors de l'élaboration du plan-guide d'aménagement et de l'étude « modes doux » du service des Mobilités de la CCPA, la commune a lancé des travaux d'aménagement dans une partie du centre-bourg, finalisés en décembre 2025.

Ils consistent en la création d'une boucle de circulation automobile en sens unique, de nouvelles places de stationnement et d'une piste cyclable entre le centre-bourg et le groupe scolaire et la crèche, ainsi que la sécurisation du carrefour route de Savigny / montée du château / rue du Trésoncle.

Parallèlement, un rond-point a été aménagé sur l'intersection au niveau de l'ancienne cave coopérative, afin de faciliter l'insertion des véhicules sur la RD, de sécuriser les circulations piétonnes (notamment en lien avec le lycée) et de ralentir les véhicules en entrée et sortie d'agglomération.

#### TRAVAIL EN COOPÉRATION AVEC LES COMMUNES DE L'ARBRESLE, SAIN-BEL, EVEUX ET FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE SUR L'ADAPTATION DES PLU EN ZONES COMMERCIALES (CORNU ET MARTINETS)

Ce travail a pour objectif de moderniser les zones, d'en améliorer la qualité paysagère, d'en sécuriser tous les déplacements et de rationaliser l'occupation du sol.

#### LANCEMENT DU DISPOSITIF "VILLE AMIE DES AÎNÉS" À SAIN-BEL

Fin 2025, avec le soutien du chef de projet PVD, la commune de Sain-Bel a rejoint ce réseau de villes afin de préparer une concertation avec les seniors et adapter les aménagements urbains aux besoins de nos aînés pour le prochain mandat.

# HABITAT

### SUBVENTIONS ET GARANTIES D'EMPRUNT

Pour favoriser le développement d'un parc de logements locatifs sociaux et ainsi répondre aux besoins des habitants de son territoire, la CCPA apporte un soutien financier aux bailleurs sociaux, notamment pour les projets à destination des plus fragiles.

EN 2025,

**240 000 €** de subventions ont été accordées concernant cinq programmes locatifs sociaux sur les communes de L'Arbresle et Lentilly.

**9** programmes (**145 logements locatifs sociaux au total**) ont bénéficié d'une délibération de garantie d'emprunt ou d'accord de principe pour des prêts également garantis par le Département et / ou les communes concernées.



# Service HABITAT

## DES DISPOSITIFS POUR ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DU PARC PRIVÉ



**rénovation énergétique / adaptation à l'âge ou au handicap / réhabilitation lourde.**

Afin d'assurer la communication sur ces trois dispositifs, l'information et l'accompagnement des ménages, la CCPA fait appel à deux structures associatives : **SOLIHA Rhône et Grand Lyon** et **l'ALTE69** (Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône).

- Les ménages éligibles aux aides de l'Anah et CCPA sont pris en charge par l'association SOLIHA.
- Les ménages non éligibles sont renseignés par l'ALTE69.

Les deux associations assurent des permanences d'information en mairie de L'Arbresle et Sain-Bel (SOLIHA) ou à L'Arborescence (ALTE69).

La Communauté de Communes attribue des subventions complémentaires aux subventions de l'Anah.

Pour L'Arbresle et Sain-Bel, Petites Villes de Demain, les communes viennent également apporter un soutien financier complémentaire dans leurs centre-bourgs pour la lutte contre la vacance, contre la précarité énergétique mais aussi pour la protection contre le bruit.

Depuis 2023, la Communauté de Communes a contractualisé avec l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le Département pour engager sur l'ensemble de son territoire des dispositifs d'accompagnement des ménages dans la rénovation de leur logement :

- un Programme d'Intérêt Général (2023),
- une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (L'Arbresle et Sain-Bel, en 2023)
- un Pacte Territorial (2025).

**Ainsi, l'ensemble des ménages du territoire bénéficie d'un conseil neutre et gratuit pour aborder leurs projets de rénovation de l'habitat (conseils techniques, financements...) :**



### EN 2025

- L'association SOLIHA a renseigné **118 ménages** et réalisé **52 visites à domicile**. Ces visites permettent l'établissement de diagnostics qui sont indispensables pour solliciter les aides, mais également pour accompagner les ménages dans leurs réflexions techniques et financières.
- L'ALTE69 a renseigné **338 ménages (874 appels / mails / contacts)**, dont 86 ont été réorientés vers l'association SOLIHA car éligibles aux aides de l'Anah et a réalisé **27 visites à domicile**.
- La Communauté de Communes a subventionné **41 projets de ménages** à revenus modestes ou très modestes pour un total de **90 000 €**.

Cela concerne :

**23**  
Projets de  
rénovation  
énergétique

**16**  
Adaptations  
de logements  
à l'âge ou au  
handicap

**2**  
réhabilitations  
lourdes (habitat  
indigne)

A noter que cette année, l'enregistrement des demandes de subvention par l'Etat dans le cadre de Ma Prim Renov a été suspendu 3 mois durant l'été (de fin juin à fin septembre) et a repris de façon dégradée entre septembre et décembre.

Malgré cela, les dispositifs fonctionnent bien puisque les chiffres sont en augmentation par rapport au 1<sup>er</sup> bilan effectué pour la période juillet 2023 – décembre 2024 qui comptabilisait **autant de projets subventionnés en un an et demi que sur la seule année 2025** : 40 projets dont 21 rénovations énergétiques, 17 adaptations de logement et 2 réhabilitations lourdes.



**maprimerenov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

# Service HABITAT

## ACCOMPAGNER LES MÉNAGES LES PLUS FRAGILES

### CO-FINANCEMENT DES PERMANENCES ACCUEIL CONSEIL ORIENTATION LOGEMENT

Ces permanences, co-financées par la CAF et assurées par l'association SOLIHA, offrent une écoute et un conseil personnalisé pour des ménages qui rencontrent des difficultés à accéder ou à se maintenir dans leurs logements (entretiens individuels et personnalisés sur rendez-vous).

Au regard du bilan 2024, mettant en avant des permanences surfréquentées (nombre d'entretiens réalisés supérieur au nombre de créneaux de rendez-vous ouverts) et des situations de plus en plus complexes, en 2025 le nombre de permanences a été augmenté et la durée de certains créneaux allongés.

En 2025,

**49 ménages** (144 entretiens individuels) ont été reçus lors d'une des permanences tenues par SOLIHA dans les locaux de la Communauté de Communes à L'Arborescence.

Ces permanences sont très sollicitées et accueillent des ménages de toutes classes sociales et financières.

**Néanmoins, en 2025, on distingue deux profils majeurs :**

- Les ménages qui fréquentent la permanence de façon ponctuelle (en moyenne 1 à 3 RDV par ménage) pour un projet de relogement.
- Les ménages qui fréquentent la permanence de façon régulière (en moyenne 3 à 5 RDV par ménage), les différentes démarches liées au logement à engager nécessitant une régularité.

**Ce rythme de permanences sera maintenu en 2026.**

### PRIMO-INFORMATION DES JEUNES SUR LA THÉMATIQUE DU LOGEMENT

Assurée par l'info jeunes du pays de L'Arbresle (cf page 67)

### RELOGEMENT DES FAMILLES ISSUES DE LA COMMUNAUTÉ DES GENS DU VOYAGE

La question du relogement des familles installées sur les sites provisoires de Sain-Bel et Sarcey a fait l'objet d'études de faisabilité techniques et financières en 2024.

La CCPA a pu déposer en 2025 des demandes de financements pour la création de terrains familiaux sur site, notamment dans le cadre de l'appel à projets de la DIHAL et poursuivre ses échanges avec un bailleur social.

Dans l'attente du lancement opérationnel, la mission de médiation de l'association ARTAG continue sur l'ensemble des aires du territoire.

### LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE DANS LES CENTRES ANCIENS DE L'ARBRESLE ET SAIN-BEL

La CCPA assure la coordination d'un groupe de travail techniciens / élus à ce sujet.



Se  
déplacer.



# VOIRIE COMMUNAUTAIRE

## TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN VOIRIE

Le patrimoine routier de la CCPA est réparti entre des voies de première et de seconde catégorie ainsi que des voies de zones artisanales.

Les voies de catégorie 1 et de ZA représentent sur l'ensemble du territoire les grandes liaisons routières et les axes majeurs stratégiques pour le Pays de L'Arbresle.

Celles de 2<sup>ème</sup> catégorie regroupent les voies dont l'intérêt est plus local.

En 2025, la CCPA a mis en place une enveloppe voirie exceptionnelle de **1 000 000 €** en plus de l'enveloppe prévue initialement au budget 2025.

Les travaux réalisés ou en cours de réalisation sur l'ensemble des 17 communes sont présentés dans le tableau ci-contre, qui inclut 870 000 € HT de travaux sur les enveloppes réparties entre les 17 communes.

COMMUNE	MONTANT HT
BESSEY	46 165 €
BIBOST	111 000 €
BULLY	184 000 €
CHEVINAY	85 000 €
COURZIEU	231 000 €
DOMMARTIN	165 000 €
ÉVEUX	220 000 €
FLEURIEUX-SUR-L'Arbresle	251 000 €
L'ARBRESLE	285 500 €
LENTILLY	282 500 €
SAIN-BEL	30 000 €
SAINTE-JULIEN-SUR-BIBOST	165 000 €
SAINTE GERMAIN NUELLES	180 000 €
SAVIGNY	79 000 €
SARCEY	65 000 €
SOURCIEUX-LES-MINES	27 000 €
SAINTE-PIERRE-LA-PALUD	93 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 497 165 €</b>

Ce sont donc près de **2 500 000 € HT** que la CCPA a investi sur ses routes communautaires. L'ensemble de la mission de maîtrise d'œuvre (phase conception, chiffrage, passation des marchés et suivi de travaux) a été réalisé par le service voirie de la CCPA.

La CCPA a également réalisé des travaux pour le compte des communes par convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, notamment au Planin à Bibost (70 000 € HT) et la requalification de la rue du Falque sur Dommartin (200 000 € HT).

## ENTRETIEN DES VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Le coût d'entretien des voies d'intérêt communautaire en 2025 s'élève à 811 500 € TTC (hors travaux en régie réalisés par les communes) pour 297 km de voies.

**Les grands postes de dépense se décomposent ainsi :**

**402 000 € TTC** pour l'entretien des chaussées (bouchage des nids de poules, emplois partiels)

**258 000 € TTC** pour l'entretien des dépendances (curage, fauchage des accotements)

**118 500 € TTC** pour l'entretien des espaces publics communautaires

**33 000 € TTC** pour l'entretien de la signalisation horizontale.

Par ailleurs 131 799 € ont été remboursés aux communes pour les prestations d'entretien des dépendances réalisées par leurs soins. Ces prestations sont réalisées dans le cadre d'une convention de partage de services.

Le service voirie de la Communauté de Communes a également accompagné les communes sur certains de leurs projets communaux (chiffrage, accompagnement de maîtrise d'œuvre, expertises techniques).



Requalification rue du Falque  
Dommartin



Réfection de la couche de roulement  
Chemin Du Planin – Bibost

# Voirie COMMUNAUTAIRE

## FOCUS SUR

### CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ, CHEMIN DES RAGOTS, À SAIN-BEL

#### Le projet a mis l'accent sur :

- La sécurisation des mouvements de giration depuis la RD 389
- La réduction des vitesses au droit du carrefour
- La mise en accessibilité des 2 arrêts de car
- Une gestion intégrée des eaux pluviales (noues, ...) et des plantations d'arbres.

Les travaux ont été réalisés sur l'été 2025 en prenant en compte toutes les contraintes du site.

Le montant total des travaux (voirie et espaces verts) est de **373 555 € HT.**

Le projet a reçu **180 000 € HT** de participation de la part du Département



## EN CHIFFRES

**192 TONNES**  
d'enrobés à froid  
pour le bouchage  
de nids de poule

**198 TONNES**  
d'émulsions de  
bitume pour les  
emplois partiels

**480 KM**  
de fauchage  
mécanique

**31 6 KM**  
de fossés curés

**105**  
permissions  
de voirie

# SERVICE MOBILITÉS

## MOBILITÉ DOUCE ET COVOITURAGE

### COVOITURAGE

En 2025, la plateforme En Covoit'RDV, ouverte l'année précédente, a comptabilisé **1 478 inscrits** résidents sur la CCPA.

Au total ce sont **7 022 trajets** qui ont été effectués avec une origine et/ou une destination sur le Pays de L'Arbresle et qui ont pu bénéficier des subventions de la collectivité.

Une étude a également été menée pour mesurer le potentiel de création d'une ligne de covoiturage spontanée.

Deux lignes montrent un potentiel intéressant : la ligne de la Vallée de la Brévenne entre Courzieu et L'Arbresle ainsi que la ligne Tarare, L'Arbresle, Lyon en passant par Bully et Lentilly.

### AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Au croisement de la compétence mobilités et de la compétence voirie, la CCPA travaille au développement d'itinéraires cyclables sécurisés.

Cette année la Communauté de Communes a travaillé sur le projet de voie verte le long de la zone d'activités de la Ponchonnière. Les travaux auront lieu au début de l'année 2026.

### Compteurs



A partir d'avril 2025, des compteurs ont été mis en place sur les voies vertes aménagées par la CCPA.

Ils permettent de mesurer le nombre de cyclistes et de piétons qui fréquentent les installations.

**83 712 PIÉTONS** et  
**27 187 CYCLISTES**

ont été comptabilisés sur la voie verte de la Brévenne, la voie verte entre Lentilly et La Tour de Salvagny et la voie verte du Charpenay.

### Stations de gonflage

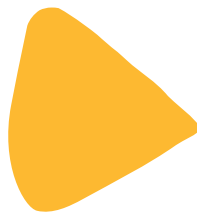
Pour faciliter la pratique du vélo et de la trottinette, des stations de gonflage ont été installées à différents points du territoire.



Elles permettent de refaire la pression des pneus gratuitement à tout moment. Leur accès est libre.

Les stations sont disponibles sur la voie verte de la Brévenne et aux stations VELPAR de Courzieu, Lentilly Charpenay ainsi que Dommartin Ferme du Prost.

# Service MOBILITÉS



## MOBILITÉ DOUCE ET COVOITURAGE (SUITE)

### VELPAR



Le service a comptabilisé **85** nouveaux abonnés en 2025.

La station la plus utilisée au printemps a été celle de Dommartin. À l'automne, l'usage le plus important a été sur la station de Courzieu Mairie.

Les stations VELPAR de Dommartin et Lentilly Charpenay ont fait l'objet d'un travail pour renforcer la sensibilisation à la pratique du vélo.

Des panneaux informatifs sur la pratique du vélo ont été installés à côté de chaque station pour faire connaître les différents dispositifs existants sur le territoire.

### AIDE À L'ACHAT DES VÉLOS ÉLECTRIQUES ET DES VÉLOS SPÉCIAUX

En 2025, le conseil communautaire a renouvelé l'aide à l'achat des vélos électriques pour les habitants de la CCPA.

**114 demandes** de subvention ont été validées, pour un budget total de **28 500 €**.

La majorité des vélos achetés par les habitants sont des vélos électriques classiques, mais la CCPA a également subventionné l'achat de vélos électriques d'occasion, de vélos cargos, rallongés, pliants ou encore l'électrification de vélos mécaniques.

### FONDS DE CONCOURS MOBILITÉ ACTIVE

La CCPA a accompagné la réalisation d'aménagements en faveur des mobilités actives dans plusieurs communes.

Le fonds de concours a participé au financement du réaménagement de la rue du Falque à Dommartin pour créer un aménagement cyclable, à la mise en place d'aménagement de modération de trafic Chemin des Terres à Lentilly et à la mise en place d'une zone 30 dans le bourg de Sourcieux-Les-Mines.

### VEL'OUEST

Ce service de location de vélos à assistance électrique proposé par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, a fermé au printemps 2025 suite à la fin du marché.

Des vélos ont été récupérés par la CCPA qui en a fait don aux communes intéressées et a conservé une partie des vélos pour travailler sur un nouveau service de prêt de vélo électrique destiné aux jeunes du territoire.

### STATIONNEMENT VÉLO

**3 consignes** vélo sécurisées de 6 places ont été implantées sur le territoire à Lentilly (Le Guéret), Bully (rue d'Aquitaine) et Saint-Pierre-La-Palud (Eglise). Ce dispositif s'adresse aux personnes n'ayant pas de possibilité de stationner leur vélo dans leur logement.



## DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

### AMI (AIDE À LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE)

En 2025, **151 usagers** ont sollicité le service de transport solidaire pour se déplacer sur le territoire du Pays de L'Arbresle, dont **49 nouvelles inscriptions**.

Le service est fortement plébiscité pour les déplacements vers les zones de commerces, les services médicaux et les EHPAD du territoire.

Il compte des inscrits dans les 17 communes du Pays de L'Arbresle.

### ACTIONS AVEC SYTRAL MOBILITÉS

L'année 2025 a été marquée par l'unification des réseaux de lignes régulières de bus sous l'égide de TCL.

Une nouvelle tarification intégrée a été mise en place pour permettre aux usagers d'utiliser la totalité du réseau TCL avec un seul titre de transport. La tarification fonctionne désormais en zones.

Certaines lignes de bus ont fait l'objet d'une modification de numéro pour éviter les doublons à l'échelle du réseau.

## RÉDUCTION DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

### ANIMATIONS

En 2025, Le service mobilités a réalisé **12 animations** à destination du grand public et des écoles qui ont touché 500 personnes et 250 élèves environ.

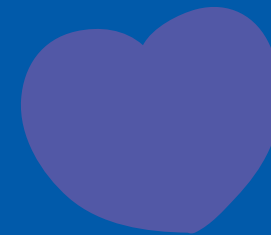
Des stands d'information ont été installés dans des marchés et événements divers dans les communes de Lentilly, Courzieu, Bully, Éveux et à L'Arbresle, dans le cadre de la Fête de l'Environnement, où plusieurs partenaires mobilités étaient également présents.

D'autres animations ont aussi été organisées, telles que le spectacle « Bienvenue à Vroomerland » à L'Arbresle, une balade à vélo par les voies vertes de Savigny et la Brévenne (communes de Sain-Bel et L'Arbresle), un ciné-débat sur le film documentaire « Virage vers le futur ! » à Lentilly et une animation « vélo-battle » au marché de Noël à L'Arbresle.

Pour les scolaires, une Fresque du vélo dans le collège des Quatre Vents à L'Arbresle ; une séance du film « Raoul Taburin » pour les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Sain-Bel, L'Arbresle (André Lassagne), Saint-Pierre-la-Palud et Chevinay ; et une action de sensibilisation sur la sécurité routière aux abords de l'école à Sain-Bel.



Travailler.



# ZONES D'ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRES

## DÉVELOPPER DES ZONES D'ACTIVITÉ

Les enjeux en matière de développement économique en 2025 restent dans la continuité des années précédentes sur le volet développement des zones d'activité et aménagement commercial. La priorité reste la reconstitution d'un stock foncier pour la collectivité permettant d'assurer les capacités de développement futur des entreprises de notre territoire.

### LES ACTIONS DÉVELOPPÉES EN 2025 PAR LA CCPA :

#### Constitution d'offres foncières et immobilières adaptées aux entreprises :

##### • Réservation au sein des plans locaux d'urbanisme (PLU) d'espaces dédiés à l'aménagement économique :

- Engagement d'études prospectives en partenariat avec les communes de Sain-Bel, Éveux et L'Arbresle pour harmoniser les règlements d'urbanisme sur la zone commerciale des Martinets.

- Contribution à la révision du PLU de Fleurieux-sur-L'Arbresle afin d'ouvrir à l'urbanisation un secteur de 3,5 ha au nord de l'actuel zone d'activité de Montepy pour extension de celle-ci.

- Contribution à la révision du PLU de Lentilly pour établissement des règles d'urbanisme sur la zone du Charpenay.

##### • Constitution de réserves foncières publiques (élaboration d'une stratégie foncière) : poursuite de la veille d'opportunités foncières :

- Lancement des réflexions sur la mise en place de baux à construction sur les zones d'activités à venir.

- Poursuite de la veille active avec l'EPORA sur les Martinets: co-financement d'études visant à optimiser le foncier public/privé disponible ou à requalifier.

- Prise de contacts en cours sur plusieurs friches en ZAE.

##### • Amélioration de notre connaissance du marché pour calibrer les produits pour répondre aux besoins réels des entreprises :

- Poursuite du partenariat avec l'OPALE (Observatoire partenarial économie emploi insertion, Urbalyon), avec Only Lyon Invest, la CCI et les acteurs privés de la promotion économique.

#### Accompagnement du monde économique pour répondre aux enjeux de sobriété (foncière, énergétique...):

• Travail sur des aménagements économiques plus vertueux : mutualisation, densification...

• Accompagnement de la requalification des ZAE existantes, lutte contre la vacance.

• Promotion et accompagnement des projets de développement des ENR : un projet d'autoconsommation collective à l'étude sur la ZAE des Garelles à Bessenay.

• Travail avec les communes pour ajuster les règlements des ZAE favorisant la densité, la préservation d'espaces naturels, les mobilités douces.

• Accompagnement des entreprises dans leur projet de développement à travers la commission qualité urbaine de la CCPA et un accompagnement dédié assuré avec le service assainissement sur la qualité des rejets des entreprises.

#### Promotion d'un développement économique du territoire cohérent avec le cadre de vie et les évolutions démographiques en cours :

• Participation à l'évolution du SCoT (schéma de cohérence territoriale) de l'Ouest lyonnais.

• Participation à la construction du Projet d'aménagement intercommunal partagé (PAIP)

• Favoriser l'intégration des zones économiques (commerciales ou productives) aux quartiers urbains : intégration paysagère, végétalisation, liaisons modes actifs, travail sur les franges des zones (en limite des quartiers urbains ou espaces naturels ou agricoles).

### LA POURSUITE DES PARTENARIATS ENGAGÉS :

• Avec les acteurs publics de l'emploi, la CCPA participe au comité local pour l'emploi et au groupe de travail « Task force entreprise » regroupant France travail, la Mission locale, le Département, CAP emploi et les communautés de communes.

• Ce groupe de travail vise à développer une coopération active entre les différents services pour plus d'efficacité dans les accompagnements des entreprises du territoire dans leur démarches de recrutement.

• Avec le service mobilités de la CCPA : soutien aux entreprises pour favoriser l'évolution des comportements en matière de mobilités. Travail avec les employeurs afin de trouver des solutions adaptées à leur situation facilitant ainsi les recrutements.

• La CCPA contribue à la promotion de l'offre SYTRAL mobilité à destination des employeurs. Cet accompagnement a contribué à encourager deux employeurs importants du territoire, Fresenius Medical Care à Savigny, et Charles Perroud à Lentilly, de s'engager dans la création d'une communauté de covoiturage pour l'un et à la réalisation d'un diagnostic mobilité pour l'autre.

• Avec le CEOL, club d'entreprises de l'Ouest Lyonnais : soutien à l'activité du club, qui a pour ambition d'informer, fédérer et rassembler les entreprises locales, de promouvoir l'attractivité du territoire en étroite collaboration avec les instances locales.

• Cette année le service à co-construit avec le CEOL et deux associations du territoire un atelier dédié à la santé mentale et spécifiquement sur l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap psychique en entreprise.

• Avec le Syndicat de l'ouest Lyonnais (SOL) – CCPA : Le Schéma d'accueil des entreprises engagé en 2022 par le SOL en collaboration avec les 4 communautés de communes rattachées au syndicat a abouti en 2024. Il a été annexé au SCoT. Ce schéma permet de prioriser les projets d'aménagement de zones d'activité.

• Avec ONLY LYON (ex. ADERLY) : promotion du territoire, rencontres des entreprises pour des accompagnements spécifiques (RH, finances...) – trois entreprises du territoire ont bénéficié d'un accompagnement en 2025.

# Zones d'activité COMMUNAUTAIRES

## DÉVELOPPER DES ZONES D'ACTIVITÉ (SUITE)

### DÉTAILS DES PROJETS SUR LES ZAE EN 2025 :

#### Les Grandes Terres, Dommartin :

Travaux de finitions des espaces communs de la zone d'activité : voirie de desserte, trottoirs et stationnements publics



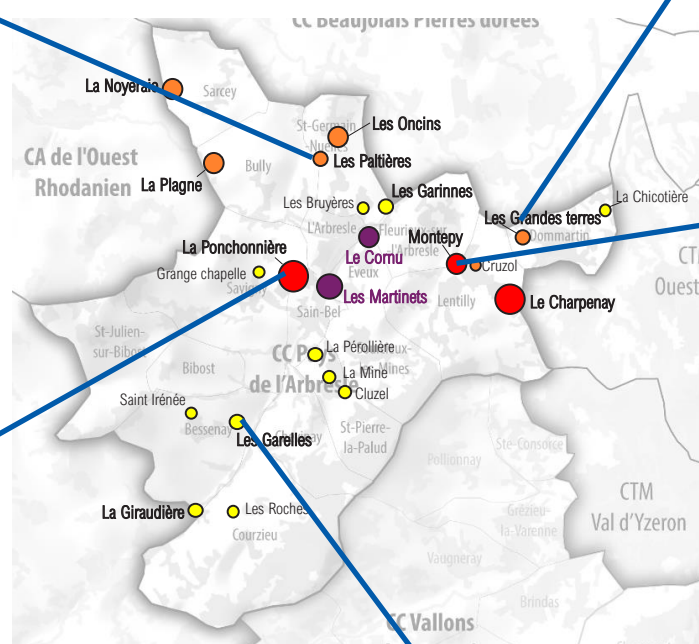
#### Les Paltières, Saint Germain Nuelles :

##### 11 900 m<sup>2</sup> d'extension possible

L'extension de la zone d'activité des Paltières est conditionnée à l'accueil de la nouvelle caserne intercommunale de Saint Germain Nuelles, Bully et Sarcey.

Les travaux de raccordement à l'assainissement collectif de la future extension ont été réalisés en 2025.

Des négociations foncières se sont poursuivies en 2025 avec ASF, le département et la commune de Saint Germain Nuelles afin de consolider les contours de la future zone. L'étude de maîtrise d'œuvre a débuté au dernier trimestre 2025.



#### Montepy, Fleurieux-sur-L'Arbresle

##### 3,5 ha d'extension possible

Cette extension de zone est classée prioritaire dans le schéma d'accueil des entreprises de l'Ouest Lyonnais (annexe du SCoT). La CCPA a poursuivi en 2025 les négociations pour l'acquisition des fonciers destinés à l'extension.

La CCPA a également travaillé avec la commune de Fleurieux-sur-L'Arbresle sur la révision du Plan Local d'Urbanisme en cours, afin de construire la future orientation d'aménagement programmée sectorielle de la zone AUi de Montepy.

Au second semestre 2025, la CCPA a sollicité la SPL Pacte Rhône pour réaliser l'étude pré-opérationnelle du futur aménagement. Le groupe SERL accompagnera la CCPA en 2026 pour déterminer une première capacité et un bilan d'aménagement de la future zone. Une étude d'opportunité de commercialisation par bail à construction a été incluse à l'étude.

#### Ponchonnière, Savigny / Sain-Bel :

Au second semestre 2025, la CCPA a lancé la commercialisation d'un terrain de près de 7000 m<sup>2</sup> sur la zone industrielle de la Ponchonnière, sur la commune de Sain-Bel.

Afin d'attribuer ce lot (proposé à la vente en un macro-lot ou deux lots séparés), la CCPA a privilégié un appel à candidature mentionnant les critères de choix sur lesquels la commission d'attribution constituée s'appuiera pour rendre son choix au premier trimestre 2026.

#### Les Garelles, Bessenay : 9 600 m<sup>2</sup> de terrain aménageable

En 2024, la CCPA avait fait appel au CAUE (Conseil en architecture urbanisme et environnement) du Rhône afin d'étudier des scénarios d'optimisation des aménagements. Un scénario réaliste a été proposé aux élus et consolidé courant 2025. La CCPA a engagé une étude de maîtrise d'œuvre en 2025 ainsi que de nouvelles études techniques. Le permis d'aménager est projeté en 2026.

# COMPÉTENCE COMMERCE

## RAPPEL DES OBJECTIFS

Deux enjeux entourent l'exercice de cette compétence sur le territoire :

### LA LUTTE CONTRE LA DÉVITALISATION DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

L'intervention de la CCPA face à ce premier enjeu consiste principalement à soutenir les commerces de proximité situés dans les cœurs de village.

Cela se traduit par le versement de subventions communautaires pour financer des investissements (travaux dans les locaux, matériels professionnels, aménagement de terrasses pour la restauration...).

La CCPA intervient également techniquement aux côtés des communes pour accompagner les problématiques commerciales, en apportant un conseil personnalisé ou en externalisant certaines démarches (dossier d'aides régionales).

Lorsqu'aucun dispositif régional ou national n'est applicable, la CCPA peut également subventionner des travaux immobiliers sous conditions.

### LA LUTTE CONTRE L'ÉVASION COMMERCIALE

La CCPA intervient dans son rôle d'aménageur des zones d'activité pour requalifier les zones commerciales des Martinets et du Cornu.

Les zones commerciales sont les principaux attracteurs commerciaux du territoire.



## SOUTIEN AUX COMMERÇANTS - ARTISANS

### LES AIDES À L'INVESTISSEMENT POUR LES COMMERCES AVEC POINT DE VENTE

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du dispositif d'aide à l'investissement en faveur des commerçants et artisans avec point de vente, avec quelques ajustements du dispositif en lien avec le règlement d'attribution de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (la restauration rapide ne répond plus aux critères d'éligibilité régionale).

**17 dossiers** ont été délibérés

avec un total de **50 000 €** de subventions attribuées par la CCPA

pour **457 000 €** de projets d'investissements :

- **8** créations, **7** rénovations, **2** transferts (déménagement dans un nouveau local) ;
- **4** projets dans l'artisanat alimentaire, **4** dans le commerce de détail, **6** dans la restauration, **3** dans les activités services ;
- **9** communes concernées.

Parallèlement, **3 subventions** ont été accordées de manière totalement exceptionnelle à des commerces accompagnés par la CCPA et ayant subi des difficultés d'obtention de leur subvention auprès du partenaire cofinanceur (Région).

### AIDES À L'IMMOBILIER

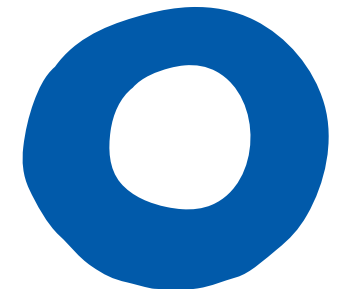
Pour compléter le dispositif d'aide à l'investissement pour les commerçants, qui finance prioritairement les dépenses d'aménagement intérieur et de matériels professionnels, la CCPA a mis en place **une aide à l'immobilier d'entreprise**.

Ainsi, en accord avec les municipalités, la CCPA peut **agir plus efficacement contre la vacance commerciale** dans les centres-bourgs.

L'aide permet d'accélérer les procédures d'urgence (insalubrité, péril) en incitant les propriétaires ou les futurs locataires à engager des dépenses de rénovation, de transformation ou d'amélioration énergétique.

On peut aussi envisager cette aide pour intervenir sur des locaux commerciaux en voie de déprise afin d'anticiper le risque de vacance à venir.

En 2025, **5 dossiers** ont été étudiés et accompagnés pour financer la rénovation de locaux commerciaux, dont 3 aides sur la commune de L'Arbresle, 1 aide à Bully, et 1 aide à Savigny.



# Compétence **COMMERCE**

## SOUTIEN AUX COMMERÇANTS - ARTISANS (SUITE)

### AIDES AU MAINTIEN DU DERNIER COMMERCE

La CCPA poursuit toujours son accompagnement à la structuration de nouveaux projets pour les petites communes afin de maintenir leur dernier commerce en centre-bourg. En 2025, les communes labellisées « Village d'Avenir » ont pu s'appuyer sur le service Développement Economique de la CCPA pour faciliter l'émergence des projets :

• **Dans le cadre d'un projet de remembrement immobilier, la CCPA a assisté la commune de Bully dans le transfert du « Café de La poste ».**

Ainsi, la gérante a pu bénéficier d'un accompagnement pour mettre au point son business plan et sécuriser sa situation locative au terme du transfert.

Parallèlement, la CCPA aide la commune dans la recherche de porteurs de projets.

• **À Savigny, confronté à la problématique de cessation d'activité de la boulangerie, la CCPA a accompagné la commune dans l'implantation d'un nouveau commerce** organisé en GIE, Groupement d'Intérêt Economique, afin de maintenir l'activité de distribution de pains et viennoiseries conjointement avec une épicerie de village (cf. photo de l'inauguration ci-dessous).

• **À Sarcey, la CCPA a accompagné la commune dans la recherche d'un porteur de projet en vue d'une installation prévue en 2026.**

Ainsi, le rôle du service Développement Economique consiste à analyser la faisabilité du projet afin de sécuriser la future situation locative entre le preneur et le bailleur.



### ANALYSE DES FLUX CHALANDS

Dans le cadre de son adhésion au programme Petites Villes de Demain, **la Communauté de Communes s'est dotée d'un observatoire du commerce** afin de pouvoir objectiver les données relatives aux activités marchandes, dans le but d'orienter les politiques publiques et de répondre au plus près aux besoins du territoire.

A ce titre, la CCPA dispose d'une **solution de collecte des données de flux de chalands** (pour les années 2019 à 2024) et de son analyse. Ces données ont été restituées en 2025.

Elles concernent spécifiquement les communes de L'Arbresle et Sain-Bel, et permettent de mesurer notamment l'évasion commerciale vers des polarités commerciales situées à l'extérieur du bassin de vie.

L'analyse des flux chalands permet aussi d'accompagner des porteurs de projets dans leurs choix d'implantation et leur étude de marché.



### ZONES COMMERCIALES

Le Pays de L'Arbresle dispose de deux zones commerciales ayant fait l'objet d'une réflexion stratégique pour optimiser la complémentarité de l'offre avec les centres-bourgs.

Dans ce cadre, l'observation et la connaissance du tissu commercial acquise en 2025 ont permis d'**engager des discussions avec les acteurs économiques de la zone commerciale des Martinets.**

Cela s'est traduit notamment par des négociations foncières dans le secteur sud des Martinets avec l'enseigne GAMM VERT.

La CCPA, assistée par l'agence URBALYON, a également participé à la **rédaction des orientations d'aménagement et de programmation des zones commerciales du Cornu (Fleurieux-sur-L'Arbresle) et des Martinets (L'Arbresle, Éveux, Sain-Bel)** afin d'anticiper l'entrée en vigueur du nouveau DAACL (document d'aménagement artisanal, commercial et logistique) de l'Ouest Lyonnais.

# ENTREPRENEURIAT - COLWORKING

## SOUTENIR LES ENTREPRENEURS LOCAUX

La Communauté de Communes a poursuivi en 2025 ses engagements auprès des créateurs d'entreprises en lien avec les acteurs économiques locaux (clubs d'entreprises et organismes d'appui à la création d'activité) afin de développer l'entrepreneuriat et permettre le maintien de l'emploi local sur son territoire.

Ses actions s'articulent autour de 2 enjeux : **rendre visible l'offre territoriale de soutien** aux entrepreneurs locaux (particulièrement auprès des entreprises individuelles et TPE), et **combler progressivement les manques majeurs dans le parcours entrepreneurial** (notamment résidentiel).

Un soutien qui se traduit au quotidien à travers l'exploitation et l'animation du Canevas 2.0, tiers-lieu dédié à l'économie sur le territoire, qui s'est installé dans de nouveaux locaux, plus grands et plus fonctionnels, à L'Arborescence.

**Le soutien aux entrepreneurs locaux s'articule autour de trois axes :**

### 1. ANIMER ET COORDONNER L'OFFRE TERRITORIALE DE SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT

• **24 personnes** ont été accueillies individuellement pour faire le point sur le projet de création ou développement d'activité.

Elles ont pu ainsi être **aiguillées dans leurs démarches et orientées** vers l'un de nos partenaires chargés d'accompagnement (ADIE, BGE AURA, Calad' Impulsion, RDI ou Ronalpia), mais encore vers les réseaux d'entrepreneurs (Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais (CEOL), Collectif des Entrepreneurs du Pays de L'Arbresle (CEPA)) ou organismes de formation (MétaForma, LT2S, Acolyte...) implantés sur le territoire.

• Un accompagnement de proximité qui se traduit par près de **300 heures de mise à disposition des bureaux et salles de réunion** au Canevas 2.0, pour accueillir les permanences et informations collectives de nos partenaires, les réunions de bureau des clubs domiciliés dans nos locaux ou encore des animations de France Travail dédiées à l'entrepreneuriat.

• Autre fait marquant : après avoir été le premier lieu d'accueil physique (au niveau national) des sessions du programme Tous en Ligne Maintenant (lancé en 2021 dans le cadre du plan France Relance), le Canevas 2.0 a également accueilli 5 dernières sessions du programme.

Destiné aux dirigeants des TPE pour franchir les premières étapes concrètes de leur digitalisation.

**24 entrepreneurs** ont pu ainsi monter en compétences sur les sujets suivants : réseaux sociaux, intelligence artificielle, référencement naturel et optimisation de son site Web.

### 2. FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION, COMMUNIQUER ET METTRE EN RÉSEAU

• Après 3 éditions les années précédentes, ayant réunies plus de 60 participants, les speed-meetings (rencontres entre entrepreneurs) du Pays de L'Arbresle ont pris en 2025 une nouvelle tournure, fruit d'une collaboration avec le CEPA (Collectif des Entrepreneurs du Pays de L'Arbresle).

**Au programme :** des formats en plus petit comité, alternant des phases pour tester son pitch en toute bienveillance et des questions inédites pour laisser place à l'improvisation et faciliter l'interconnaissance.

Les **2 sessions**, organisées au Domaine de Solemy et dans les nouveaux locaux du Canevas, ont ainsi séduit la vingtaine d'entrepreneurs inscrits.

• **11 nouvelles sessions Je Gagne en Compétences** (co-pilotées avec le CEPA également) ont été proposées au Canevas 2.0 en 2025, sur des thèmes variés : questionner son rapport à l'argent, comprendre la micro-entreprise, vaincre son syndrome de l'imposteur, utiliser Canvas, construire et tester son pitch... Nouveauté cette année, la mise en place d'un premier groupe de co-développement, formé à la pratique lors de l'une de ces sessions.

• Temps fort de l'année 2025, la Communauté de Communes a accueilli la **5<sup>ème</sup> édition d'Impacte ton territoire Ouest Lyonnais**, un événement copiloté avec Ronalpia, mettant en lumière les connexions et coopérations possibles entre acteurs publics et privés, entreprises et acteurs associatifs pour faire émerger des solutions innovantes répondant aux besoins locaux.

Au cœur des échanges cette année : la transition énergétique des bâtiments et le réemploi. Ce fut l'occasion de mettre en lumière le rôle des économes de flux au sein des collectivités territoriales, de découvrir les projets d'autoconsommation collective ou encore de parler de réemploi depuis le domaine de la construction jusqu'au réaménagement d'une salle de convivialité.



# Entrepreneuriat - *CO*WORKING

## 3. COMPLÉTER L'OFFRE DÉJÀ EXISTANTE EN PROPOSANT DE NOUVEAUX SERVICES À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJETS ET ENTREPRENEURS

• Le Canevas 2.0, transféré à L'Arborescence en 2025, dispose désormais de **capacités renforcées pour recevoir de nombreux événements et manifestations**.

On retrouve, en complément de l'espace de travail partagé pouvant accueillir simultanément jusqu'à 10 personnes, **7 salles de réunion** équipées (pour 2 à 18 personnes), ainsi qu'**une salle modulable** de 120m<sup>2</sup>.

• En complément de l'offre existante du Canevas 2.0, la Communauté de Communes propose également à L'Arborescence un nouveau service prolongeant le parcours résidentiel des petites structures.

Au sein de **L'Hôtel d'entreprises**, elles ont ainsi la possibilité de s'installer dans des surfaces adaptées à leur besoin, tout en profitant de services mutualisés (accès à un réfectoire partagé, salles de réunion...) et en partageant le quotidien d'autres entrepreneurs et solopreneurs.

Les **12 bureaux et le plateau** de 88m<sup>2</sup> disponibles à la location mensuelle ont rapidement trouvé preneurs : on retrouve notamment un organisme de formation, un bureau d'études structure, une agence de communication et événementiel, un cabinet de conseil en financement ou encore une association spécialiste de la construction et rénovation énergétique.



### QUELQUES CHIFFRES & FAITS MARQUANTS 2025

• **8 conventions de partenariat** signées avec des opérateurs dédiés à la thématique, et clubs d'entreprises locaux,

• **Un nouveau site** pour le **Canevas 2.0**, dans l'ancien siège de la Communauté de Communes, principalement rééquipé avec du mobilier de la collectivité, du mobilier de réemploi ou du mobilier upcyclé pour s'adapter aux nouveaux usages,

• **Plus de 100 utilisateurs du Canevas 2.0** : 45 % sont arrivés en 2025, 65 % sont des femmes et 53 % sont déjà entrepreneurs ;

• **Près de 900 accès à l'espace de travail partagé**, et plus de 740 locations effectuées (1 850 heures),

• **29 400 € de chiffre d'affaires** pour le Canevas 2.0 et l'Hôtel d'entreprises, soit 85 % de plus que sa première année d'exploitation complète (2021).



# ESPACE FRANCE SERVICES

## FACILITER L'ACCÈS DE TOUS AUX SERVICES PUBLICS

Fréquentation à nouveau en hausse en 2025 de ce service à la population

### 5 CHIFFRES CLÉS :

- **2652 personnes** accompagnées en 2025 (2413 en 2024)
- **17,5 personnes** accompagnées en moyenne par jour (16,3 en 2024)
- **4484 aides** aux démarches réalisées (4263 en 2024)
- **87 utilisateurs** des ordinateurs en libre-service (70 en 2024)
- **1616 personnes** reçues dans le cadre des permanences accueillies au sein de France Services\* (1528 en 2024)

\*CAF, MSA, CARSAT retraite, CARSAT assurance maladie, et permanence Accueil Conseil Orientation Logement conduite par Soliha)

### Top 4 des thématiques traitées par le service :

Assurance retraite, prestations CAF, titres sécurisés et Assurance Maladie.

### DEUX NOUVELLES PERMANENCES ACCUEILLIES :

- **L'ALTE 69** pour bénéficier d'informations et de conseils sur la rénovation énergétique des logements (une permanence par mois).
- **Un point info mobilités** assuré par l'association Mobilaid pour être guidé sur l'offre de mobilités (Permanences expérimentées de septembre à décembre 2025).

### UN RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL

avec une demi-journée supplémentaire d'ouverture du service par semaine depuis le 15 septembre : le mardi-après-midi, de 13h30 à 17h.

### DEUX TEMPS FORTS DU SERVICE EN 2025 :

#### • L'accompagnement à la déclaration des revenus :

133 personnes accompagnées dans les locaux de France services et lors de 4 permanences délocalisées dans les communes.

#### • Les Portes Ouvertes du 6 au 17 octobre

Des animations pour mieux faire connaître le champ d'action du service aux habitants et acteurs du territoire.

## SOUTIEN À L'INCLUSION NUMÉRIQUE

• **167 personnes** ont été accompagnées et guidées dans leurs premiers pas dans l'environnement numérique par le conseiller numérique.

• **190 participations** enregistrées aux **46 ateliers** numériques thématiques « Tuclidou » proposés à L'Arborescence et à la médiathèque de Lentilly.

La mission du conseiller numérique a pris fin en octobre 2025. La CCPA a souhaité continuer à soutenir les habitants du territoire en difficulté et / ou en manque de confiance avec les usages courants et basiques du numérique. Le service a donc été confié à un prestataire extérieur, permettant **la poursuite des ateliers numériques « Tuclidou » à L'Arborescence :**

2 ateliers d'1h30 tous les 15 jours en dehors des congés scolaires.

Gratuité / petit effectif / une thématique par atelier / sur inscription.



France  
services



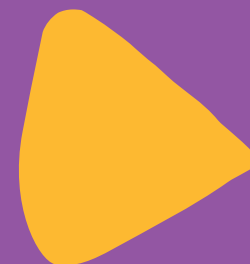
Pour en savoir plus :

• [Flyer espace France Services](#)

Pays  
de L'Arbresle,  
TERRE  
DE BIEN-ÊTRE.



Se  
soigner.



# DÉVELOPPEMENT SOCIAL

## OCTOBRE ROSE

**Un mois de mobilisation dans les communes engagées dans la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.**

Octobre Rose se déroule avec la contribution de La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Monts du Lyonnais, du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, et de la CCPA.



## RENCONTRES & ÉCHANGES ENTRE CCAS

**Trois temps d'échanges** proposés à l'ensemble des CCAS du territoire auxquels ont participé une dizaine d'entre eux.

**Ces temps ont permis de :**

- Partager les actualités et initiatives des communes en termes d'action sociale ;
- Informer les membres des CCAS sur le registre canicule, le dispositif oasis santé porté par la fédération ADMR et l'accueil du Van Info femmes ;
- Recenser les projets pour octobre rose et soutenir la dynamique intercommunale ;
- Partager le bilan de la semaine bleue 2024 et définir les grandes lignes de la semaine bleue 2025.

## ACCUEIL DU VAN INFO FEMMES

Porté par le Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et des Familles, ce dispositif itinérant vise à faciliter la prise de contact avec les femmes vivant en milieu rural afin de les **informer et de les orienter sur les sujets du droit et de l'emploi.**

Permanence du van le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 17h30 sur le parking de L'Arborescence



## SEMAINE BLEUE 2025

L'implication de la CCPA sur cette manifestation s'inscrit dans une attention autour des enjeux du vieillissement et un engagement pour favoriser le bien vieillir sur le territoire.

Pour cette édition 2025, il a été proposé de solliciter la participation des structures ou associations du territoire en lien avec les seniors.

**Un programme riche et diversifié comptant 6 événements dont :**

**• 3 portés par des acteurs du territoire :**

- Une randonnée intergénérationnelle (ADMR Bessenay)
- Des ateliers kamishibai (Ehpad les Collonges (photo))
- Un spectacle musical (Commune de Saint Germain Nuelles)

**• 2 portés par la CCPA :** Ateliers anti-chutes et conférence « Etre grand parent aujourd'hui »

**• 1 porté par la CCPA et les communes Un p'titemps :** après-midi festif Un p'titemps

**172 personnes** au total ont participé aux différents événements.



**A noter également :** la contribution du service développement social et de la Maison Sport Santé au salon du bien Vieillir organisé par la CPTS des Monts du Lyonnais (140 participants).

# Développement SOCIAL

LANCEMENT D'UN P'TITEMPS LE 15 JANVIER 2025



Un p'titemps est un dispositif intercommunal visant à favoriser le lien social, développer les solidarités de proximité et soutenir l'engagement bénévole.

Il permet la mise en lien d'une personne en situation de fragilité et ayant besoin de services ponctuels avec une personne bénévole validée par le CCAS de sa commune.

Cinq communes, et en particulier les CCAS, sont engagés sur ce projet avec l'appui technique et financier de la CCPA : Bibost, Bessenay, Chevinay, Courzieu et Saint-Julien-sur-Bibost.

Un p'titemps, en quelques chiffres, à l'issue de l'année de lancement :

- **53 bénévoles**
- **40 bénéficiaires**
- **43 services rendus**
- **50 % des demandes**

de services acceptées en moins de 3h

Un dispositif reconnu pour son utilité qui prend doucement sa place.



## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

• **11 associations** ont répondu à l'appel à projets 2025 de la CCPA sur la thématique social et/ou solidarités pour un montant total de subventions attribuées de **15 040 €**.

Différents soutiens financiers ont également été apportés en 2025 dans le cadre du développement social :

- **11 000 €** à l'auto-école solidaire Nord-Ouest Rhône
- **3 800 €** à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé pour soutenir les actions menées en direction des habitants du territoire du Pays de L'Arbresle.
- **1500 €** également à la CPTS pour le soutien à la réalisation des missions du coordonnateur de parcours de soins en santé mentale.

# MAISON SPORT SANTÉ



La Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle a pour vocation de rassembler les professionnels du monde de la santé et du sport afin d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive.

L'objectif est de redonner l'envie et le goût aux personnes atteintes d'ALD (affection longue durée) ou éloignées du sport, de pratiquer une activité physique.

L'Agence Régionale de Santé a renouvelé, en décembre 2023, l'habilitation « Maison Sport Santé » à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle pour une période de 5 ans.

En 2025, **plus de 200 personnes** ont été informées et sensibilisées au bienfait du sport et à l'offre proposée sur le territoire.

**74 personnes** ont pu bénéficier gratuitement d'un bilan initial approfondi pour définir de façon précise les types d'activité qui pouvaient leur être proposées.

Enfin, **près de 115 personnes** se sont engagées dans des ateliers hebdomadaires.

Après de nombreux mois de fonctionnement, des échanges réguliers avec les services, la consolidation des partenariats et la montée en puissance de l'activité, **la Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle a totalement trouvé sa place sur le territoire** et permet d'apporter une véritable dynamique tant en direction d'un public qui ne pratiquait pas (ou plus) d'activité sportive qu'en direction des nombreux partenaires (Communes, clubs, associations, professionnels de santé, CCAS, Département du Rhône,...).

## SUBVENTION DE LA DRAJES

**15 000 €**, c'est la subvention accordée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) à la Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle dans le cadre des dispositifs "Maison Sport Santé" et "Plan antichute des personnes âgées".

Ce financement est dédié aux actions de promotion permettant le déploiement de la Maison Sport Santé, l'accompagnement des associations sportives du territoire et la formation des acteurs.

Concernant le volet "Plan antichute", la dotation est allouée à la mise en œuvre d'actions dédiées aux personnes en perte d'autonomie et personnes âgées afin de limiter et de prévenir le risque de chute.

# Maison SPORT SANTÉ

## PARTENARIAT AVEC LA CPAM

Depuis la fin de l'année 2024, la Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle a renforcé son action en faveur de l'égalité d'accès à l'activité physique en nouant un partenariat structurant avec la CPAM.

Ce partenariat vise à lever les freins financiers à la pratique pour les publics les plus vulnérables, notamment les personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD) et celles en situation de grande précarité financière.

Grâce à ce dispositif, une prise en charge financière des pass d'accès aux activités de la Maison Sport Santé a pu être mise en œuvre.

**En 2025, trois bénéficiaires ont ainsi intégré un parcours d'activité physique adaptée, contribuant à l'amélioration de leur santé, de leur bien-être et de leur inclusion sociale.**

Cette action illustre pleinement le rôle de la Maison Sport Santé comme acteur de prévention et de santé publique de proximité, en lien étroit avec les partenaires institutionnels du territoire.

## LES PASS PROPOSÉS PAR LA MAISON SPORT SANTÉ EN 2025

### REPRISE

Renforcement musculaire, activités pleine nature et jeux de raquette et de balle à l'hôpital de L'Arbresle.

Séances d'1h par semaine, encadrée par un enseignant en activité physique adaptée (APA).

Adhésion : 200 € / an.

### MULTISPORT

Renforcement musculaire et jeux de raquette et de balle Dans différents lieux de pratique.

### DÉCOUVERTE

Renforcement musculaire et cardio en salle et activité aquatique en piscine à L'Archipel-Espace forme.

## LES PUBLICS CIBLE

**Tous les publics éloignés de l'activité physique sont acceptés** (homme / femme, jeune / senior...), même si une attention particulière est portée aux personnes âgées et aux personnes en affection longue durée ou souffrant de maladie chronique.

**Nouveau !** Depuis septembre 2025, des créneaux sont ouverts pour les jeunes adolescents de 10 à 17 ans.

## DÉPLOIEMENT DU PLAN ANTICHUTE

**Sur 2025 le plan Antichute a vu son développement s'accélérer avec 3 plans Antichute supplémentaires, 2 sur L'Arbresle et un sur Dommartin.**

- 3 ateliers pilotés par une équipe pluridisciplinaire (diététicienne, psychomotricienne, ergothérapeute et éducateur d'Activité Physique Adaptée)
- Les samedis matin à raison de 1 par mois
- Avec une moyenne de 12 participants .

### LES INTERVENANTS ET LEURS RÔLES :

• **Diététicienne : Audrey Laligant**

Connaître les recommandations alimentaires, assurer la prise de conscience du vieillissement sur l'organisme et ses méfaits

• **Psychomotricienne : Méline Bréchar**

Les appuis, l'équilibre, les repères sensoriel, relevé du sol en sécurité, les risques de déséquilibre

• **Ergothérapeute : Christine Gentes**

Les situations à risque au quotidien, la mesure du risque et ses conséquences, l'accessibilité et sécurité du logement

• **Educateurs APA : Grégory Melay, Thomas Colent et Alexandre Mollard**

Exercices d'assouplissement, travail de l'équilibre et de la proprioception, renforcement musculaire, assurer le rôle de fil conducteur entre les séances



S'engager.



# SERVICE ASSAINISSEMENT



## MISSIONS DU SERVICE

L'équipe Assainissement de la CCPA assure notamment les missions suivantes :

- L'instruction des dossiers d'urbanisme, avec notamment l'instruction du volet assainissement (eaux usées et eaux pluviales) des documents d'urbanisme des 17 communes de la CCPA, ainsi que de la commune de Brussieu (dans le cadre d'une convention avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais pour le volet eaux usées);
- L'exploitation en régie de sept systèmes d'assainissement collectif;
- Le contrôle de l'exécution des marchés publics de prestations de service pour l'exploitation des treize autres systèmes d'assainissement confiés à Veolia Eau ;
- Le diagnostic et l'accompagnement à la mise en conformité des rejets non domestiques de nombreuses entreprises et sites publics du territoire (environ une centaine) ;
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif ;
- La gestion des ouvrages dédiés à la maîtrise des eaux pluviales urbaines ;
- Le suivi de nombreuses études (schéma directeur des eaux pluviales, plan de zonage d'assainissement collectif, diagnostics périodiques et permanents des systèmes d'assainissement, maîtrise d'œuvre, etc.) ;
- Le suivi des chantiers (stations d'épuration, extensions de réseaux, bassins d'orage, etc.) ;
- La maîtrise d'œuvre de travaux sur les réseaux et les stations de traitement des eaux usées ;
- Le contrôle des raccordements des particuliers (ventes, mises en séparatif, branchements neufs, etc.).

## LE DROIT DES SOLS

La CCPA est sollicitée par les services instructeurs afin d'émettre un avis au titre des compétences qu'elle exerce (assainissement, voirie, mobilité, développement économique, agriculture...).

En 2025, la CCPA a ainsi traité **1276 demandes d'instruction**.

Ce chiffre inclut les demandes dites « initiales » pour des permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme... et les demandes de traitement de pièces complémentaires.

### PARTICIPATION DU SERVICE AUX PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DES PLU

De manière générale, le service participe aux réunions relatives aux modifications ou révisions des PLU. Il rend un avis sur les projets de modification, évalue les coûts financiers liés aux extensions de réseaux inhérentes à ces évolutions d'urbanisme.

C'est un travail conséquent pour le service qui doit s'adapter à ces charges de travail pour répondre aux demandes des communes.



### 6 révisions générales du PLU

- **Bully et Fleurieux-sur-L'Arbresle** : examen du projet et envoi d'un avis officiel
- **Éveux** : 1 réunion en mairie
- **L'Arbresle** : examen du projet
- **Pollionnay et Vaugneray** (communes limitrophes) : examen du projet et envoi d'un avis officiel

### 2 révisions du zonage d'assainissement

- **Bully et Fleurieux-sur-L'Arbresle** : rédaction du dossier de révision du zonage et gestion de l'enquête publique avec le commissaire enquêteur

### Révision du SCOT

Examen du projet et envoi d'un avis officiel

### 1 modification de PLU

**Saint-Julien-sur-Bibost** : examen du projet et envoi d'un avis officiel

### 4 modifications simplifiées de PLU

- **Sourcieux-les-Mines** : Examen du projet et envoi d'un avis officiel des modifications n°3 et n°4
- **Saint Germain Nuelles et Sarcey** : Examen du projet et envoi d'un avis officiel

# Service ASSAINISSEMENT

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les principales missions du service d'assainissement collectif sont les suivantes :

- Assurer la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, ainsi que la gestion des sous-produits issus de l'assainissement (sables, graisses, refus de dégrillage et boues) ;
- Contrôler la conformité des évacuations des habitations et des bâtiments divers raccordés au réseau (eaux usées et eaux pluviales), notamment dans le cadre des ventes immobilières ;
- Assurer le suivi des études réglementaires réalisées en interne ou par des prestataires, ainsi que des chantiers qui en découlent ;
- Gérer les rejets d'eaux usées non domestiques, par l'accompagnement des entreprises, artisans et collectivités du territoire générant ce type de rejets, dans le cadre de la démarche « Qualité des Rejets des Entreprises ».

## EN CHIFFRES

**Plus de 15 300 usagers** représentant environ **32 000 habitants** sont desservis par les réseaux publics de collecte des eaux usées.

Ce service est essentiellement financé par la redevance assainissement collectif dont le coût est adossé au volume d'eau potable consommé par les abonnés.

Le service recense près de **474 kilomètres de réseaux**, dont environ :

- 112 km de réseaux dits « unitaires » (collectant à la fois des eaux usées et des eaux pluviales),
- 8,4 km de réseau en refoulement,
- 164 km de réseaux dits « séparatifs » eaux usées strictes (ne collectant que des eaux usées) ;
- 190 km de réseaux dits « séparatifs » eaux pluviales strictes (ne collectant que des eaux pluviales) ;

Le service gère **20 stations de traitement des eaux usées** (STEU)

En complément, la CCPA assure l'entretien et le renouvellement de :

- 10 bassins d'orage
- 30 postes de refoulement
- Une centaine de déversoirs d'orage

Contrôles de branchement dans le cadre de ventes immobilières 2025 :

- **358 contrôles** réalisés dont 49 non conformes (7,4 % en 2024 contre 13,68 % en 2025)
- **19 levées** de non-conformité à la suite des travaux réalisés par les usagers, soit une cinquantaine d'équivalents habitants (unité de mesure de la pollution).
- Recette des contrôles en 2025 : **84 360 € TTC**

Le service assainissement et le service SIG ont développé un outil en interne qui a permis de gagner de temps sur la prise de rendez-vous et sur la rédaction des rapports.

Cet outil est mis à disposition des abonnés sur le site internet de la CCPA.

## DÉMARCHE QUALITÉ REJETS DES ENTREPRISES

La démarche « Qualité des Rejets des Entreprises » (Q.R.E.) est déployée sur le territoire depuis 2018.

Elle a été financée jusqu'à fin 2024 par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC), dans le cadre de son dispositif d'Opération Collective (OPC).

Cette démarche s'inscrit plus largement à l'échelle du territoire du **Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT)**, en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Elle est coordonnée par une chargée de mission du SYRIBT.

Sur le territoire de la CCPA, le technicien en charge de ces missions réalise des diagnostics et apporte un accompagnement technique auprès des établissements concernés.

**L'objectif est d'aboutir à une mise en conformité à la fois technique et administrative des entreprises ciblées.**

À ce titre, des dossiers de demande de subventions sont constitués afin de mobiliser d'éventuelles aides pour les études et les travaux nécessaires.

À ce jour, près de **100 établissements** publics et privés ont été, ou sont en cours, d'être régularisés, sur un total d'environ 250 entreprises identifiées comme « prioritaires » sur le territoire.

En 2025, près de **30 000 €** d'aides ont été attribuées à un établissement afin d'améliorer la qualité de ses rejets non domestiques ainsi que les conditions de stockage de ses produits et déchets liquides dangereux.

Par ailleurs, plusieurs autres établissements font actuellement l'objet de recherches actives de financements pour réduire l'impact de leurs rejets et/ou leur consommation d'eau.

Enfin, **7 sites** se sont mis en conformité sans recourir à des aides publiques. **De nombreuses situations de pollution ont ainsi pu être identifiées et résolues en 2025.**

En matière de communication, une plaquette de sensibilisation dédiée aux chantiers mobiles a été réalisée et diffusée.

Un ciné-débat a également été organisé dans le cadre des Semaines de l'environnement 2025, avec la projection du film Dark Waters, en partenariat avec la mairie de Sain-Bel, le cinéma Le Strapontin et la Métropole de Lyon.

L'application du règlement d'assainissement permet de définir des valeurs seuils de rejet sur le territoire et de mettre en œuvre **une tarification incitative** adaptée à ces rejets spécifiques.

Enfin, l'unité Q.R.E. et pollutions assure **le suivi de deux dossiers de sites et sols pollués (SSP)** sur le territoire, ainsi que **la surveillance des eaux de chantier** liées aux opérations immobilières d'envergure.

# Service ASSAINISSEMENT

## PRINCIPAUX CHANTIERS ET ÉTUDES EN 2025

### SYSTEME ASSAINISSEMENT DE TAYLAN À SAVIGNY

#### Nature et descriptif de l'opération

Création d'environ 430 mètres linéaires de collecteur principal en PVC CR8 de diamètre 200 mm, ainsi que 90 mètres linéaires environ de branchements en PVC CR8 de diamètre 160 mm.

Création d'un système de traitement d'une capacité de 80 équivalents-habitants, équipé d'un dessableur et d'un dégrilleur en prétraitement, d'un biodisque en traitement biologique et d'un filtre planté de roseaux en affinage.

#### Coût de l'opération

Environ 580 000 € HT.

#### Maîtrise d'œuvre et entreprises

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le bureau d'études IRH Ingénieurs Conseil.

Les travaux de réseaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises Albertazzi (mandataire), Crouzet et Perret.

Les travaux relatifs au système de traitement ont été réalisés par les entreprises SERPOL (mandataire) et Albertazzi.

#### Partenaires financiers

- Offre de concours des habitants du hameau, à hauteur de 84 000 €, dans le cadre de leur futur raccordement ;
- Participation de 80 000 € de la commune de Savigny.

#### Calendrier

La réception du chantier est prévue courant 2026.

La phase de test du système de traitement est en cours.



### RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE RUE DE LA PAIX A SAVIGNY ET MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX

#### Nature et descriptif de l'opération

Réhabilitation d'un réseau d'eaux usées en béton par gainage de type « chaussette » en fibre de verre, mis en place par polymérisation aux ultraviolets (UV).

Création d'un réseau d'eaux pluviales, avec la reprise des eaux de toitures et de voiries vers un exutoire pluvial.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre réglementaire et des engagements visant à maintenir la conformité du système d'assainissement (station et réseau), conformément à la fiche travaux issue du diagnostic périodique du système d'assainissement de Savigny.

#### Coût de l'opération

Environ 60 000 € HT.

#### Maîtrise d'œuvre et entreprises

La maîtrise d'œuvre a été assurée en interne par le service assainissement.

Les travaux de pose des canalisations et de réhabilitation ont été réalisés par l'entreprise Albertazzi, tandis que les travaux de voirie ont été confiés à Eiffage, dans le cadre d'un partenariat entre la CCPA et la commune de Savigny.

#### Calendrier

La réception du chantier est intervenue en octobre 2025.

### MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX CHEMIN DU GUERET A LENTILLY

#### Nature et descriptif de l'opération

Remplacement partiel d'un réseau d'eaux usées en béton par un réseau en PVC étanche.

Création d'un réseau d'eaux pluviales, avec la reprise des eaux de toitures et de voiries vers un exutoire pluvial.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre réglementaire et des engagements visant à maintenir la conformité du système d'assainissement (station et réseau).

Ils répondent notamment à la fiche travaux issue du diagnostic périodique du système d'assainissement du Buvet, reprise dans le calendrier réglementaire annexé à l'arrêté préfectoral de la station d'épuration.

#### Coût de l'opération

Environ 320 000 € HT.

#### Maîtrise d'œuvre et entreprises

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le bureau d'études Sinbio, et les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises Albertazzi, Perret et Crouzet.

#### Partenaires financiers

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (RMC)

#### Calendrier

La réception du chantier est intervenue en décembre 2025.



# Service ASSAINISSEMENT

## LES DIAGNOSTICS RÉGLEMENTAIRES

Le bassin versant Brévenne-Turdine est soumis à de fortes pressions polluantes.

Afin d'identifier le plus précisément possible les actions correctives à mettre en œuvre pour réduire l'impact des rejets sur le milieu, notamment en période de pluie, la CCPA a engagé depuis 2021 un important programme de diagnostics des réseaux d'assainissement sur de nombreux systèmes du territoire.

Ces diagnostics permettent de recueillir des données préalables essentielles (débits, pluviométrie, charges polluantes, etc.), indispensables à la recherche du meilleur compromis entre la préservation de la ressource en eau et la maîtrise de la dépense publique.

SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT	DIAGNOSTIC PÉRIODIQUE (max tous les 10 ans pour tous les systèmes d'assainissement)	DIAGNOSTIC PERMANENT (systèmes d'assainissement > 2000 équivalent habitants)
BESSENAY	achevé en 2025	Etude finalisée en 2025
BIBOST	achevé en 2024	-
BULLY LA PLAGNE	achevé en 2022	-
BULLY MONTAGNY	achevé en 2025*	-
BUVET	Nouveau marché lancé pour mise en œuvre en 2026	Etude finalisée en 2025
CHEVINAY	achevé en 2023	-
COURZIEU-BRUSSIEU	achevé en 2025	Etude finalisée en 2025
DOMMARTIN CHEF LIEU		Etude finalisée en 2025
DOMMARTIN ZAC GRANDES TERRES	achevé en 2023*	-
FLEURIEUX PILHERBE	achevé en 2023	-
L'Arbresle		Diagnostic permanent achevé en 2023, autosurveillance à mettre en place courant 2026
LEVY MORILLON	achevé en 2025*	
SAVIGNY	achevé en 2023	Etude finalisée en 2025
Sain-Bel & ST PIERRE LA PALUD	achevé en 2023	Etude finalisée en 2025
ST JULIEN SUR BIBOST	en cours	-
SARCEY	achevé en 2023	-
SOURCIEUX LES MINES	Etude finalisée au cours du 1er trimestre 2026	Etude finalisée au cours du 1er trimestre 2026

\* diagnostic entièrement conduit en interne, par le service assainissement.

## LES RÉVISIONS DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

Le service assainissement a assuré en interne la révision du zonage d'assainissement de la commune de Bully, dans le cadre de la révision générale de son plan local d'urbanisme (PLU).

Le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique a émis un avis favorable sur ce nouveau zonage, qui a été approuvé au début de l'année 2025.

Le service a également piloté la révision du zonage d'assainissement de la commune de Fleurieux-sur-L'Arbresle, menée dans le cadre de la révision générale de son PLU.

L'enquête publique relative à ce dossier s'est déroulée au début de l'année 2026.

## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les habitations qui ne peuvent être raccordées à un réseau public de collecte des eaux usées doivent être équipées d'une installation individuelle destinée à traiter les eaux usées qu'elles génèrent. Ces installations doivent faire l'objet de contrôles réguliers, car des rejets d'eaux usées peuvent présenter des risques pour l'environnement et la santé des personnes si l'installation est défectueuse ou mal entretenue.

**Ce contrôle est assuré par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).**

Le SPANC de la CCPA exerce, en régie, les missions suivantes :

- Contrôle de conception et de réalisation des installations neuves et réhabilitées (validation du projet puis des travaux). Tout permis de construire ou d'aménager incluant un projet d'assainissement non collectif doit être accompagné d'une attestation de conformité délivrée par le SPANC ;
- Contrôle lors de transactions immobilières, avec remise à l'acheteur d'un rapport de visite de moins de 3 ans avant la signature de l'acte de vente.

**Une partie de ces contrôles est confiée à un prestataire, l'entreprise REZEAU, qui intervient sur les missions suivantes :**

- Contrôle lors de transactions immobilières (rapport de visite de moins de 3 ans à fournir à l'acheteur) ;
- Contrôle périodique du bon fonctionnement et de l'entretien des installations existantes, selon une périodicité fixée à 8 ans.

**Au 31 décembre 2025, 2 999 installations d'assainissement non collectif** étaient recensées sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

**Le nombre de contrôles réalisés en 2025 se décompose comme suit :**

- 40 contrôles de conception (demandes d'urbanisme, réhabilitation)
- 45 contrôles de réalisation des travaux
- 67 diagnostics vente
- 135 contrôles périodiques de bon fonctionnement

# Service ASSAINISSEMENT

## EAUX PLUVIALES URBAINES

Cette compétence couvre la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales des zones urbaines ou à urbaniser, telles que définies par les plans locaux d'urbanisme ou documents équivalents.

Lors de la prise de compétence, la CCPA s'est engagée à promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales, favorisant le traitement et la régulation des eaux pluviales in situ.

### EXPLOITATION DES INSTALLATIONS

Le service assure la gestion des infrastructures suivantes :

- **16 bassins de rétention à ciel ouvert**, dont 4 sont équipés de séparateurs à hydrocarbures ;
- Environ **190 km de réseaux de collecte** des eaux pluviales.

Ces ouvrages sont exploités en régie, la CCPA assurant leur entretien directement ou par le biais de marchés de prestations de service.

#### L'entretien comprend notamment :

- La surveillance et les petites réparations des équipements et ouvrages ;
- La dératissage des réseaux de collecte des eaux pluviales, réalisée en coordination avec les opérations de dératissage des réseaux d'eaux usées ;
- L'entretien des espaces verts des bassins de rétention à ciel ouvert, deux fois par an, selon une gestion différenciée. Les déchets verts issus de l'intérieur des bassins sont extraits afin de limiter la fréquence des curages complets des bassins.

Le technicien du service accompagne également les services communautaires (voirie, déchets, développement économique, etc.) ainsi que les communes dans la prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement et de lotissements.



#### Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales

Depuis juillet 2025, deux agents ont été recrutés pour assurer en binôme la vérification et la mise à jour des données du patrimoine assainissement et eaux pluviales (réseaux, ouvrages, etc.) intégrées dans le SIG de la CCPA.

L'objectif est de disposer d'une connaissance exhaustive du patrimoine des ouvrages d'eaux pluviales, base essentielle pour l'élaboration complète du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.

### PRINCIPAUX CHANTIERS ET ÉTUDES EN 2025

**Etude de définition d'un programme pluriannuel de curage des bassins de rétention des eaux pluviales**  
(Bureau d'étude EI PRO CONSEILS)

#### Cette démarche avait pour objectifs de :

- évaluer l'état général des ouvrages,
- identifier les besoins d'entretien prioritaires,
- définir une stratégie d'intervention durable.

**L'étude a permis de réaliser un diagnostic précis de chaque bassin et d'établir un planning prévisionnel de curage visant à :**

- garantir le bon fonctionnement hydraulique des installations,
- prévenir les risques d'inondation,
- améliorer la qualité des rejets dans le milieu naturel.

À l'issue de cette étude, un programme de travaux a été défini pour les quatre années suivantes, permettant de planifier de manière progressive et cohérente les opérations de curage.

Le premier bassin inscrit dans ce programme a été curé en fin d'année 2025, marquant le lancement opérationnel de cette démarche d'entretien et de sécurisation hydraulique. (cf ci-dessous).

### CURAGE DU BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES DE LA ZAC DE LA NOYERAIE (SARCEY)

#### Nature et descriptif de l'opération :

Curage des sédiments présents dans le bassin de rétention.

#### Coût de l'opération :

≈ 90 000 € TTC.

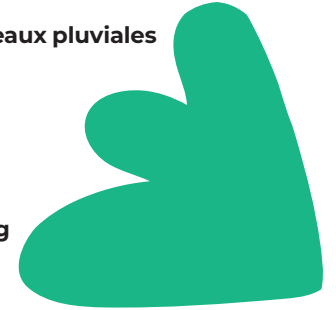
#### Maîtrise d'œuvre et entreprises

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le bureau d'études EI PRO CONSEILS, et les travaux de curage ont été réalisés par la société COLAS Environnement.

#### Période de réalisation :

Octobre à décembre 2025

Photos avant / après ci-contre.



# SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## MISSIONS DU SERVICE

La CCPA poursuit ses ambitions sur la transition écologique en lien avec ses engagements pris sur la période 2022-2028 dans son Plan Climat Energie Territorial (PCAET porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais) :

- 59 % de baisse des émissions de GES
- Volet Énergie : réduction de 45 % des consommations, taux de couverture de 50 % en 2050, 19 % en 2030
- Volet Air : réduction moyenne de 66% des émissions de polluants atmosphériques
- Développement des réseaux de distribution d'électricité et de chaleur

Pour cela, le service transition écologique assure les missions suivantes :

- Développement des énergies renouvelables sur le territoire
- Accompagnement de la CCPA dans son plan de sobriété et sa démarche d'exemplarité
- Accompagnement des communes sur leurs projets de rénovation énergétique de leurs bâtiments communaux
- Accompagnement des communes sur leurs projets de protections de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et de sensibilisation pour le grand public
- Sensibilisation des scolaires tout au long de l'année avec des animations sur les oiseaux, les insectes, la forêt, les prairies, les haies et les zones humides
- Sensibilisation du grand public à travers l'organisation des Semaines de l'Environnement
- Accompagnement des agriculteurs à la plantation de haies
- Mise en œuvre et suivi des plans de gestion des espaces naturels sensibles du territoire
- Lutte contre les espèces invasives (moustique tigre, frelon asiatique)

Les élus de la commission transition écologique ont choisi de prioriser les trois axes suivants :

- énergie et rénovation énergétique,
- biodiversité,
- transversalité.

## AXE 1 : ÉNERGIE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Des toitures photovoltaïques ont continué à être installées sur les communes de la CCPA en collaboration avec le SYDER.

En 2025, ont été mis en service :

- Fleurieux-sur-L'Arbresle : Espace François Baraduc (165 kWc Kilo Watt Crête)
- L'Arbresle : locaux et logements de la gendarmerie (94.6 et 57.6 kWc)
- Dommartin : en cours sur l'école (180 kWc)
- Nouveau siège de la CCPA (81.3 kWc)

Ces installations représentent une puissance totale de **578.5 kWc**.

La CCPA a financé également en 2024/2025 des études structures pour 11 autres bâtiments (communes et CCPA) afin de vérifier les possibilités techniques d'installer des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments à fort potentiel.



### ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA SOLARISATION DES TOITURES AUTOUR DU NOUVEAU SIÈGE ET BÂTIMENTS CCPA POUR DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Afin d'autoconsommer l'électricité produite par les bâtiments de la CCPA, la rentabilité d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques a été étudiée pour les toitures suivantes : toiture de L'Archipel et son parking (ombrières), complexe sportif, bâtiment du Rugby à Fleurieux-sur-L'Arbresle et les 3 futurs tennis couverts.

Le scénario sélectionné prévoit une installation d'environ 1MégawattCrête (la consommation des bâtiments qui seront équipés est d'aujourd'hui de 1.6 GWh/an), avec un taux d'auto-production (c'est-à-dire de couverture des factures) de 40 %.

Le coût est estimé à **1.5 M€** (rentabilisé en 8 ans)

### SOLARISATION DE TOITURES ET PROJETS D'OMBRIÈRES SUR LA ZONE D'ACTIVITÉ DES GARELLES

La CCPA accompagne depuis 2024 les entreprises de la zone d'activité pour le développement d'une boucle d'autoconsommation collective afin que certaines entreprises qui produisent davantage d'électricité via leur toiture en panneaux photovoltaïques puissent revendre leur surplus à leurs voisins.

La CCPA a financé un accompagnement au montage juridique de la Personne Morale Organisatrice : l'association « Partage d'énergie entre entreprises du Pays de L'Arbresle » a été créée en septembre 2025. La recherche de consommateurs est en cours.

### UN PROJET D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DU CHARPENAY

Un Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrent a été lancé suite à la proposition de Rhône Mega Watt d'installer des ombrières photovoltaïques. Il a été classé sans suite pour motif d'intérêt général.

Des études hydrauliques et environnementales sont à prévoir.

# Service TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## AXE 1 : ÉNERGIE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SUITE)

### ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi d'accélération des énergies renouvelables de mars 2023 incitait les communes à déclarer des zones où elles fléchaient les projets de développement d'énergies renouvelables. En 2024-2025, l'ensemble des communes du territoire ont été accompagnées à toutes les étapes de la procédure : de la cartographie à la déclaration des zones sur le portail national. Les panneaux photovoltaïques en toiture ont été priorités par la CCPA au niveau des zones d'accélération.

La concertation avec le grand public (via les sites internet notamment) a été portée par la CCPA pour l'ensemble des communes.

### JOURNÉE D'INFORMATION SUR L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE POUR LES COMMUNES EN PARTENARIAT AVEC ENEDIS

Une journée d'information a été organisée en collaboration avec ENEDIS à destination des élus délégués au suivi des bâtiments communaux et des maires afin de les informer sur l'autoconsommation collective.

#### Qu'est-ce que l'autoconsommation collective ?

Il s'agit d'un partage de consommation d'électricité entre une ou plusieurs installations photovoltaïques (en toiture ou sur des ombrières de parking par exemple) dont la production peut être répartie selon les besoins en électricité des bâtiments de la commune, équipés ou non de panneaux.



### ECONOMIE D'ÉNERGIE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET COMMUNAUTAIRES

#### Recrutement d'une économe de flux

Une économe de flux a été recrutée en 2025 dont les missions sont les suivantes :

- accompagnement technique des communes dans leurs démarches de rénovation énergétique
- accompagnement des communes et de la CCPA dans leurs démarches de sobriété énergétique
- suivi des projets de développement des énergies renouvelables de la CCPA : installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et ombrières devant l'archipel

#### Etudes énergétiques

La CCPA a accompagné **8 communes** en 2025 dans leurs projets de rénovation énergétique via :

- La mise en œuvre d'un marché commun pour la réalisation de 11 études énergétiques. Les communes ont été accompagnées dans l'analyse des études afin de faciliter leur prise de décision pour des travaux de rénovation énergétique.
- La mise en œuvre d'un outil de suivi des consommations énergétiques des bâtiments. 11 bâtiments de la CCPA et 3 bâtiments de la commune de Sain-Bel sont suivis au niveau de leurs consommations énergétiques.

#### Fonds de concours

La CCPA a mis en place, en juin 2024, un fonds de concours rénovation énergétique afin de soutenir financièrement les communes qui réalisent des travaux de rénovation énergétique sur leurs bâtiments communaux. La totalité de l'aide versée aux communes est de 80 000€ maximum pour un projet ambitieux en termes de gain énergétique.

En 2025, **5 communes** ont bénéficié d'un soutien à hauteur de **80 000 €** chacune : Sourcieux-les-Mines, L'Arbresle, Éveux, Fleurieux-sur-L'Arbresle et Chevigny pour un total provisionné de **400 000 €**.



# Service TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## AXE 2 : BIODIVERSITÉ



### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La CCPA a maintenu son soutien de **3 800 €** à l'association Hirondelle, centre de soins pour les animaux sauvages (soit 10 centimes / habitant)

En 2025, **115 animaux sauvages** issus des communes de la CCPA ont été pris en charge. Parmi les espèces les plus fréquemment recueillies figurent la tourterelle turque, le martinet noir et le faucon crécerelle.

### ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les espaces naturels sensibles (ENS) sont des sites protégés par la législation afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels. La CCPA a pour mission d'assurer leur gestion en collaboration avec le département et les communes concernées

**3 espaces naturels sensibles** sont suivis par la CCPA.

Des plans de gestion (en cours d'élaboration ou de révision) permettent de structurer les modalités de préservation, fréquentation et aménagement des différents sites.

#### • Carrières de Glay (commune de Saint Germain Nuelles) :

Le travail partenarial mené avec l'appui d'un bureau d'étude prévoit la réalisation de travaux de sécurisation en tenant compte de la volonté de maintenir une qualité paysagère et de limiter les aménagements sur le site afin de laisser une grande place à la nature.

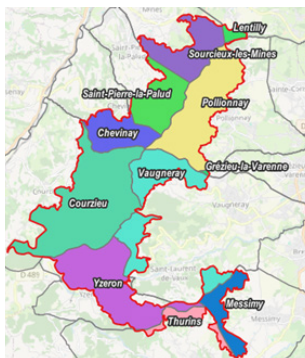
#### • Tourbière du Chatelard (commune de Courzieu) :

Le plan de gestion est en cours de mise en œuvre. En 2025, la CCPA a financé le conservatoire d'espace naturel pour des travaux de protection de la tourbière.

#### • Crêts boisés (s'étend sur 10 communes) :

Il s'agit du plus grand ENS du département (4300 HA dont 2425 HA de forêt). (cf. carte ci-contre)

Un plan de gestion a été travaillé avec les 10 communes concernées en lien avec la communauté de communes des vallons du lyonnais (CCVL) lors d'ateliers où étaient invités élus et techniciens.



### PLANTATION DE HAIES EN MILIEU AGRICOLE

En 2025, **3 porteurs de projet** ont répondu à l'appel pour planter des haies en milieu agricole, ce qui représente quasiment **1 kilomètre linéaire de haies**.

La CCPA s'est engagée dans le comité départemental de la haie et à un consortium avec une autre communauté de communes (COPAMO) et le département afin de mutualiser les connaissances et solliciter une subvention à l'Europe (FEADER)

### BASSIN DE LA FALCONNIÈRE :

Situé sur la commune de Sourcieux-les-Mines, ce bassin fait partie de l'Espace Naturel Sensible des Crêts boisés. Suite aux travaux de réaménagement terminés en 2024, le bassin a été inauguré le 29 mars 2025.

Afin de veiller à la bonne gestion du lieu, une convention a été rédigée en collaboration avec la commune de Sourcieux-les-Mines et l'association de pêche. Un panneau a été installé afin de rappeler le règlement et présenter quelques espèces présentes sur le site.



### FONDS DE CONCOURS BIODIVERSITÉ ET SENSIBILISATION

Ce fonds soutient les projets des communes en sensibilisation et biodiversité.

En 2025, la CCPA a aidé au financement de **6 nouveaux projets** :

- Chevigny – 2 projets : nichoir à insectes et création de prairie fleurie - 345 €
- Courzieu – Un projet de sensibilisation environnementale via l'implantation de panneaux pédagogiques et informatifs - 3 000 €
- L'Arbresle – 2 projets : la végétalisation de la cour de la crèche « Pause tendresse » et la plantation d'une haie diversifiée pour aménager un espace vert- 3 817 €
- Saint-Pierre-la-Palud pour la végétalisation du parking des craques- 3 000 €

### AIDE AUX PARTICULIERS : RÉCUPÉRATEURS EAU DE PLUIE ET "PLUG & PLAY"

La CCPA finance des aides à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie et de panneaux solaires pour de l'autoconsommation (type "plug and play")

En 2025, **5 745.27 €** ont été versés répartis comme suit :

- Pour les "Plug and play" : 22 foyers équipés pour un total versé de 3 064.50 €
- Pour les récupérateurs d'eau de pluie : 44 foyers équipés pour un total versé de 2 530.77 €



### SENSIBILISATION DES SCOLAIRES À PARTIR DE 2025 :

Depuis 2025, les animations proposées aux élèves des écoles primaires du territoire ont évolué.

Sont proposés désormais 4 prestataires différents pour accompagner les enfants sur les sujets suivants :

**oiseaux et chiroptères / insectes / forêts / prairies et haies / zones humides**

Les sorties sont désormais réalisées au sein des espaces naturels sensibles mais aussi à proximité des écoles sur des sites naturels remarquables accessibles si possible à pied.

Pour chaque classe inscrite 2 demi-journées d'animation sont proposées.

# Service TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## AXE 3 : TRANSVERSALITÉ

### LES SEMAINES ET LA FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT

L'édition 2025 a rencontré un beau succès avec **26 animations sur 14 communes**, ainsi qu'une Fête de l'Environnement à L'Arbresle qui a rassemblé environ 300 visiteurs dans un esprit ludique et festif.



### MISE EN PLACE DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES :

#### Démarche « Territoire engagé pour la transition écologique »

Depuis 2024, la CCPA est accompagnée par des conseillers spécialisés financés par l'ADEME. Ils ont procédé à un état des lieux afin de connaître les points forts et les points à améliorer de la CCPA sur tous les sujets qui traitent, de près ou de loin, la transition : assainissement, déchets, mobilité, agriculture, biodiversité, marchés publics, finance, déchets, voirie, patrimoine, ressources humaines, solidarité, habitat et développement économique.

**A la suite de ce diagnostic, une feuille de route et des outils de suivi et d'évaluation ont été mis en place. Ils permettront aux élus du prochain mandat de suivre l'évolution de la politique « Transition ».**

Comme chaque année, le service transition écologique de la CCPA poursuit son travail de réseau à travers des rencontres régulières avec ses homologues des autres communautés de communes du département et les services de l'Etat.

La Conférence des Parties (COP) régionale a réuni l'ensemble des EPCI afin de prioriser des actions pour l'atténuation des Gaz à effet de Serre et travailler à l'adaptation de nos territoires au changement climatique.

Pays  
de L'Arbresle,  
TERRE  
DE GOÛT.



Se  
nourrir.



# SERVICE AGRICULTURE



L'année 2025 a vu la poursuite de plusieurs engagements de la stratégie agricole, sur l'ensemble du territoire et à destination de l'ensemble des filières.

## DES SOLUTIONS « TECHNIQUES » POUR FACILITER LES CONDITIONS DE CULTURE

### DISPOSITIF MÉTÉO LOCALE

Face à l'accélération des phénomènes climatiques extrêmes, la Communauté de Communes a financé la mise en place d'**un réseau de 7 stations météo** réparties sur le Pays de L'Arbresle.

5 stations ont été posées au cours de l'année dans les communes suivantes : Courzieu, Saint-Julien-sur-Bibost, Sain-Bel, Bully, Saint-Pierre-la-Palud.

Le pilotage est assuré par Lyon Météo.



#### Ce dispositif permet :

- une lecture plus fine des prévisions locales, indispensables pour les travaux agricoles sensibles (traitements, semis, récoltes, irrigation...);
- une anticipation des risques climatiques (gel, orages, canicule) ;
- la constitution d'une base de données météorologiques locale, utile pour comprendre et adapter les pratiques.

Un groupe de diffusion sera opérationnel début 2026 afin que les exploitants du territoire puissent accéder en temps réel à des données fiables et localisées.

### LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

En 2025, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a reconduit et renforcé son action contre le frelon asiatique, un insecte invasif dont la population a doublé sur notre territoire, ce qui constitue un niveau de pression inédit.

Pour faire face à cette recrudescence, la Communauté de Communes a soutenu le Groupement de Défense Sanitaire à hauteur de **20 000 €, permettant la destruction de 110 nids**, dont plusieurs situés à proximité immédiate de zones de vie.

La collectivité a également structuré un dispositif de piégeage de printemps, visant à capturer les reines fondatrices avant la création des colonies.

#### Cette stratégie a reposé sur :

- un réseau d'environ **60 piègeurs volontaires** mobilisés sur les 17 communes ;
- l'acquisition et la distribution de plus de **700 pièges** ;
- une animation collective incluant réunions d'information, conseils techniques et suivi des pratiques avec l'aide de tous nos partenaires.

Cette action a permis d'harmoniser les pratiques, d'améliorer l'efficacité du piégeage et de sensibiliser un large public à la lutte contre l'espèce invasive.

### SOUTIEN AU SYSTÈME PARAGRÈLE

La Communauté de Communes a poursuivi en 2025 son soutien financier au réseau paragrêle, dispositif mutualisé de protection contre les aléas climatiques et plus particulièrement contre les épisodes de grêle, de plus en plus fréquents et intenses.

Ce soutien annuel s'élève à **0,80 €/habitant** du territoire.

#### Ce soutien s'inscrit dans une stratégie plus large de résilience agricole, car les épisodes grêligènes peuvent provoquer :

- des pertes de rendement importantes, voire totales ;
- des dégâts sur les vergers, la vigne et les grandes cultures ;
- des pertes financières à long terme lorsque les arbres fruitiers ou les ceps sont endommagés.

Le réseau, animé par des agriculteurs formés, repose sur l'envoi dans les nuages, de sel destiné à limiter la formation de grêlons. En soutenant ce dispositif, la Communauté de Communes contribue à protéger un large périmètre de surfaces agricoles, mais aussi des habitations et infrastructures du territoire.

Ce partenariat est aujourd'hui considéré par les agriculteurs comme un outil essentiel pour maintenir l'activité, réduire les risques économiques et préserver la valeur des exploitations.

### PARTICIPATION AU PROJET SMHARTER III

La Communauté de Communes a poursuivi en 2025 son engagement dans le projet SMHARTER III (2023-2025), mené en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Rhône.

Ce projet répond à un enjeu majeur : l'adaptation des pratiques agricoles face aux tensions croissantes sur la ressource en eau. Dans un contexte de sécheresses répétées, de restrictions d'eau et de changement climatique, il est devenu indispensable d'optimiser l'irrigation.

#### Grâce à ce projet :

- de nouvelles sondes tensiométriques ont été installées pour mesurer l'humidité du sol en temps réel ;
- un bulletin d'irrigation a été diffusé, permettant aux exploitants de mieux planifier leurs arrosages ;
- des essais et retours d'expérience ont permis d'améliorer collectivement les pratiques.

Le soutien financier de la CCPA, à hauteur de **12 950 € sur deux ans**, a permis à plusieurs exploitations d'ajuster leur consommation d'eau, de réduire leurs coûts de production et d'adopter une irrigation plus efficace et plus durable.

# Service AGRICULTURE

## DES ACTIONS FILIÈRES POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

### ATELIER DE DÉCOUPE ET DE TRANSFORMATION

En 2025, la Communauté de Communes a soutenu la création d'un atelier de découpe et de transformation de viande porcine pour la ferme Terre d'Arjoux, un outil important pour renforcer la filière locale.

#### Cet atelier répond à plusieurs enjeux :

- développer la valeur ajoutée locale en transformant la matière première sur le territoire ;
- diversifier les productions (charcuterie, viandes conditionnées, produits élaborés) ;
- accroître l'autonomie des agriculteurs, en réduisant la dépendance aux abattoirs ou ateliers situés hors territoire ;
- répondre à la demande croissante des habitants pour des produits locaux et traçables.

Une subvention de **10 000 €** a été accordée pour permettre la création de l'atelier, l'achat d'équipements et le lancement de l'activité.

Cet outil est aujourd'hui considéré comme un vecteur important de développement économique et alimentaire pour les exploitants concernés.

### ANIMATION VITICOLE

Afin de mieux accompagner la filière viticole du territoire, 2025 a vu la création d'un groupe viticulture, associant une dizaine de viticulteurs (indépendants et coopérateurs).

#### Cette dynamique vise à :

- structurer une force collective autour des enjeux de la filière ;
- favoriser les échanges techniques et économiques entre professionnels ;
- identifier les besoins d'accompagnement ;
- renforcer la visibilité du vignoble local auprès du grand public.

Une première manifestation a été organisée durant l'été : une soirée festive au cœur de L'Arbresle, permettant aux producteurs de faire découvrir leurs vins, mais aussi d'échanger avec les habitants et d'améliorer la valorisation des produits du territoire.

L'événement a rencontré un fort succès et pose les bases de futures actions collectives dédiées à la filière viticole.



## MONDE AGRICOLE ET ACTEURS ET HABITANTS DU TERRITOIRE

### ETUDE D'OPPORTUNITÉ DANS LE CADRE D'UN PROJET DE CUISINE CENTRALE

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Ouest Lyonnais, la Communauté de Communes a engagé en 2025 une réflexion sur la création d'une cuisine centrale pour alimenter les établissements de restauration collective du territoire.

Plusieurs objectifs sont à la base de cette démarche : offrir une restauration de qualité à l'ensemble des convives en s'appuyant sur des produits frais et locaux des agriculteurs du territoire.

Dans ce cadre, un diagnostic de la restauration collective a été mené cette année, regroupant des données issues de 73 structures (scolaires, médico-sociales, entreprises privées...).

Cette enquête de terrain a permis d'interroger les établissements sur leur mode de gestion ainsi que sur leur intérêt à l'émergence d'une cuisine centrale sur le territoire.

### SENSIBILISATION DES HABITANTS À L'AGRICULTURE LOCALE

La Communauté de Communes souhaite mettre en avant l'agriculture sur son territoire en créant du lien entre agriculteurs et habitants.

Une enveloppe de **2 000 €** permet d'organiser jusqu'à deux soirées de rencontre par an, afin de mieux faire connaître le métier d'agriculteur, sensibiliser aux différentes pratiques agricoles et mettre en lumière les producteurs situés à proximité des habitants.

En partenariat avec l'association Semons l'Avenir, une soirée a été organisée sur la commune de L'Arbresle en décembre 2025. Les habitants ont pu poser leurs questions sur la crise sanitaire liée à la dermatose nodulaire contagieuse, découvrir la journée type d'un éleveur laitier, ou encore s'informer sur les pratiques arboricoles en hiver. La rencontre s'est conclue autour d'un buffet de produits locaux.



**Toutes ces actions ont été possibles grâce au renforcement de l'équipe, avec l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission, en mars 2025, en charge de :**

- Piloter le **projet de cuisine centrale** : réalisation d'une étude d'opportunité pour la création d'une cuisine centrale ; promouvoir l'approvisionnement en produits locaux dans les cantines du territoire ; organiser des formations à destination des chefs de cuisine.
- Conduire la politique de **sensibilisation** auprès du grand public et des scolaires (cycle 2 et 3)
- Impulser une dynamique collective pour la **filière maraichage** du Pays de L'Arbresle
- Mettre en œuvre les actions alimentaires du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** de l'Ouest Lyonnais en veillant à leur cohérence avec les enjeux du territoire.



Économiser.



# SERVICE DÉCHETS

## BIODÉCHETS

**Le déploiement du tri des biodéchets est un axe majeur de réduction des déchets et s'articule selon trois axes principaux :**

- Compostage domestique
- Compostage collectif
- Bornes d'apport volontaire collectées par camion

Concernant le compostage domestique, **21 foyers ont bénéficié d'une aide à l'achat pour investir dans un composteur.**

Concernant le compostage collectif, **8 nouveaux sites ont été installés en 2025 :**

- 2 à Saint-Pierre-la-Palud (jardin pédagogique et jardins partagés)
- 2 à Savigny (médiathèque et mairie)
- 2 à Bully (Secteur Chardonnay et Place du conseil de fabrique)
- 1 à Saint Germain Nuelles (Clay)
- 1 composteur en établissement à L'Arbresle (établissement les Mollières)

Il n'y a pas eu d'installation de nouvelles bornes d'apports volontaires mais plusieurs seront implantées au deuxième semestre 2026 pour compléter le parc existant.



## SENSIBILISATION

Sur l'année 2025, de nombreuses animations pour le grand public ont été proposées notamment sur les deux temps forts du service : les Semaines de l'Environnement au mois de mai et la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en novembre.

Au total, **plus de 1 200 personnes** ont pu être sensibilisées grâce à l'ensemble des événements proposés.

En parallèle, la sensibilisation des plus jeunes s'accroît avec des interventions plus nombreuses dans les écoles primaires du territoire mais aussi la mise en place de projets de sensibilisation avec les collèges, lycées et MFR.



Cette année, un projet sur le textile a été mené avec les établissements du second degré (théorie et atelier pratique autour de la couture).

Au total, **2 700 élèves** ont participé à des animations autour de la thématique des déchets (contre 1 200 en 2024).

Enfin, les agents ont rencontré plus de **700 personnes** lors des sensibilisations en porte à porte : une action de proximité, au plus proche des usagers, permettant d'améliorer encore et toujours la qualité du tri de nos déchets.

## RÉEMPLOI

Pour favoriser le réemploi, la Communauté de Communes soutient deux acteurs incontournables du territoire : **la ressourcerie REPA'AR et le repair café de la MJC de Fleurieux-Eveux.**

Grâce à eux, des tonnes de déchets sont évitées.

Concernant la ressourcerie REPA'AR, ce sont **64 tonnes** d'objets en tout genre qui ont été reçus, triés et stockés pour être revendus au sein de la boutique.



Ce sont plus de **54 tonnes d'objets** qui ont ainsi été revendus à prix très accessible ; un travail colossal mené par une équipe de 10 salariés en insertion

Concernant le **repair café**, grâce à leurs 15 Repair acteurs bénévoles, **303 objets** ont été diagnostiqués soit **plus de 2 tonnes** de déchets évités.

# Service DÉCHETS

## COLLECTES PARTICULIÈRES



Plusieurs collectes solidaires ont été organisées en partenariat avec les éco-organismes responsables des filières de recyclage :

- **Collecte de téléphones** (Ecosystem, **206 appareils** recyclés/réemployés),
- **Collecte de jouets** (Ecosystem/Ecomaison, **160 kg** de jouets récupérés par la Ressourcerie Repaar),
- **Collecte de textiles** exceptionnelle à la MFR de La Palma (Refashion/Le Relais, **100kg de textiles**)
- **Une collecte exceptionnelle d'amiante** a eu lieu en octobre, comme chaque année, permettant d'en collecter **14 tonnes**. **62 usagers** ont profité de cette collecte.

Elle est reconduite chaque deuxième mardi du mois d'octobre avec inscription préalable. Il faut noter que le gisement de ce type de déchets va petit à petit disparaître.

- **Une collecte spéciale concernant les plastiques agricoles** a eu lieu comme chaque année à St Julien sur Bibost : **40 tonnes de déchets plastiques** ont été récupérés (bâche ensilage, ficelles, filets paragrêle et plastiques de serres). Un succès qui se reproduit d'année en année.

## COLLECTE DES DÉCHETS

La stratégie d'optimisation de la collecte adoptée par le conseil communautaire du 4 juillet 2024 se poursuit.

La CCPA est en cours de transformation de la collecte, avec pour objectif principal la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères (OM) en porte à porte (PAP) à 1 fois tous les 15 jours (C0,5).

Cette baisse de fréquence s'accompagne d'une baisse de volume des déchets.

Actuellement, 20 % de nos OM sont constituées de biodéchets qui peuvent être détournés de l'incinération (via le compostage domestique ou collectif, ou encore la collecte des biodéchets), et 30 % des OM restantes seront collectées via des conteneurs plutôt qu'en bacs individuels.

La stratégie votée l'année passée nécessite le **remplacement partiel de la collecte en porte-à-porte au profit de la collecte en point d'apport volontaire (PAV)**.

En 2025, la Communauté de Communes a implanté 12 nouveaux sites de conteneurs ou PAV, ce qui représente **13 nouveaux conteneurs enterrés et 19 nouvelles colonnes aériennes sur 8 communes**

Les colonnes aériennes représentent une nouveauté car elles ne sont plus destinées uniquement à la collecte du verre, elles servent dorénavant pour les flux OM et TRI.

On comptabilise à la fin 2025 un total de :

**189 conteneurs enterrés,**

**9 colonnes pour l'OM et le tri**

**109 colonnes à verre** réparties sur l'ensemble du territoire.

## DÉCHÈTERIES PUBLIQUES DE LA CCPA

Au niveau des deux déchèteries ouvertes au public de Fleurieux-sur-L'Arbresle et de Courzieu-la Brève, **11 127 tonnes de déchets** ont été réceptionnées.

La fréquentation est en légère baisse avec **86 566 entrées** (87 362 en 2024).

Grace au déploiement des nombreuses filières à responsabilité élargie du producteur et à la valorisation matière et énergétique des encombrants, les déchèteries de la CCPA peuvent afficher au **taux de valorisation de 100 %** (hors amiante).



CHIFFRES CLÉS  
2025

**20 329**

TONNES DE  
DÉCHETS  
PRODUITS SUR  
LE TERRITOIRE  
SOIT

**517 KG**

PAR HABITANT  
RÉPARTIS EN :

**151 KG**

D'ORDURES  
MÉNAGÈRES  
(- 1,42 % par  
rapport à 2024)

**46 KG**

DE TRI  
(+0,56 % par  
rapport à 2024)

**34,7 KG**

DE VERRE  
(-1,44 % par  
rapport à 2024)

**284,98 KG**

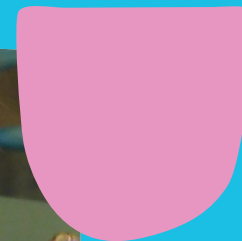
DÉPOSÉS DANS  
LES DÉCHÈTERIES  
(en baisse de  
3,30 % par  
rapport à 2024)  
AVEC UN TAUX  
DE VALORISATION  
DE 100 %

MAINTIEN DU  
TAUX DE TAXE  
D'ENLÈVEMENT  
DES ORDURES  
MÉNAGÈRES À

**9,95 %**



Grandir.



# RELAIS PETITE ENFANCE

## QUELQUES CHIFFRES

### PAS À PAS

**85** assistants maternels agréés

**42** assistants maternels en temps collectifs avec 151 enfants

**72** familles accompagnées

### LA RONDE DES LOUPIOTS

**81** assistants maternels agréés

**29** assistants maternels en temps collectifs avec 103 enfants

**57** familles accompagnées

### LES ÉCUREUILS

**94** assistants maternels agréés

**42** assistants maternels en temps collectifs avec 150 enfants

**85** familles accompagnées

### Les RPE ont mis en place une multitude d'actions tout au long de l'année.

Ils ont à cœur de participer à la professionnalisation des assistants maternels en leur proposant des formations continues, des séances d'analyse des pratiques professionnelles, un accompagnement dans l'exercice de leur métier ainsi que la participation aux temps collectifs.

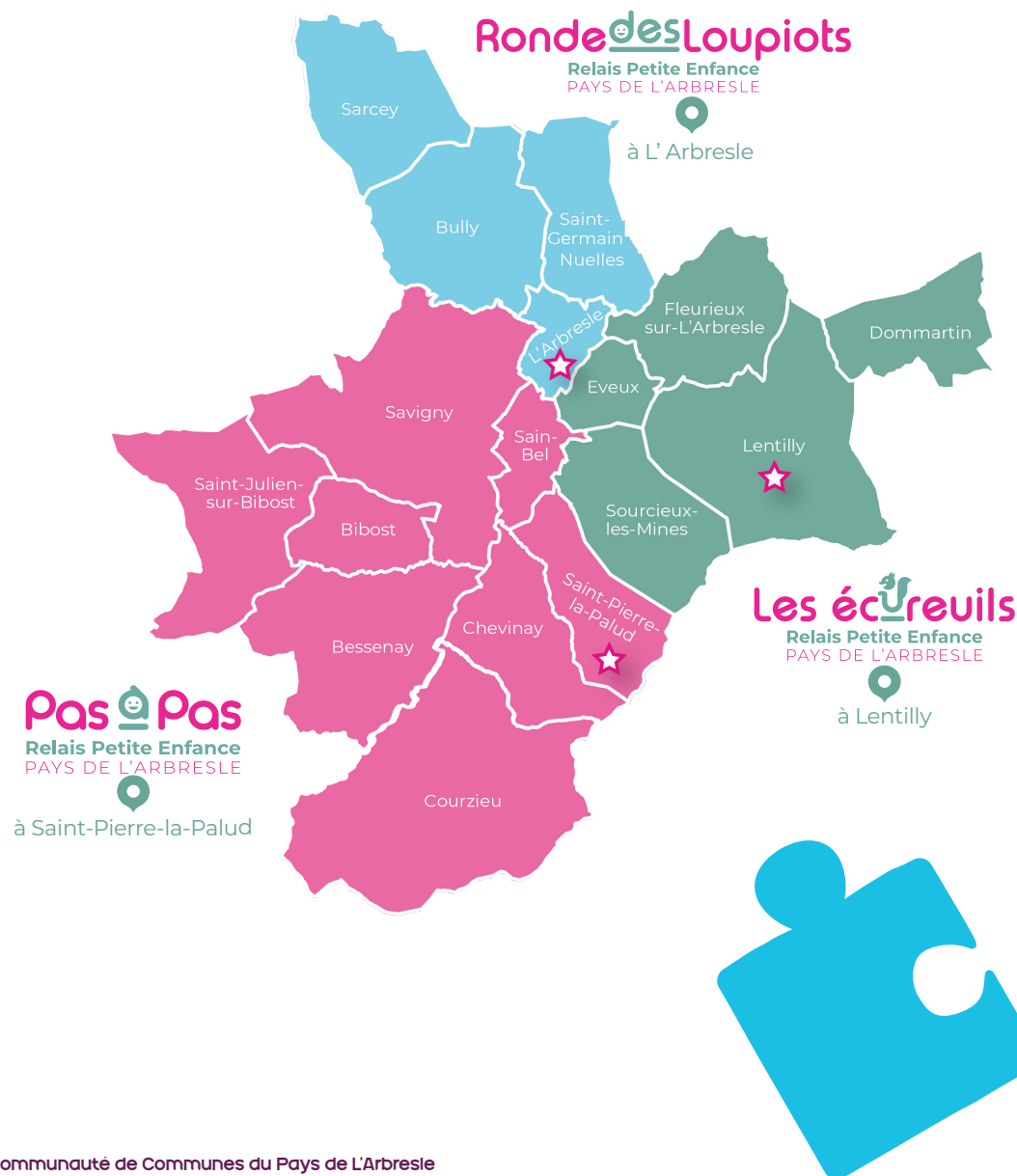
Ces temps collectifs permettent d'accueillir divers intervenants (éveil artistique, éveil musical, développement psychomoteur, éveil sensoriel...) et de proposer des ateliers variés et adaptés aux jeunes enfants.

En parallèle, un accompagnement aux familles est également proposé (démarches administratives, recherche d'un mode d'accueil, rôle de parent employeur, parentalité...).

Sans oublier les fêtes et sorties qui viennent ponctuer l'année !

Pour 2025, environ **370 temps collectifs** ont été proposés sur les 3 RPE.

Plusieurs intervenants sont venus enrichir les temps collectifs en abordant différentes thématiques telles que : développement psychomoteur de l'enfant, éveil artistique et musical, développement du langage, éveil à la nature, éveil sensoriel...



## PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2025

**PAS À PAS**

Le RPE Pas à Pas et la crèche Les Petits Galibots ont mis à disposition des familles et des assistants maternels une boîte de prêt de livres dédiée aux tout-petits.

Cet outil vient en appui à la construction du langage qui se développe dès le plus jeune âge.

Une matinée d'inauguration a eu lieu le samedi 17 mai à l'occasion de laquelle était proposé aux familles un temps d'échanges avec une orthophoniste ainsi que des ateliers de découverte du kamishibai et du raconté tapis.

**LA RONDE DES LOUPIOTS**

Le relais a fait appel à Léah Makhlof pour animer des ateliers. Les enfants ont eu l'opportunité de participer à plusieurs expériences sensorielles et artistiques en exploitant différentes matières et supports (peinture, papier, argile, ...) de manière libre et créative.

Ils leurs ont permis de se familiariser avec les couleurs, les textures tout en développant leurs propres aptitudes.

Ces rencontres ont offert un véritable voyage, invitant enfants et professionnels à explorer un univers où curiosité, créativité et sensorialité régnaient en maîtres. L'objectif était de s'ouvrir au monde et de stimuler la créativité de manière naturelle et enrichissante.

**LES ECUREUILS**

Le relais a accueilli José Braz, psychomotricien lors des temps collectifs.

C'est avec ses connaissances pointues et son regard avisé, qu'il est venu échanger avec les professionnelles et apporter son éclairage sur les étapes du développement psychomoteur du jeune enfant.

Les plus grands ont également eu l'occasion de s'aventurer et de tester leurs capacités et limites avec la présence bienveillante et rassurante des adultes.

## PROJETS EN COMMUN

**FÊTE D'HIVER**

Comme chaque année, a eu lieu en décembre la fête d'hiver des Relais Petites Enfances du Pays de L'Arbresle.

C'est avec plaisir que petits et grands ont assisté au spectacle « Zoé fait la sieste » de la compagnie Zoélastique !

Un moment drôle et ludique qui a enjôlé **268 spectateurs** !

**SOIRÉE JURIDIQUE**

Les relais ont fait intervenir l'association AMELY (Association d'accès au droit et de Médiation Lyonnaise) pour aborder la relation contractuelle qui lie le parent employeur et l'assistante maternelle.

A cette occasion de nombreux échanges ont permis aux parents et aux professionnelles de bénéficier d'une information juridique et de poser leurs questions.

**CAUSERIE**

C'est avec humour et bienveillance que Céline Genevay et Emilie Guyot ont animé leur causerie : « **Mes parents, nounou et moi : un cocktail plein de saveurs !** ».

Cette soirée s'est déroulée au tiers lieu « La Caserne » de Sourcieux les Mines et a permis d'aborder la place de l'enfant au regard de son développement, dans la relation parent/assistant maternel.



# COORDINATION PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

## FEUILLE DE ROUTE

Réalisée en 2024, la feuille de route Petite Enfance et Parentalité a été mise en œuvre en 2025 autour de 3 axes :

- **Axe 1 :** Être en appui du développement de l'offre d'accueil du jeune enfant sur le pays de L'Arbresle et contribuer à son optimisation.
- **Axe 2 :** Développer une culture commune de la qualité de vie et d'accueil des jeunes enfants sur le pays de L'Arbresle.
- **Axe 3 :** Favoriser l'accompagnement des parents d'enfants et jeunes (0-25 ans) au pays de L'Arbresle et contribuer à leur épanouissement

Voici quelques exemples de réalisations en 2025, répondant aux axes ci-dessus.

## PETITE ENFANCE

### 2ND JOURNÉE PROFESSIONNELLE DE L'ACCUEIL COLLECTIF PETITE ENFANCE

Fort de son succès de 2024, et demandée par les équipes des crèches, la journée professionnelle a été renouvelée, avec près de **70 participants** de **11 structures** Petite Enfance différentes, toutes situées sur les communes du Pays de L'Arbresle. La rencontre a eu lieu à la salle du Repiel à Bully.

#### Les objectifs de cette journée ?

Améliorer la qualité d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles !  
et aussi :

- Permettre à tous les pros Petite Enfance de se rencontrer
- Augmenter leurs connaissances sur la Petite Enfance, en fonction de leurs centres d'intérêt

#### Les sujets retenus pour cette seconde édition :

- Musique et Chant pour le jeune enfant
- Idées de jeux pour le tout-petit en plein air
- Troubles de l'oralité chez le jeune enfant
- Echanges entre professionnelles Petite Enfance
- Transmissions du matin et du soir avec les familles
- Yoga à la crèche



#### Quelques témoignages des participants :

"Cette journée est très conviviale et très bien pensée. C'est une journée très riche en rencontre et en échanges de pratiques. Bravo aux organisatrices !"

"Merci beaucoup pour cette journée ressourçante ! A l'année prochaine ?"

"Faire une pause dans le quotidien, renforcer les liens en équipe, s'ouvrir aux autres professionnelles du territoire, découvrir des nouvelles pratiques et s'en inspirer par la suite..."



#### RENCONTRES DES CRÈCHES ET MICRO-CRÈCHES DU TERRITOIRE.

Ce sont des rencontres régulières des directrices des structures, quel que soit leur mode de gestion. Le groupe travaille sur différents thèmes, issus des besoins des structures, des équipes, et des observations.

#### En 2025, il y a eu **5 rencontres** de ce réseau, sur les sujets suivants :

- Echanges avec la PMI, services du département
- Rencontre avec médecine du travail Prévention et Santé au travail Ain et Beaujolais
- Projet CTEAC : Contrat d'éducation artistique et culturel : applications possibles dans les structures Petite Enfance, sur le Pays de L'Arbresle

# Coordination PETITE ENFANCE & PARENTALITÉ

## PARENTALITÉ

### LE PRINTEMPS DES FAMILLES 2025

Cet évènement a proposé **24 animations** en direction des familles sous différentes formes, ateliers jeux, conférences, ateliers parent-enfant, réparties sur **5 communes**.

Ce sont **plus de 450 personnes** qui ont participé à ces évènements, proposés par **20 structures différentes**.

L'évènement prend de l'ampleur et permet à la fois de proposer des animations variées aux familles, en leur permettant de découvrir les ressources du territoire, les bonnes adresses et les contacts utiles aux familles.

Le printemps des familles est possible par l'engagement régulier des associations et institutions au sein du Conseil Local Parentalité.

## LE PRINTEMPS DES FAMILLES

Du 5 au 25 avril 2025

Programme  
ouvert à tous



## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2026/2030

### Un document indispensable pour définir des objectifs concernant les services aux familles sur le territoire

La CTG est une convention entre les communes, la communauté de communes et la CAF. Elle permet de définir avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, des objectifs concernant les services aux familles : accueils de loisirs, crèches, etc.

Ce document est indispensable pour ensuite accéder aux financements CAF : prestations de services, aide au financement des postes. C'est une aide directe aux structures utiles aux habitants.

2025 a été une année marquante en ce sens, car elle a été la transition entre 2 CTG

La CCPA a assuré la coordination de la rédaction de la nouvelle CTG en assurant un lien entre les communes, les partenaires et la CAF.

**Février à avril 2025 :** Evaluation des fiches CTG 2021/2025 pour chaque commune, avec les coordinatrices CCPA, le conseiller CAF et les élus et partenaires de chaque commune.

**26 Mai 2025 :** Journée CTG CCPA : Une journée pour croiser des statistiques et des données de terrain, les observations, constats et idées de tous les participants, acteurs et élus.

**De septembre à novembre 2025 :** Ecriture des fiches des communes, communautaires, et validations avec la CAF du Rhône.

Le renouvellement de la CTG est un moment fort pour le secteur des services aux familles sur un territoire, et il a demandé un investissement de tous !



### Grandir en milieu rural avec la MSA

Grâce au conventionnement de la CCPA avec la MSA, les 9 projets proposés par des structures du territoire ont été retenus, soit l'intégralité des dossiers déposés !

L'enveloppe totale versée par la MSA sur ce dispositif a été de 14 775 euros en 2025.

Ces projets concernent principalement la réalisation d'actions pour améliorer directement l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles.

#### Quelques exemples de projets soutenus :

- Crèche Les oisillons du Ravatel : Favoriser l'exploration sensorielle en intérieur comme en extérieur
- Relais Petite Enfance Pas à pas et crèche Les ptits Galibots : Projet commun autour de la création d'une cabane à livres petite enfance et parentalité
- CCPA : Partage autour d'un spectacle Jeune Public en milieu rural
- Covadys : Natation adaptée pour les enfants dyspraxiques de 7 à 16 ans

# CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

Le Conseil Local de Santé Mentale Rhône Ouest (CLSM) est porté par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien et le centre hospitalier spécialisé de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Pour rappel, le CLSM a pour objectif de réunir tous les acteurs d'un territoire autour des enjeux de santé mentale afin de construire des réponses collectives. Il assure dans ce cas un rôle de concertation et de coordination des acteurs. Il a poursuivi en 2025 ses travaux visant à :

## ANIMER LE RÉSEAU PARTENARIAL

Afin d'améliorer les parcours de vie et de prise en charge des personnes concernées grâce à l'interconnaissance et la mise en lien des acteurs du territoire dans le cadre de deux commissions thématiques :

### INSERTION, LOGEMENT ET EMPLOI

qui s'est déclinée en 3 commissions permettant à 40 partenaires de se rencontrer et de découvrir les dispositifs suivants : la mission incurie de l'ALPIL, la Communauté 360, le Van Info Femmes du CIDFF et les différentes solutions de mobilité présentes sur le territoire.

### SANTÉ MENTALE DES JEUNES

qui s'est déclinée en 3 commissions, permettant à environ 75 professionnels de se rencontrer autour des sujets suivants : la prévention du suicide, la découverte du dispositif du Prado Itinéraire et le dispositif des Ambassadeurs santé mentale de l'ARHM.

### Sur ces commissions, se rencontrent :

- des partenaires sociaux (MDR, France Travail...)
- des partenaires de l'éducation (SESSAD, établissements scolaires...)
- des partenaires du soin (CMP, CPTS...),
- des partenaires du médico-social (association La Roche, BUSS des AJD...),
- des partenaires associatifs (centres sociaux, le GEM L'Arbre à palabres...),

### UNE CELLULE DE SITUATIONS COMPLEXES SANTÉ MENTALE ET MAINTIEN OU ACCÈS AU LOGEMENT ET HÉBERGEMENT

se tient tous les 2 mois. Cette cellule a pour objectif de trouver des pistes d'action de manière pluri-professionnelle grâce à un regard croisé du sanitaire, du social et du médico-social.

## DÉSTIGMATISER LA SANTÉ MENTALE

Le CLSM a pour objectif de lutter contre les idées reçues sur la santé mentale et lutter contre la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques.

Pour cela les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont le principal moyen d'actions.

En 2025, les SISM se sont traduites par **18 ÉVÈNEMENTS** sur le territoire (CCPA et COR), la mobilisation d'environ 30 professionnels pour la participation d'environ 300 habitants autour de la thématique santé mentale et lien social.

Les SISM se sont également traduites par des actions au sein des établissements scolaires avec des temps de théâtre avec la compagnie La Volière proposés aux jeunes du Lycée Germaine Tillion et de la MFR la Palma.

## AGIR POUR LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Dans le cadre de sa mission d'observatoire et en collaboration avec le service jeunesse de la CCPA (Info Jeunes, Collectif de prévention), le CLSM a travaillé à la mise en place d'une étude sur la santé mentale des jeunes sur le territoire.

Un questionnaire, élaboré avec Promotion Santé a été transmis aux jeunes, aux parents et aux professionnels du territoire, permettant de recueillir **809 RÉPONSES**.

### L'analyse des résultats nous apprend que :

- **30 %** des jeunes du territoire se déclarent en souffrance psychique,
- **20 %** des jeunes déclarent qu'il est difficile de parler de santé mentale de peur d'être jugé,
- Une relative méconnaissance des ressources présentes sur le territoire.

Ce questionnaire a permis de mettre en avant les besoins et attentes des habitants : **bénéficier d'un lieu d'écoute des jeunes** sur le territoire de la CCPA, et ceux des professionnels : **disposer d'un lieu ressource pour répondre aux différents besoins des jeunes** et mener un travail visant à développer les compétences psycho-sociales des jeunes et de leurs encadrants pour prévenir des difficultés en santé mentale.

Forts de ces constats, le CLSM et le service jeunesse travaillent actuellement à la mise en place d'un lieu ressource sur la santé des jeunes sur le territoire de la CCPA.

On SISM met tous !

Pour notre santé mentale, réparons le lien social

DU 6 AU 19 OCTOBRE 2025

La 36<sup>e</sup> édition des Semaines d'information sur la santé mentale

Et si l'isolement ne touchait pas que nos aînés ? Et si le lien social était vital ? Et si partager un café, c'était prendre soin de soi et de sa santé mentale ?

Du 6 au 19 octobre 2025, trouvons ensemble des réponses à ces questions grâce à des ciné-rencontres, des soirées théâtres, des repas et des cafés conviviaux...

Allons découvrir des professionnels et des ressources pour prendre soin de soi.



SISM

CCPA  
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Ouest Rhodanien  
Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien

# INFO JEUNES PAYS DE L'ARBRESLE

## Une 8<sup>ème</sup> année du PIJ (Point Information Jeunesse) communautaire avec 3 grandes nouveautés cette année :

- Le renouvellement du Label Information Jeunesse par le Ministère de l'Education Nationale pour les 6 années à venir ;
- un nouveau nom - Info Jeunes Pays de L'Arbresle – pour se mettre au diapason du réseau national ;
- et de nouveaux locaux à L'Arborescence.

## L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES C'EST :

- **368 PERSONNES** accueillies en présentiel dans nos locaux
- **2 663 JEUNES ET PARENTS** informés lors de 99 ateliers et événements  
Contre 556 personnes informées en ateliers en 2021, 1045 en 2022, 1150 en 2023 et 2000 en 2024 : une évolution importante et continue de ce travail « d'aller vers » !
- **120 RDV INDIVIDUELS** pour accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire et la rédaction de CV et lettres de motivation

## L'ANNÉE 2025 EN ACTION C'EST :

### UNE PRÉSENCE DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU TERRITOIRE

- **Collège Champagnat** : Ateliers découverte de la voie pro (classes de 3<sup>e</sup>)
- **Collège Jacques Cœur** : Bien sur Tes Réseaux (prévention réseaux sociaux, classes de 6<sup>e</sup>), Atelier Gertrude avec le CDESES (prévention cyberharcèlement, cybersexisme, classes de 4<sup>ièmes</sup>), Ateliers découverte de la voie pro (classes de 3<sup>e</sup>)
- **Collège des 4 vents** : Présentation d'Info Jeunes aux 3<sup>e</sup>, Bien sur Tes Réseaux (classes de 6<sup>e</sup>), ateliers Orientation (Voie professionnelle, classes de 4<sup>e</sup>), Stand prévention harcèlement
- **Lycée Tillion** : Atelier étude à l'étranger, Réunion d'info orientation pour les parents de Terminale et de seconde, salon de l'étudiant, Atelier Orientation (classes de 2<sup>nde</sup>), stand Santé Mentale
- **Lycée Thimonnier** : Ateliers logement, budget, service civique (classes de terminales), Forum orientation, Atelier Prévention santé (Pass'Santé Jeunes), visite de l'Espace IJ par les internes

### UN PREMIER CHANTIER JEUNES COMMUNAUTAIRE

Réalisation d'une fresque dans les nouveaux locaux par 10 jeunes du territoire, avec le concours de Clothilde Prévost, Artiste.



### DES ACTIONS SUR DE MULTIPLES THÉMATIQUES

- **Atelier Parentalité numérique** : Soirée « Mon Ado et les réseaux sociaux » à Sarcey et soirée Apéro-conférence sur les écrans à Saint-Pierre-la-Palud en partenariat avec la CPTS, dans le cadre du Printemps des Familles.
- **Éducation aux médias et à l'information** : Soirée intergénérationnelle Burger Quizz avec la MJC de L'Arbresle et CAP Génération dans le cadre du Printemps des Familles.
- **Prévention harcèlement** : participation à la représentation de la Cie CsiSimple à destination des parents du collège des 4 Vents.
- **Atelier Pass'Santé Jeune** : Atelier prévention santé avec des jeunes de la communauté des Gens du Voyage.
- **Partenariat avec la mission locale** : Ateliers CV, lettre de motivation, écrits professionnels.

# COORDINATION JEUNESSE

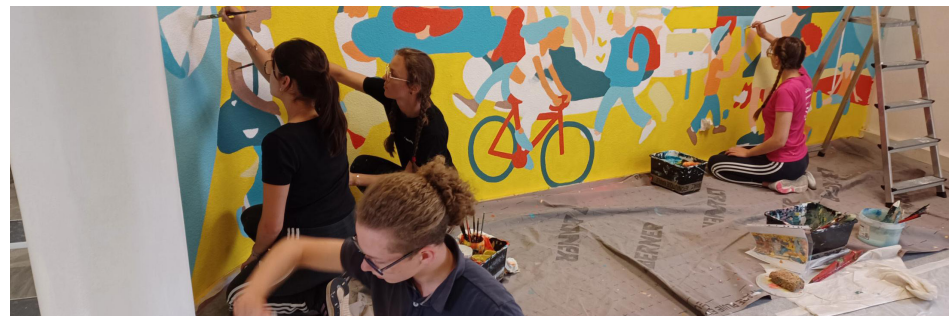
Conformément à la feuille de route jeunesse, la CCPA a déployé plusieurs actions en cohérence avec les objectifs qui y sont définis.

## CHANTIER JEUNES

Cette année, les communes se sont à nouveau emparées des Chantiers jeunes pour permettre aux jeunes du territoire de s'investir dans des actions d'intérêt général.

Ainsi, **113 jeunes** (72 garçons et 42 filles) de **9 communes** du territoire se sont retrouvés autour de travaux divers : reconstruction d'un mur en pierre, peinture, désherbage, jardinage, plantations, etc.

Cette action est toujours un succès et permet aux mineurs de participer (à partir de 14 ans). En 2025, la CCPA a lancé son premier Chantier jeunes communautaire, réunissant 10 participants (5 filles et 5 garçons) issus de différentes communes, contribuant ainsi à l'appropriation par les jeunes des nouveaux locaux d'Info Jeunes Pays de L'Arbresle, installés à L'Arborescence à la suite de leur déménagement.



## COLLECTIF DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Constitué de professionnels en lien avec la jeunesse et d'associations de prévention qui ont pour but de mettre en place des actions de sensibilisation auprès des jeunes (11-18 ans), le collectif de prévention est un espace de rencontre et d'échange entre pairs, porté et animé par la CCPA.

Ce réseau recense les besoins des acteurs de terrain et propose des formations professionnelles, des rencontres et des animations à destination des jeunes, dans un esprit collaboratif.

Un grand nombre d'actions ont été orientées autour de l'axe de la santé mentale, priorité gouvernementale, thématique identifiée et portée par les professionnels du collectif de prévention.

### Actions menées sur l'année 2025 :

- Trois actions ont été organisées lors du Printemps des familles par différents acteurs du collectif : **Un ciné-rencontre autour de l'adolescence, une soirée burger quizz autour du numérique et une conférence sur le refus scolaire anxieux.**

- Deux représentations de la **pièce de théâtre « Sois belle et tais-toi »** à la salle Claude Terrasse, sur la thématique des violences dans le couple à destination des jeunes des collèges et lycées du territoire.

### - Semaines d'informations sur la santé mentale.

Plusieurs représentations de la **pièce de théâtre « Une petite merveille »** par la compagnie La Volière. Sensibilisation sur la santé mentale dans plusieurs établissements du territoire de la CCPA : Lycée Germaine Tillon, MFR La Palma. Ces représentations ont été suivies de temps d'échanges entre des professionnels de santé du territoire et les jeunes.

### - Prêt de l'exposition quizz égalité filles/garçons.

Circulation dans les établissements et sur le territoire de la CCPA pour aborder les inégalités.

### - Journée de lutte contre le harcèlement scolaire au Collège Les 4 Vents.

Plusieurs ateliers de sensibilisation ont été proposés durant le temps du midi. Des scénettes de sensibilisation ont été proposées par la troupe du collectif Csisimple à destination des adolescents, ainsi qu'aux parents lors d'une représentation en soirée.

### - Formation « Premiers secours en santé mentale » : axée sur l'accompagnement des jeunes, cette formation a été proposée aux professionnels travaillant auprès d'eux.

Ainsi, 16 professionnels de la jeunesse du territoire ont été formés aux premiers gestes de secours en santé mentale.

### - Sept ateliers de sensibilisation au cyberharcèlement et au cybersexisme, intitulés « Gertrude », ont été menés conjointement par Info Jeunes Pays de L'Arbresle et le CDSSES (Centre Départemental de Santé et d'Éducation Sexuelle) au collège Jacques Cœur à Lentilly.



Se divertir.



# LA CULTURE

## APPEL À PROJETS 2025

La campagne d'appel à projets s'est déroulée à l'automne 2024 et les réponses ont été données suite au vote du budget en avril 2025.

**21** dossiers ont été déposés. **28 000 €** ont été attribués à 14 associations.

Deux grands événements ont également été financés à hauteur de **10 000 €.**

**Quelques exemples des événements soutenus :**



Féria de Savigny, 14 et 15 juin 2025



Festival de la Fraise, 15 juin 2025



Eh Cherry Festival, 4 et 5 juillet 2025



Les Chevaliers du Pays de L'Arbresle, du 22 au 24 août 2025

## SALLE DE SPECTACLE

### Étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une salle de spectacle sur le territoire

En décembre 2024, le Conseil communautaire a validé la mise en place d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une salle de spectacle sur le territoire.

Cette dernière a pour objectif de :

- s'assurer de la pertinence d'une telle infrastructure sur le territoire,
- calibrer le type d'outil nécessaire
- avoir une visibilité sur son implantation géographique, sa dimension et son écosystème

L'Agence Culture et Territoires a été retenue pour réaliser cette étude.

**De juin 2025 à mars 2026**, les professionnels de cette agence ont réalisé des COPIL, ateliers, rencontré des acteurs et élus afin de coconstruire plusieurs scénarios.

### A venir sur 2026 :

Entre mars 2026 et septembre 2026 aura lieu une étude de faisabilité avec de nouveaux des ateliers, COPIL et une présentation de la faisabilité technique et financière de ce projet.



# SERVICE DES SPORTS

Le service des sports, au travers de sa compétence de gestion d'équipements sportifs intercommunaux, pilote les équipements structurants du territoire : L'Archipel, avec sa piscine, son espace détente et son centre forme, le boulodrome couvert de Grands Champs, le stade de rugby synthétique de Fleurieux-sur-L'Arbresle, le complexe sportif de Grands Champs, comprenant la salle multisports, d'escalade et de gymnastique, et le plateau sportif.

Le service des sports développe aussi la politique de sport santé au travers de sa Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle (voir en pages 43 et 44).

## LE PROJET SPORTIF TERRITORIAL, UNE POLITIQUE SPORTIVE COMMUNAUTAIRE AFFIRMÉE

En novembre 2024, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a lancé le Projet Sportif Territorial (PST), une initiative visant à établir un diagnostic approfondi de la pratique sportive sur le territoire.

### Pourquoi ce projet ?

L'objectif principal est d'analyser les pratiques sportives, les infrastructures existantes et le tissu associatif afin de mieux anticiper les évolutions et de tracer une feuille de route pour les prochaines années. Ce travail permettra de répondre aux besoins des habitants tout en soutenant le développement sportif local.

- Des ambitions à plus ou moins long terme
- De grandes orientations déclinées en objectifs plus opérationnels et en actions
- Des priorités en lien avec les compétences de la CCPA et sa valeur ajoutée aux côtés des autres acteurs du sport, notamment les communes
- Un cadre de travail ajustable dans le temps, selon l'évolution des besoins, le résultat des actions mises en œuvre, avec des temps d'évaluation et de réajustement
- Un projet partagé, pour mobiliser et associer les acteurs qui, sur le territoire, s'intéressent et portent la question du sport
- Un instrument pour contribuer aux grands enjeux du territoire et travailler avec d'autres acteurs (santé, éducation, emploi, aménagement, mobilités...)



En novembre 2025, le Projet Sportif Territorial du Pays de L'Arbresle a été validé en conseil communautaire, marquant une étape structurante pour le développement et la coordination des politiques sportives à l'échelle du territoire.

Issue du diagnostic sportif territorial, une feuille de route opérationnelle intégrant un fléchage précis des actions à conduire a été définie.

### Le plan d'action s'articule autour de trois axes stratégiques :

- les scènes sportives,
- les acteurs engagés ensemble,
- les pratiques sportives.

**A noter :** Le PST ainsi que la feuille de route ont été présentés à l'ensemble des partenaires (communes, clubs, fédérations, ...).

Afin d'assurer la mise en œuvre concertée de ces orientations, des groupes de travail thématiques, répartis selon les différentes actions identifiées, seront constitués et animés au cours des années 2026 et 2027.

# Service DES SPORTS

## L'ARCHIPEL, CÔTÉ PISCINE

### LA NATATION SCOLAIRE, UN ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

« Le parcours de formation du nageur sécurisé débute de l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique. L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de CP à la classe de 6<sup>ème</sup> ».

L'obligation d'apprentissage de la natation à l'école en France se matérialise par le passage du test final en fin de 6<sup>ème</sup> dénommé L'Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) à valider en fin de cycle 3 (6<sup>ème</sup>).

#### Organisation sur les bassins de L'Archipel :

##### • Primaires :

60 séances de 40 minutes réparties sur 4 cycles de 15 séances (GS / CP / CE1 / CM2). Cela représente 2 500 élèves accueillis de 23 écoles des 17 communes de la CCPA.

##### • Secondaires :

Les 3 collèges du territoire (toutes les classes de 6<sup>ème</sup> et certaines de 5<sup>ème</sup>) + collège Chatillon Simone Veil + 2 lycées du territoire Germaine Tillon et Barthélémy Thimonnier 75 séances d'apprentissage de la natation sont proposées sur le territoire, bien au-dessus des exigences minimums imposées par les textes de l'Education Nationale Soit 844 élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et 500 élèves de lycée

Un taux de réussite au savoir nager de **95 %** en 2025 quand au niveau national, la moyenne reste autour des 60 %.



## LES ACTIVITÉS AQUATIQUES EN CHIFFRES

**188 550** ENTRÉES en 2025

**40** HEURES D'OUVERTURE PUBLIQUE grand et/ou petit bassin en période scolaire

**1998** INSCRITS aux différents cours aquatiques (1 672 en 2024)

**20** COURS D'AQUASPORTS par semaine (1 création en 2025)

**33** COURS ENFANTS de débutant à perfectionnement (5 créations en 2025)

**5** COURS ADOS perfectionnement et performance (5 créations en 2025)

**11** COURS ADULTES apprentissage à perfectionnement (3 créations 2025)

**3** CRÉNEAUX DE BÉBÉS À L'EAU : 6 mois/18 mois ; 18 mois/3 ans ; 3 ans/5 ans

**1** COURS DE BÉBÉ À L'EAU EN LIBRE ACCÈS pour les 6 mois/5 ans

**11** JEUNES DU TERRITOIRE FORMÉS au BNSSA (2h)

**1** AGENT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE Maître-Nageur Sauveteur

**1** NOUVEAU CRÉNEAU SPORT SANTÉ : aquasanté

**2** CRÉNEAUX HANDICAP avec Covadys

## DES PARTENARIATS RENOUEVÉS ET DÉVELOPPÉS

### Accompagnement de l'arrêt de l'Aquatic Club du Pays de L'Arbresle (ACPA).

Pour faire suite aux problématiques financières et de bénévolat, la CCPA a apporté une aide technique et financière pour maintenir les activités et maintenir une offre diversifiée et de qualité pour tous les habitants.

### Accompagnement technique à la création de 3 nouveaux clubs : Pa3, Les Crocs de L'Archipel et le Triathlon du Pays de L'Arbresle

Mise en place de conventions d'objectif afin de maîtriser le développement de ces associations. Manifestations proposées par les associations : tournoi de water-polo, compétitions natation et gala de natation artistique.

### Continuité partenariat avec le SDMIS et l'association de formateur en secourisme CASC

Les pompiers disposent d'un créneau par semaine pour s'entraîner. Ils forment nos éducateurs sportifs sur leur recyclage annuel en secourisme.

### Continuité du partenariat avec la gendarmerie de L'Arbresle

Les gendarmes partagent le créneau avec les pompiers. Ils forment les agents de L'Archipel à la gestion de conflit.

# Service DES SPORTS

## LES ANIMATIONS AQUATIQUES



**8 février 2025 : soirée zen d'hiver**

Organisée avec des partenaires bien-être du territoire  
Complet : 150 billets vendus, 27 réservation de massages



**Vacances de printemps 2025**

Parcours aquatique, recherche de l'oeuf d'or, journée pêche aux oeufs le 23 avril : 230 enfants.



**Mercredi 2 juillet 2025 : Pool Party des enfants**

4 structures gonflables, chorégraphie de l'été : 1 850 entrées piscine.



**3 juillet, 30 juillet, 27 août : soirées aquasport**

Cours d'aquagym estivaux :  
120 personnes sur 3 soirées



**Mercredi 29 octobre 2025 : Archi Halloween**

Maquilleuse, Borne photo, Bonbons, décorations... :  
230 enfants



**Décembre 2025 : Concours de dessin**

Stand de dessin à l'accueil de L'Archipel : Une quinzaine de dessins recueillis

## LES NOUVEAUTÉS 2025



**28 août 2025 : Soirée chill de fin de saison**

Ouverture de L'Archipel en nocturne, restauration à la Guinguette. Météo très maussade... peu de participants



**29 novembre 2025 : Soirée Zen d'Automne**

avec jacuzzis gonflables en bord de bassin  
Complet : 150 billets vendus, 27 réservations de massages



**13 décembre 2025 : Aquaciné à L'Archipel**

Diffusion du film d'animation « Niko le petit renne »  
Complet : 100 billets vendus

# Service DES SPORTS

## LE CENTRE FORME

Nous poursuivons la hausse du chiffre d'affaire sur le centre forme avec un volume de vente global en légère hausse.

Le centre forme, surplombant l'espace aquatique et l'espace bien-être et sur 350 m<sup>2</sup>, l'espace forme Archi Motivé vous offre une vue panoramique sur les Monts du Lyonnais.

Une équipe d'éducateurs sportifs diplômés sont présents sur tous les horaires d'ouverture !

Réputée pour sa disponibilité, sa compétence et sa bonne humeur, l'équipe vous accompagne sur la durée pour atteindre et maintenir vos objectifs.

**L'espace forme est composé :**

- D'un plateau de musculation avec des appareils Hammer et Life Fitness
- D'une salle de cours collectif accueillant aussi des séances de la Maison Sport Santé

	PASS ARCHI MOTIVÉ	TARIFS	VOLUME TOTAL DE VENTE 2024	VOLUME TOTAL DE VENTE 2025
ANNUEL	5 ENTRÉES	50 €	256	302
	ARCHI MOTIVÉ	468 € OU 39 € / MOIS	318	333
	FAMILLE	420€ OU 35€ / MOIS	115	138
	+65 ANS	444 € OU 37 € / MOIS	43	40
	INTÉGRAL	648 € OU 54 € / MOIS	27	23
	HEURES CREUSES	300 € OU 25 € / MOIS	17	23
	CE	372 €	65	84
MENSUEL	ARCHI MOTIVÉ	58 €	283	311
	+65 ANS	53 €	37	44
	ETUDIANTS	39 €	582	541
	-18 ANS	30 €	821	662
TRIMESTRIEL	ARCHI MOTIVÉ	165 €	84	59
	+65 ANS	150 €	17	19
SEMESTRIEL	ARCHI MOTIVÉ	315 €	11	20
	+65 ANS	282 €	5	5

Nous avons comptabilisé **54 018** ENTRÉES au centre-forme en 2025 dont environ **150** JEUNES ET LYCÉENS par mois.

# Service DES SPORTS

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



### LE COMPLEXE SPORTIF

La deuxième partie de la rénovation de la toiture a eu lieu sur les salles spécialisées gymnastique et escalade à l'été 2025 et a exigé, comme la première phase, une fermeture de 4 mois.

Cette dernière phase de travaux incluait également la rénovation du sol de la salle multisport.

#### Le complexe en chiffres :

- **1 500 PRATIQUANTS** par semaines scolaires du lundi au samedi
- **54 000 USAGERS** par an en semaine
- **2 300 PRATIQUANTS** sur les 8 semaines de vacances scolaires (stages, animation etc..)
- **700 PRATIQUANTS** accueillis en moyenne lors des week-ends de matches, tournois ou compétitions
- **10 000 PERSONNES** de passage au complexe par an pour les compétitions
- **66 000 PRATIQUANTS** au total par an.



### LE COMPLEXE RUGBYSTIQUE

Le club organise les entrainements et matchs de ses 10 équipes de pratiquants (U6, U8, U10, U12, U14, U16, U18, séniors, Féminines Touch, Masculin Touch) ce qui représente environ 350 licenciés.



### LE BOULODROME

Partenariat avec l'association de gestion du boulo-drome couvert, bureau renouvelé en 2025. Organisation de la finale des championnats de France clubs

**Le boulo-drome du Pays de L'Arbresle enregistre plus de**

**30 000 ENTRÉES** par an et de nombreux visiteurs lors des matches en week-end et des tournois du mardi.

# SERVICE TOURISME

L'année 2025 a été marquée par la finalisation du parcours artistique et culturel Les Murmures du Temps, le lancement de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC), ainsi que le renforcement de la visibilité et l'augmentation de la puissance d'action touristique grâce à la fusion de l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle avec la Destination Monts du Lyonnais et la consolidation du partenariat avec la Destination Beaujolais.

Le volet patrimoine est toujours développé en direct avec les associations actives et reconnues sur notre territoire.

## LES MURMURES DU TEMPS



**A l'aube de l'été 2025, le parcours est finalisé comptant 10 œuvres réparties sur les 3 circuits qui le composent.**

Dans ce contexte s'est déroulée **le samedi 13 septembre la deuxième édition de son festival** sous la direction artistique et la production de l'association Saint Yan Scintillant (71).

Les visiteurs ont pu apprécier une programmation riche et diversifiée, gratuite.

Elle était composée le matin de visites guidées des 3 circuits du parcours en présence des artistes des œuvres. L'après-midi était consacré aux spectacles en formats courts autour des arts vivants proposés en continu et d'un spectacle de danse en partenariat avec la Biennale de la danse de Lyon.

Malgré une météo défavorable, la fréquentation et les retours ont été positifs, conduisant à une reconduction prévue en 2026 avec une dimension renforcée autour de l'éducation artistique et culturelle.



## MISE EN PLACE DE LA CTEAC

S'appuyant sur le projet de territoire et le parcours artistique Les Murmures du temps, les élus communautaires encouragés par les services de la DRAC ont mené une réflexion autour de la mise en place possible d'une convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) pour le Pays de L'Arbresle en vue d'un démarrage opérationnel à l'automne 2025.

La CTEAC a été adoptée en octobre 2025 pour une durée de 5 ans, en partenariat avec la DRAC, la Région, le Département, le Rectorat et la DRAAF.

Elle vise à développer l'accès à la culture pour tous les habitants, notamment les jeunes, à travers des actions artistiques, des rencontres avec des professionnels et des pratiques culturelles.

**Pour 2025-2026 :**

- **9 ACTIONS** déployées,
- **9 COMMUNES** concernées,
- **15 STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES.**

• un budget annuel de **46 000 €**, financé notamment par la DRAC (20 000 €) et la Région (7 000 €).

## SOUTIEN AUX PROJETS TOURISTIQUES

Le dispositif d'aides directes aux projets touristiques vise à soutenir les établissements privés éligibles ayant leur siège sur le territoire du Pays de L'Arbresle, pour tout projet touristique visant à développer et/ou qualifier l'offre patrimoniale du territoire.

En 2025, Le Parc de Courzieu a obtenu une aide de **3 000 €** pour la création en 2026 d'un sentier d'interprétation consacré à la nature.

# Service TOURISME

## LES PARTENARIATS

### AVEC LA DESTINATION MONTS DU LYONNAIS

2025 marque la première année de fonctionnement du nouvel office de tourisme de la Destination Monts du Lyonnais, fédérant les territoires du Pays de L'Arbresle, du Pays Mornantais, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais et de la Vallée du Garon.

**Après une phase d'harmonisation, un plan d'actions a été engagé autour des 5 axes déterminés dans la stratégie touristique de la Destination :**

- l'accueil et l'information,
- le développement de l'offre touristique,
- la promotion, la communication et la commercialisation,
- l'animation du réseau,
- le tourisme accessible.

Parmi les projets engagés ou prévus figurent le développement des activités de pleine nature, les séjours itinérants sans voiture, les circuits Gravel et VTT, l'observatoire touristique, des actions de promotion régionales, la valorisation du tourisme gourmand.

Le budget 2025 de la Destination s'élève à 1,18 M€ dont 242 000 € pris en charge par la CCPA.

### AVEC BEAUJOLAIS TOURISME

Une convention 2025-2027 a été signée afin de promouvoir les communes beaujolaises du Pays de L'Arbresle et les principaux sites touristiques du territoire.

Cette convention s'appuie sur une réelle approche client basée sur la réalité des flux touristiques, afin de construire une véritable destination de séjours, sans se borner aux frontières administratives.

Les actions 2025 ont principalement porté sur la communication et la valorisation des sites touristiques majeurs du territoire. En 2026, cette promotion sera poursuivie avec de nouvelles actions prévues.

### AUTRES PARTENARIATS

Afin de développer la valorisation du territoire, d'autres partenariats ont été poursuivis en 2025 avec des structures identifiées comme le Géoparc Beaujolais (le Pays de L'Arbresle ayant 2 géo-sites majeurs identifiés : les Carrières de Clay et le centre historique de L'Arbresle), l'association Atouts Beaujolais, ainsi que l'Association des Sites Le Corbusier.



## LABEL "LES 100 PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE"

Le label Les 100 Plus Beaux Détours de France permet de distinguer des petites villes touristiques où chaque visiteur est sûr de trouver un patrimoine intéressant, une identité artisanale et gastronomique et un accueil de qualité.

La candidature de L'Arbresle n'a pas été retenue malgré les atouts reconnus en 2025 par l'audit Michelin, notamment autour des Murmures du Temps, des Gnlus et des visites des Amis du Vieil Arbresle.

Les principaux freins identifiés restent le manque d'une infrastructure hôtelière de qualité, manque d'une aire de camping-car communale, ou encore la proximité de la commune avec d'autres communes labellisées.

Une synthèse globale de l'audit sera transmise courant 2026. Ce travail permettra d'identifier les points à améliorer avant de porter une éventuelle nouvelle candidature dans les années à venir si des aménagements sont prévus pour répondre aux points actuellement bloquants.

## SIGNALÉTIQUE POUR LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Pour faire suite à la pose initiale, en 2018, de panneaux de signalisation d'hébergements touristiques sur le territoire, un travail de veille est conduit chaque année pour prendre en compte les nouveaux hébergements. Cela se traduit par l'installation de nouveaux panneaux si des besoins sont avérés de la part des hébergeurs et la suppression des panneaux des hébergements ayant cessé leur activité.

## TAXE DE SÉJOUR

**61 860 €** de recettes de taxe de séjour collectées en 2025 dont 10 % reversés au Département du Rhône au titre de la taxe de séjour additionnelle.

Il est rappelé que les recettes de taxe de séjour sont affectées en recettes sur le budget principal Tourisme.



# Service TOURISME

## PATRIMOINE ET COOPÉRATION ASSOCIATIVE

La CCPA a maintenu une gestion directe du patrimoine touristique après la fusion de l'Office de tourisme. Une convention de partenariat 2025-2027 a été signée avec de nombreuses associations patrimoniales du territoire.

### Les actions menées concernent notamment :

- la gestion de l'Espace Découverte et du Musée Atelier du Pays de L'Arbresle,
- la conception et l'animation de l'offre patrimoniale (visites apéritifs et visites pique-nique, Journées Européennes du Patrimoine, Journée du patrimoine de Pays et des Moulins, Journées thématiques Patrimoine, fiches Parcours patrimoine et accompagnement des sites patrimoniaux sur volet Promotion).

### GESTION DES EQUIPEMENTS EN LIEN AVEC LA THEMATIQUE PATRIMONIALE

#### Espace Découverte et Musée Atelier du Pays de L'Arbresle

En 2025 :

- **5 EXPOSITIONS** organisées,
- **9 TEMPS FORTS** (conférences, rencontres dédicace, visites guidées...) qui ont réuni environ 250 personnes

• **1 537 PERSONNES** ont visité l'Espace Découverte par le biais de l'Office de tourisme

• **2 174 VISITEURS** ont été accueillis par les Amis du Vieil Arbresle dans le cadre de leurs multiples activités.

Courant 2025 un nouvel écran TV a été installé pour la projection occasionnelle de films liés à des expositions ou pour la diffusion permanente de vidéos promotionnelles sur le Beaujolais, les Monts du Lyonnais et diverses offres touristiques.

Un travail de réflexion a été engagé pour moderniser la scénographie du site à partir de 2026.

### ANIMATION ET DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE PATRIMONIALE DU PAYS DE L'ARBRESLE

#### Visites apéritifs et visites pique-nique

• **26 VISITES** ont été organisées en 2025, intégrées au programme des « Rendez-vous découvertes » des Monts du Lyonnais. 15 ont été maintenues, 11 annulées.

• **171** participants (contre 157 en 2024)

Les visiteurs provenaient principalement du Pays de L'Arbresle et de la Métropole, puis du Beaujolais et Monts du Lyonnais.

Une enquête réalisée à l'échelle de toute la destination Monts du Lyonnais a démontré un haut degré de satisfaction de la clientèle.

### Journées du Patrimoine

• Les **27<sup>èmes</sup> Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM)** ont été organisées juin 2025. Dans notre région, ces Journées axées sur le patrimoine rural non protégé connaissent un déficit de notoriété et peinent à émerger face aux Journées Européennes du Patrimoine.

• La **42<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine (JEP)** s'est tenue les 20 et 21 septembre 2025.

**26 VISITES ET ANIMATIONS** étaient organisées dans 12 de nos 17 communes.

Elles ont attiré près **1800 VISITEURS** durant le week-end.

### Fiches parcours / rando patrimoine

Dans la continuité des premières publications (Bully, L'Arbresle, Courzieu, Sain-Bel), trois fiches rando patrimoine ont été publiées en 2025 sur la commune de Bessenay. Petit à petit, une collection se constitue : 3 ou 4 autres fiches sont projetées en 2026.

La charte graphique et les maquettes de ces dépliants sont élaborées par le Service Communication de la Communauté de Communes.

### SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS DU PATRIMOINE

#### Dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine

Ce dispositif vise à soutenir toutes opérations de valorisation du patrimoine qui participent à la mise en œuvre de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle et s'adresse à l'ensemble des associations du patrimoine et des communes du territoire.

**6 DOSSIERS** ont été retenus en 2025 pour un montant de **10 551 €.**

- Sarcey : réfection du local de la bascule
- L'Arbresle : rénovation de la croix de Champagnat
- Savigny : restauration du portail du cuvier
- Eveux : réfection du four à pain
- Saint-Pierre-la-Palud : installation d'une climatisation dans le hall d'entrée du Musée de la Mine
- Bessenay : réalisation de panneaux avec QR codes pour les circuits des croix et puits

Un appel à candidatures 2026 a été envoyé en septembre 2025 aux mairies et associations et 8 dossiers ont été déposés à la mi-novembre.



# Service TOURISME

## PLATEFORME MON PAYS DE L'ARBRESLE.FR

Le site internet, [www.monpaysdelarbresle.fr](http://www.monpaysdelarbresle.fr), accessible depuis septembre 2022 et destiné à promouvoir les savoir-faire et l'économie locale, se compose de trois rubriques : Annuaire, Blog et Agenda.

Chaque acteur économique et associatif du territoire est invité à s'inscrire sur la plateforme pour ensuite figurer sur cet annuaire du Pays de L'Arbresle.

Après 2 années de fonctionnement, il paraissait difficile d'établir un réel bilan de performance de la plateforme dû au manque de moyens humains dédiés pour animer et développer l'outil.

**Aussi, un projet de développement et d'évolution de l'outil a été proposé et validé en janvier 2025 pour :**

- renforcer la communication sur l'outil et l'animation de la plateforme
- étudier les retombées et l'impact de l'outil pour les acteurs utilisateurs : notoriété, fréquentation, chiffre d'affaires...

L'année 2025 a également permis de refondre le site avec une nouvelle version mise en ligne plus intuitive et ergonomique. Elle est également connectée avec l'agenda de l'Office de Tourisme pour éviter ainsi aux organisateurs d'événements de saisir deux fois leur annonce.

**Le bilan de cette année d'expérimentation est encourageant :**

- **29 076 VISITEURS** en 2025 contre 5 830 en 2024 (avec une moyenne de 116 visiteurs par jour contre 23 en 2024),
- **650 STRUCTURES RÉFÉRENCÉES** contre 234 en 2024.

Face à ces résultats encourageants, la poursuite de l'animation du site avec un poste à temps plein a été validée pour 2026.



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE L'ARBRESLE**  
117 rue Pierre Passemard  
69210 L'Arbresle  
04 74 01 68 90  
ccpa@paysdelarbresle.fr  
www.paysdelarbresle.fr

**Directeur de la publication :** Pierre-Jean ZANNETTACCI  
**Rédaction :** Services de la Communauté de Communes  
**Mise en pages :** Service Communication  
**Crédits photos :** Lionel Rault, service communication CCPA.



Photo © CD69 - Fabrice Schiff



PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle  
04 74 01 68 90 / [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)

[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)